



Date : Décembre 2015
Rédacteur : Julia GAZAGNAIRE



Mairie de Varennes-Sur-Amance
1 place de l'Eglise
52400 Varennes-Sur-Amance
Tél : 03 25 90 61 49

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DE LA DE VARENNES-SUR-AMANCE

CAHIER DES PRECONISATIONS D'ENTRETIEN



Étude réalisée avec le soutien de :



SOMMAIRE

1. Les zones de prestige	3
1.1. Les abords de la mairie.....	3
1.2. Le cimetière.....	5
1.3. Le monument aux morts.....	8
1.4. L'église	9
1.5. Les entrées de ville	10
1.6. Les lavoirs	11
1.7. Les terrains de sport	12
1.8. Les massifs fleuris	14
2. Les espaces d'accompagnement.....	15
2.1 Les trottoirs et caniveaux du village	15
2.2 Les accompagnements de voirie.....	17
2.3 Les accompagnements de voirie.....	18
2.4 Les accompagnements de voirie.....	19
2.5 Les pieds d'arbres	20
2.6 L'école	21
2.7 L'arrêt de bus.....	22
3 Les Espaces naturels.....	23
3.1 Les abords de l'étang.....	23
4. Outil d'aide à la décision.....	24
5. Le plan de zonage	25

Le document présent est constitué de préconisations individuelles, pour la commune de Varennes-Sur-Amance, qui ne pourront en aucun cas être suivies par d'autres structures.



1. LES ZONES DE PRESTIGE

1.1. LES ABORDS DE LA MAIRIE

Constats :

La façade de la mairie doit être soignée. Elle représente l'image de la commune. L'entretien doit permettre de mettre en valeur le paysage communal.

Les abords de la mairie sont composés d'aménagements en espaces verts comprenant des jardinières, de la pelouse et des arbres d'alignements ce qui répond à la mise en valeur du bâtiment.

LES ABORDS DE LA MAIRIE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Propreté du site	- Le paillage des massifs - Utilisation des annuelles
Photographie du site	Préconisations	
    	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Mairie</u> ✓ Balayage mécanique sur la place de l'église. Pour avoir un résultat efficace, il est recommandé de réaliser entre 8 et 10 passages par an, afin de conserver cette zone de prestige sans aucune plante adventice. ✓ Comblers les interstices de l'enrobé entre le bâtiment de la mairie et la place de l'église afin de limiter au maximum la pousse de plantes indésirables. ○ <u>Abords de la mairie</u> ✓ Privilégier la plantation de vivaces, tout en les associant avec des annuelles dans les jardinières. Les plantes vivaces demanderont un arrosage moins régulier et ne seront pas remplacées tous les ans. ✓ Le paillage des jardinières: Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, 	

	<p>chanvre ou encore cosses de cacao permettrait de réduire l'arrosage et d'amender le substrat.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La hauteur de coupe des tontes est actuellement entre 5 et 6 cm l'été et de 3 cm en hiver, une hauteur de coupe entre 5 et 7 cm permet au gazon de mieux résister à la sécheresse, de ralentir sa croissance, et de créer un couvert végétal exempt de plantes adventices et de mousses. ✓ Veiller au bon entretien des joints des pavés. ✓ Utiliser un désherbeur thermique sur la zone restreinte en pavés et sur les cheminements. ✓ Un réciprocatrice peut être utilisé aux abords de la statue, il permettra de supprimer les adventices sans faire de projection de graviers.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Paillage - Désherbeur mécanique - Réciprocatrice

Au vu de la fréquentation du site et pour asseoir la démarche, il est indispensable de communiquer auprès des habitants afin que ces derniers comprennent la démarche engagée.

Point réglementaire :

Délai de rentrée (arrêté du 12/09/06), balisage (arrêté du 27 juin 2011)

1.2. LE CIMETIERE



LE CIMETIERE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Le cheminement dallé 	<ul style="list-style-type: none"> - Le revêtement en gravillons des allées - L'utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les allées ✓ Conserver l'allée principale en enrobé. Ce type de matériau va être pérenne dans le temps et limitera la pousse des adventices ✓ Les allées secondaires peuvent être refaites sur un mélange terre pierre enherbé. Ce type de mélange a un fond de forme solide et dur qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. Les bordures seront entretenues à l'aide d'un réciprocatteur. <i>Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : ce type de revêtement leur est accessible ponctuellement.</i> Ou ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique dans les allées secondaires, va permettre de supprimer les espèces adventices et de laisser un espace propre. ✓ Continuer l'enherbement du columbarium. ○ Les espaces inter-tombes ✓ Plantation de plantes couvre-sol résistantes à la sécheresse (ex : Sedum) entre les tombes. <i>Une fois développées, ces plantes ne requièrent que peu d'entretien, elles sont très résistantes au piétinement et aux conditions difficiles. Attention toutefois à l'entretien des tombes à la javel qui peut les altérer.</i> Ou 	

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Effectuer un désherbage thermique entre les tombes. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Utiliser un réciprocateur qui va permettre d'accéder aux espaces difficiles sans faire de projection sur les tombes contrairement au rotofil. <div data-bbox="986 488 1248 683" style="text-align: center;"> </div> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Les abords du cimetière</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de vivaces au pied du mur du cimetière, afin de végétaliser le lieu et le rendre plus agréable esthétiquement. Comme par exemple avec de la <i>Salvia grahamii</i> (sauge rouge) qui est une espèce rustique vivace et avec une longue période de floraison (de mai aux gelées). Cette sauge peut être associée avec des bulbes.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau expliquant la démarche « réduction des phytos » à l'entrée du cimetière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réciprocateur (pour accéder aux endroits difficiles) - Plantes couvre-sol - Désherbeur mécanique

Remarque(s) :

Réaliser des inter-tombes jointives permet d'éliminer les problèmes dus à l'entretien de cette zone car l'espace est occupé, et les herbes ne se développent donc pas.

Concernant les futurs aménagements du cimetière, des conseils pourront être appliqués afin de faciliter l'entretien :

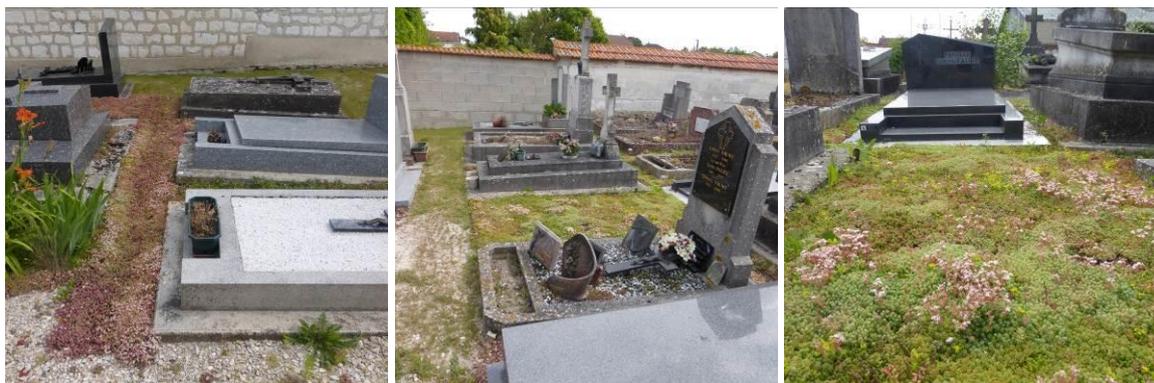
- Les tombes devront être mises « à touche-touche », c'est-à-dire que la plaque d'un monument doit venir toucher la plaque du monument voisin. Ceci permet d'éviter l'espace inter-tombe qui pose des gros problèmes d'entretien du fait de la faible largeur de l'espace.



Semelles jointives
Cimetière de Versailles (78)

- Les allées peuvent être enherbées. Ainsi, l'entretien se fera par tonte, ce qui est beaucoup plus facile qu'une allée en graviers pour laquelle un désherbage est nécessaire très régulièrement.

Voici quelques photographies illustrant la végétalisation par couvre-sol de type sedums :



Végétalisation par Sedums
Cimetière de Fagnières (51)

Pour plus de conseils, reportez-vous à la fiche technique n°13 « l'aménagement des cimetières », du diagnostic et cahier des charges fourni à la commune.

1.3. LE MONUMENT AUX MORTS



Le monument aux morts		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Fleurissement	- Paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les massifs <ul style="list-style-type: none"> ✓ Privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles dans les jardinières et les massifs. Les plantes vivaces demanderont un arrosage moins régulier et ne seront pas remplacées tous les ans. ✓ Du paillage peut être installé dans les massifs, des déchets d'élagage broyés (avec le broyeur de la communauté de communes) peuvent être utilisés, ils permettront de limiter la pousse des adventices, de réduire l'arrosage et d'amender le sol. ○ La zone en gravillons <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un feutre géotextile peut être installé sous les gravillons. Cette technique permettra de réduire considérablement la pousse d'adventices mais appauvrira le sol avec le temps.. Ou ✓ Le désherbage thermique peut être utilisé sur une petite zone en gravillons. Ou ✓ L'utilisation d'un réciprocateur permettra de supprimer la flore indésirable sans réaliser de projection. ✓ Le désherbage manuel interviendra dans le cadre de l'élimination des herbes indésirables qui pousseraient malgré tout. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de d'arrêt des produits phytosanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique - Feutre géotextile - Réciprocateur - Paillage 	



1.4. L'ÉGLISE

L'église		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Propreté du site	- Utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
  	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les joints du parvis de l'église doivent rester en bon état. Un désherbeur thermique peut également être utilisé en appoint. Il permettra d'éliminer les herbes qui se développeraient dans les interstices. ✓ La hauteur de coupe des tontes doit se situer en entre 5 et 7 cm ✓ Des plantations de vivaces et de bulbes peuvent être réalisées aux pieds des murs qui sont actuellement dégradés. Des jonquilles <i>Narcissus</i> x peuvent être couplées à des vivaces à port étalé ou tapissant de type <i>Erigerons Erigeron karvinskianus</i> ou des campanules <i>Campanula</i> x. ✓ Laisser s'enherber naturellement les cheminements autour de l'église. <i>L'obtention d'un beau couvert végétal peut mettre entre 1 et 3 ans selon le type de sol.</i> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-top: 10px;"> <p>Rosnay 51 Fredon CA</p> </div>	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique. - Vivaces/bulbes 	

1.5. LES ENTREES DE VILLE

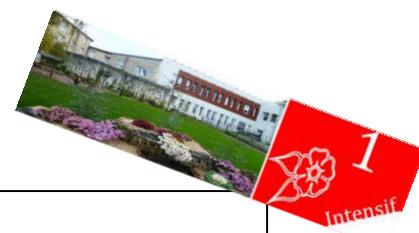


LES ENTREES DE VILLE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Fleurissement	- Paillage - Plantation en pleine terre - Fleurissement avec des vivaces
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Privilégier la plantation de vivaces en les associant avec des annuelles. ✓ Préférer des plantations de pleine terre directement sous le panneau d'entrée de ville, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Du paillage pourra être installé dans les massifs, afin de limiter la pousse des adventices. <li style="padding-left: 20px;">Ou ✓ Plantation de couvre-sol entre les arbustes et les plantations afin de diminuer le travail de désherbage. Les Céanothes rampant <i>Ceanothus thyrsiflorus repens</i> ont un feuillage persistant, coriace et s'adapteraient à ce type d'aménagement. ✓ Un désherbage manuel interviendra pendant la période d'installation des couvre-sol. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation d'un panneau d'engagement dans la Charte d'entretien des espaces publics.	<ul style="list-style-type: none"> - Vivaces / Arbustes/Plantes couvre-sol - Paillage / Broyeur de végétaux pour réaliser le paillage (disponible au niveau de la communauté de communes) 	

Remarque(s) :

Les entrées principales de village sont des espaces fréquentés très régulièrement. Il est donc important de les conserver propres et esthétiques car elles correspondent à l'image de la commune.

1.6. LES LAVOIRS



LES LAVOIRS		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Propreté du site	- Paillage dans les bacs des jardinières.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un dés herbage manuel des jardinières ✓ Mise en place de paillage dans les jardinières. Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao serait justifié et mettrait ces espaces en valeur. ✓ Garder les joints des pavés autour du lavoir en bon état en bon état, en comblant les interstices présents. ✓ Si des interstices sont présents entre le lavoir et le socle en béton ou sur le pavage, un dés herbage thermique en appoint peut être réalisé. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Dés herbeur thermique 	

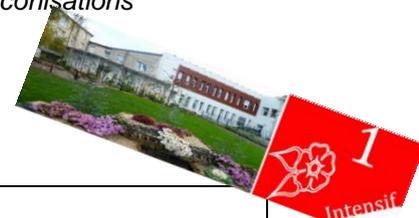
1.7. LES TERRAINS DE SPORT



Terrain de football - Terrain de tennis - Boulodrome		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Propreté du site	Varié les hauteurs de coupe
Photographie du site	Préconisations	
    	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Terrain de football</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tonte régulière (une fois toute les deux semaines, selon la pousse). Varier la hauteur du gazon en fonction de l'utilisation du terrain, en période de jeu la tonte doit être de 35 mm (une tonte plus haute reste favorable), mais en période de repos la hauteur de coupe peut être relevée afin de favoriser l'enracinement profond, la résistance à la sécheresse, à l'arrachage et la densité du gazon. ○ <u>Abord du terrain de football</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les abords du terrain peuvent être enherbés grâce à un mélange terre pierre. Ce type de mélange a un fond de forme solide et dur qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone et aux voitures de stationner. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. <i>Accès pompiers : ce type de revêtement leur est accessible ponctuellement.</i> Ou ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique, dans les allées, va permettre de supprimer les espèces adventices et de laisser un espace propre. Ou ✓ Laisser l'abord du terrain s'enherber naturellement. ○ <u>Le terrain de tennis</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Entretien régulier du terrain avec un nettoyeur haute pression, il permettra d'enlever les résidus de terre, qui servent de substrat pour 	

	<p>les plantes adventices.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Refaire les joints endommagés qui favorisent la levée des adventices. ✓ Un désherbage thermique peut être réalisé en appoint. <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Abord du terrain de Tennis</u> ✓ Laisser l'abord du terrain s'enherber naturellement <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Boulodrome</u> ✓ Un désherbeur mécanique adaptable sur tracteurs ou porte-outils peut être utilisé pour les terrains à surface perméable. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Passage régulier d'un réciprocateur afin de supprimer les adventices. <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Abord du terrain de Tennis</u> ✓ Laisser s'enherber les alentours, puis réaliser une tonte régulière.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Mélange terre pierre - Désherbeur mécanique - Nettoyeur à haute pression - Réciprocateur

1.8. LES MASSIFS FLEURIS



Les massifs fleuris		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Préférer les plantations de pleine terre.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de paillage dans les jardinières. Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao serait justifié et mettrait ces espaces en valeur. ✓ Privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. ✓ Préférer des plantations de pleine terre, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Un désherbage manuel des jardinières 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage 	

Remarques : Le fleurissement d'annuelles doit rester ponctuel et stratégique, il est important d'adapter son fleurissement en fonction des espaces.

2. LES ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT



2.1 LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE

LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- L'enherbement de certains trottoirs.	- Utilisation de produits phytosanitaires.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les caniveaux <ul style="list-style-type: none"> ✓ Balayage mécanique des caniveaux afin d'enlever la poussière (réservoir potentiel pour la germination de graines) ainsi que les adventices développées. ✓ Réfection des caniveaux, afin d'éliminer au maximum les interstices propices au développement de la flore spontanée. ✓ Un appoint en désherbage thermique ou manuel peut être effectué. ○ Les trottoirs : Pour l'entretien des trottoirs de nombreuses solutions existent : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Certains trottoirs peuvent être enherbés et tondus régulièrement par la suite. Une hauteur de tonte entre 5 et 7 cm permettra au gazon de s'épanouir pleinement et d'être plus résistant à la sécheresse et aux maladies. <i>L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut prendre entre 1 et 3 ans suivant le type de sol.</i> ✓ Des plantations de vivaces peuvent être réalisées sur des trottoirs de large dimension, côté mur. ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique sur les surfaces perméables (allée en stabilisé) 	

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser des trottoirs en enrobé qui auront une tenue dans le temps plus longue et qui seront moins propices au développement des adventices.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Désherbeur thermique - Désherbeur mécanique - Vivaces

Remarque (s) : Attention aux joints dégradés qui peuvent s'abîmer encore plus lors du passage de la balayeuse

2.2 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les pieds de mur		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement - Plantation de vivaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'ajout de plantes vivaces au pied des murs pour combler les espaces vides comme rue de la Louvière. Des espèces comme des petites pervenches <i>Vinca minor</i>, associées à des bulbes de Narcisse <i>Narcissus x</i>, de tulipe <i>Tulipa x</i> apporteront de la couleur aux pieds des murs et permettront une mise en valeur de ceux-ci. <div style="text-align: right;">  <p>Source : FREDONCA</p> </div> ✓ La mise en place de bandes de prairie fleurie au pied des murs peut être effectuée. La semence doit être choisie avec soin afin d'être adaptée au milieu d'implantation (zone de rocaille ou terrain sec). Le terrain doit être labouré et exempt de « mauvaise herbe » au moment de semer. Le semis s'opère de mars à mai. Un fauchage peut être réalisé à l'automne. <div style="text-align: right;">  </div> ✓ Pour les espaces enherbés qui accompagnent les voiries, des tontes régulières, ou des fauches permettront de conserver un aspect esthétique intéressant. ✓ Les petits espaces couverts de gravillons pourront être enherbés. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut mettre deux à trois ans suivant le type de sol. L'enherbement permettra aux agents de réduire la tâche désherbage. ✓ Attention à l'arbre aux papillons : <i>Buddleia davidii</i>, qui se développe rue Varandelle. C'est une espèce envahissante qu'il faut éradiquer. <div style="text-align: right;">  </div> 	

Communication	Les besoins / Matériels
- Installation d'un panneau d'explication	- Tondeuse - Plantes vivaces/ bulbes

2.3 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les talus	
Niveau de gestion	Pratiques à conserver / Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Végétalisation
Photographie du site	Préconisations
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer de laisser l'herbe pousser naturellement (comme rue du Viau). On peut noter le talus sur le talus rue de la Varandelle la présence d'Achillée Millefeuille <i>Achillea millefolium</i> qui végétalise le talus grâce à ses feuilles allongées et apporte de la couleur grâce à sa floraison de de juillet à septembre.  ✓ Tonte d'une bande enherbée d'un mètre en bordure de route. Le passage de la tondeuse sur la largeur d'un mètre permet de marquer la présence d'un entretien et de répondre aux exigences de sécurité liée à la visibilité en bord de route. ✓ Continuer la végétalisation des talus avec des espèces à port rampant et qui se développent rapidement par exemple le cotonéaster <i>Cotoneaster dammerii</i>. ✓ Replanter rapidement si des espaces sont laissés à nu.
Communication	Les besoins / Matériels
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explication	- Vivaces - Tondeuse

2.4 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Parking		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Propreté du site	- Aménagement du parking
Photographie du site	Préconisations	
  	<p>Pour la gestion des parkings plusieurs solutions sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Enherbement du site sur un mélange terre pierre (60% de pierre et 40% de terre végétale). La variété de gazon choisie doit être résistante à la sécheresse, au piétinement et être capable de se développer sur un sol pauvre. ✓ Mise en place de plaques nidagravel (plaques alvéolées de 39mm) avec une couche de graviers de 5 ou 4 cm d'épaisseur. Sous la face inférieure des plaques, un géotextile est mis en place, il va empêcher les graviers de passer sous les plaques et restreindre l'enfoncement du gravier, de plus il sert de protection contre les adventices. ✓ Enherbement naturel. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut mettre un à trois ans suivant le type de sol. ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique sur les surfaces perméables peut également être préconisé. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Mise en place de panneaux explicatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mélange terre/pierre - Plaques de nidagravel - Désherbeur mécanique 	

2.5 LES PIEDS D'ARBRES



Les pieds d'arbres		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement des pieds d'arbres 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation de couvre-sol - Plantation prairie fleurie - Paillage
Photographie du site	Préconisations	
   	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de plantes couvre-sol (lierre : <i>Hedera sp</i>, sédum : <i>Sedum sp</i>), de bulbes (Narcisse : <i>Narcissus sp</i> iris : <i>Iris sp</i>) ou de vivaces (association d'Alchémille molle : <i>Alchemilla mollis</i> et de géranium vivace : <i>Geranium macrorhizum</i>). Ces plantations vont permettre de limiter l'énergie lumineuse disponible pour les adventices, d'embellir l'espace, de limiter l'entretien et de réduire l'érosion des sols. <p>et/ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La plantation de prairie fleurie va permettre d'obtenir un résultat esthétiquement intéressant, il faudra cependant penser à l'arroser pendant sa mise en place et à la faucher une fois que l'automne arrive. <div style="text-align: right;">  <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-left: auto;"> <p>Ville de Charmoy FREDON CA</p> </div> </div> <p>Et/ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de paillages minéraux ou organiques aux pieds des arbres. Le paillage doit être mis sur une épaisseur suffisante de 8 à 10 cm. Celui-ci limitera l'énergie lumineuse disponible pour les plantes adventices, protégera le sol contre les intempéries, améliorera la structure du sol (paillage organique) et jouera également un rôle d'embellissement. ✓ Pour les arbres se trouvant dans des surfaces enherbées, l'entretien du pied peut se faire par fauche ou au réciprocatteur afin de ne pas abîmer les pieds d'arbres. ✓ L'entretien des pieds d'arbres se trouvant sur des espaces imperméables peut être réalisé grâce à un réciprocatteur, et un désherbage manuel en appoint. 	

Communication	Les besoins / Matériels
- Articles dans le journal communal	- Vivaces/ bulbes - Réciprocateur - Paillage minéral/organique

2.6 L'ECOLE



L'école		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Propreté du site	- Etat des joints
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Refaire les joints des marches avec du béton ou de la résine, afin d'éviter la pousse d'adventices. ✓ Le passage d'un désherbeur thermique permettra de supprimer les adventices toujours présentes dans les interstices des marches et sur le parvis de l'école. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	- Désherbeur thermique	

2.7 L'ARRET DE BUS



L'arrêt de bus		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Propreté du site	
Photographie du site	Préconisations	
 	✓ Le passage d'un désherbeur thermique permettra de supprimer les adventices présentes.	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	- Désherbeur thermique	



3 LES ESPACES NATURELS

3.1 LES ABORDS DE L'ETANG

Les abords de l'étang		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion naturelle - Fauche retardée 	
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La végétation aquatique ne nécessite pas d'entretien. Si les jonchaies deviennent trop importantes, réaliser une fauche hivernale partielle en exportant les déchets. ✓ Continuer la réalisation d'une fauche tardive sur les abords de l'étang, les espèces endémiques vont pouvoir s'installer et proliférer dans l'espace qui leur ait assigné. La fauche doit être réalisée à la fin de l'été pour ne pas interrompre le cycle biologique de la faune et la flore. Une forme esthétique peut être réalisée avec l'aide d'une tondeuse, afin de mettre en exergue l'entretien qui est réalisé. <ul style="list-style-type: none"> ○ Les jeux d'enfants ✓ Le passage d'un réciprocateur permettra de supprimer la flore spontanée même dans les espaces difficiles. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse 	

4. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Afin de compléter ces préconisations, vous trouverez à la fin du rapport, un outil d'aide à la décision au format informatique. Celui-ci vous donnera des solutions alternatives adéquates en fonction des typologies d'espaces rencontrés.

5. LE PLAN DE ZONAGE

Carte des classes d'entretien de la commune de Varennes-Sur-Amance



Carte des classes d'entretien de la commune de Varennes-Sur-Amance



Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Champagne - Ardenne

OVS du végétal – Membre de FREDON France – Réseau des FREDON et FDGDON

Centre de Recherches en Environnement et Agronomie - 2, Esplanade Roland Garros - 51100 REIMS

tél. : 03 26 77 36 70 - fax. : 03 26 77 36 71 – www.fredonca.com

N° SIRET : 440 409 175 00013 - CODE APE : 9412Z

Organisme de formation n°21 51 01269 51 Agrément CA 01087 – Distribution et application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques



Date : Décembre 2015
Rédacteur : Julia GAZAGNAIRE



1 bis montée Thiberge
52500 Champsevraine
Tél : 03 25 88 62 92

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE BUSSIERES LES BELMONT

CAHIER DES PRECONISATIONS D'ENTRETIEN



Étude réalisée avec le soutien de :



SOMMAIRE

1. Les zones de prestige	3
1.1. Les abords de la mairie.....	3
1.2. Le cimetière.....	4
1.3. Le monument aux morts.....	7
1.4. L'église	8
1.5. Les entrées de ville	9
1.6. Les fontaines / lavoirs.....	10
1.7. Terrain de sport	11
2. Les espaces d'accompagnement.....	12
2.1. Les trottoirs et caniveaux du village	12
2.2. Les accompagnements de voirie.....	13
2.3. Les accompagnements de voirie.....	15
2.4. Les pieds d'arbres	16
2.5. Le parc	17
2.6. L'Arrêt de bus	18
3 Les zones naturelles	19
3.1 Les abords du ruisseau du fayl	19
4. Outil d'aide à la décision.....	19
5. Le plan de zonage	20

Le document présent est constitué de préconisations individuelles, pour la commune de Bussières-Lès-Belmont, qui ne pourront en aucun cas être suivies par d'autres structures.



1. LES ZONES DE PRESTIGE

1.1. LES ABORDS DE LA MAIRIE

Constats :

La façade de la mairie doit être soignée. Elle représente l'image de la commune. L'entretien doit mettre en valeur le paysage communal.

La mairie est fleurie de vivaces de type : *Salvia sp.* : sauge d'ornement, *Rosea sp.* : rosier, *Lavandula sp.* : lavande et d'annuelles en jardinières (type *Geranium sp.* : géranium...) ce qui répond à la mise en valeur de ce lieu. Son accessibilité se fait par le biais d'un chemin en gravillons blancs, ses abords sont composés de pelouses.

LES ABORDS DE LA MAIRIE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Fleurissement de vivaces devant la mairie. - Le bon état des joints 	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler régulièrement le paillage des massifs
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Balayage mécanique sur le chemin ou ✓ Désherbage manuel en appoint ✓ Comblir les interstices des marches des escaliers avec du béton ou une résine et utiliser un désherbeur thermique en appoint. ✓ La hauteur des coupes de tontes : Actuellement le gazon est coupé à 5 cm, Cette pratique est à continuer, elle va permettre au gazon de résister à la sécheresse, de réduire sa croissance, et de créer un couvert végétal exempt de plantes adventices et de mousses. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal		

communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Désherbeur thermique
--	--

Au vu de la fréquentation du site et pour asseoir la démarche, il est indispensable de communiquer auprès des habitants afin que ces derniers comprennent la démarche engagée.

Point réglementaire :

Délaï de rentrée (arrêté du 12/09/06), balisage (arrêté du 27 juin 2011)

1.2. LE CIMETIÈRE



LE CIMETIERE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige		- Le revêtement du cimetière
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les allées ✓ Enherbement des allées sur un mélange terre pierre. Ce type de mélange confère une grande résistance au fond de forme qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. Les bordures seront fauchées à l'aide d'un reciprocateur. <i>Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : ce type de revêtement leur est accessible ponctuellement.</i> Ou ✓ Réaliser des allées en enrobé. Ce type de matériau, pérenne dans le temps, limitera la pousse des adventices au centre du cheminement. Ou ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique dans les allées, va permettre de supprimer les espèces adventices et de laisser un espace propre. ○ Les espaces inter-tombes 	

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de plantes couvre-sol résistantes à la sécheresse (ex : Sedum) entre les tombes. <i>Une fois développées, ces plantes ne requièrent que peu d'entretien, elles sont très résistantes au piétinement et aux conditions difficiles. Attention toutefois à l'entretien des tombes à la javel qui altère les sedums et nuit gravement à l'environnement.</i> Ou ✓ Effectuer un désherbage thermique entre les tombes. Ou ✓ Utiliser un réciprocateur qui va pouvoir accéder aux espaces difficiles d'accès sans faire de projection sur les tombes. ○ <u>Les abords du cimetière</u> ✓ Plantation de vivaces aux abords du cimetière, afin de végétaliser le lieu et de le rendre plus agréable esthétiquement. Comme par exemple avec de la <i>Salvia grahamii</i> (sauge rouge) qui est une espèce rustique vivace et avec une longue période de floraison (de mai jusqu'aux gelées).
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau expliquant la démarche « réduction des phytos » à l'entrée du cimetière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Reciprocateur (pour accéder aux endroits difficiles) - Plantes couvre-sol

Remarque(s) :

Réaliser des inter-tombes jointives permet de ne plus être embêté lors de l'entretien de cette zone car l'espace est occupé, et les herbes ne se développent donc pas.

Concernant de futurs aménagements, certains conseils pourront être appliqués afin de faciliter l'entretien :

- Les tombes devront être mises « à touche-touche », c'est-à-dire que la plaque d'un monument doit venir toucher la plaque du monument voisin. Ceci permet d'éviter l'espace inter-tombe qui pose de gros problèmes d'entretien du fait de la faible largeur de l'espace.



Semelles jointives
Cimetière de Versailles (78)

- Les allées peuvent être conservées en herbe. Ainsi, l'entretien se fera par tonte, ce qui est beaucoup plus facile qu'une allée en graviers pour laquelle un désherbage est nécessaire très régulièrement.

Voici quelques photographies illustrant la végétalisation par couvre-sol de type sedums :



Végétalisation par Sedums
Cimetière de Fagnières (51)

Pour plus de conseils, reportez-vous à la fiche technique n°13 « l'aménagement des cimetières », du diagnostic et cahier des charges fourni à la commune.

1.3. LE MONUMENT AUX MORTS



Le monument aux morts		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Fleurissement - Paillage - Bon état des joints 	
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Les bordures, les contours des candélabres peuvent être fauchés à l'aide d'un réciprocateur. - Le désherbage thermique peut être utilisé sur la zone pavée. - Le désherbage manuel interviendra dans le cadre de l'élimination des herbes indésirables qui pousseraient malgré tout. La mise en place de paillage permet de limiter le développement des herbes indésirables par recouvrement de l'espace, limitant ainsi les zones de « terre nue ». 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique - Réciprocateur 	

Remarque(s) :

Il existe une grande diversité d'arbustes pouvant servir à la composition de massifs riches permettant ainsi de lutter contre la monospécificité des espaces verts et favorisant la pérennité des massifs face à l'arrivée de ravageurs (champignons, insectes...)

1.4. L'ÉGLISE



L'église		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige		
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> - Le parvis de l'église peut être traité avec un désherbeur thermique, qui permettra d'éliminer les herbes qui se développent dans les interstices de l'enrobé. - Les joints des marches peuvent être refaits. Un désherbeur thermique peut également être utilisé en appoint. - Des plantations de vivaces peuvent être réalisées aux pieds des murs qui sont actuellement dégradés. Des géraniums vivaces à feuilles rondes <i>Geranium rotundifolium</i> ou des Erigerons <i>Erigeron karvinskianus</i> pourraient bien se développer dans ce type d'espace. <div style="display: flex; align-items: flex-start;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p>On peut noter la présence de l'espèce Cymbalaire des murailles <i>Cymbalaria muralis</i>. C'est une espèce décorative qui colonise rapidement les murs en pierre sans causer de désagréments. Il est donc inutile de l'éradiquer.</p> </div> </div>	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique. - Plantes vivaces 	



1.5. LES ENTRÉES DE VILLE

LES ENTREES DE VILLE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Fleurissement de vivaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Plantation d'annuelles
Photographie du site	Préconisations	
  	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. - Préférer des plantations de pleine terre afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. - Du paillage pourra être installé dans les massifs, afin de limiter la pousse des adventices. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plantation de couvre-sol entre les arbustes et les plantations afin de diminuer le travail de désherbage. Les pervenches <i>Vinca minor</i> ont un feuillage persistant et s'adapteraient à ce type d'aménagement. - Un désherbage manuel interviendra pendant la période d'installation des couvre-sol. L'utilisation de paillage peut être couplée à la plantation de couvre-sol afin de favoriser le développement de ces dernières. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau d'engagement dans la Charte d'entretien des espaces publics. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantes / Arbustes - Paillage / Broyeur de végétaux pour réaliser le paillage. 	

Remarque(s) :

Les entrées principales de village sont des espaces fréquentés très régulièrement. Il est donc important de les conserver propres et esthétiques car elles renvoient à l'image de la commune.

1.6. LES FONTAINES / LAVOIRS



LES FONTAINES / LAVOIRS		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige		- Absence de paillage dans les bacs des jardinières.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Un désherbage manuel des jardinières - Mise en place de paillage dans les jardinières. Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao serait justifié et mettrait ces espaces en valeur. - Refaire les joints du lavoir si ceux-ci sont endommagés. - Si des interstices sont présents entre la fontaine et le socle en béton ou à l'intérieur du lavoir, un désherbage thermique en appoint peut être réalisé. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Désherbeur thermique 	

1.7. TERRAIN DE SPORT



Le terrain omnisport		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige		Refaire les joints
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien régulier du terrain omnisport avec un nettoyeur haute pression, il permettra d'enlever les résidus de terre, qui servent de substrat pour les plantes adventices. - Refaire les joints endommagés qui encouragent la levée des adventices. - Un désherbage thermique peut être réalisé en appoint. - Les abords du terrain peuvent être enherbés naturellement ou grâce à un mélange terre pierre. Ce type de mélange procure une résistance supérieure au fond de forme et permet aux piétons de circuler aisément sur la zone et aux voitures de stationner. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. <i>Accès pompier : ce type de revêtement leur est accessible ponctuellement.</i> <p style="text-align: center;">Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laisser l'abord du terrain s'enherber naturellement. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique - Mélange terre pierre 	

2. LES ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT



2.1. LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE

LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	L'enherbement de certains trottoirs.	Utilisation de produits phytosanitaires.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Balayage mécanique des caniveaux afin d'enlever la poussière (réservoir potentiel pour la germination de graines) ainsi que les adventices développées. - Un appoint en désherbage thermique ou manuel peut être effectué. - Certain trottoirs peuvent être enherbés et tondus régulièrement par la suite. Une hauteur de tonte entre 5 et 7 cm permettra au gazon de s'épanouir pleinement et d'être plus résistant à la sécheresse et aux maladies. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - balayeuse autoportée - Désherbeur thermique 	

Remarque (s) : Attention aux joints dégradés qui peuvent s'abîmer encore plus lors du passage de la balayeuse

2.2. LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les pieds de mur		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Enherbement	- Plantation de vivace
Photographie du site	Préconisations	
   	<ul style="list-style-type: none"> - Ajouter des plantes vivaces au pied des murs afin de combler les espaces vides. Des espèces comme des roses trémières <i>Alcea rosea</i>, des fausses valérianes <i>Centranthus ruber</i> apporteront de la couleur aux pieds des murs et permettront une mise en valeur de celui-ci. <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p style="font-size: small;">Ville de Chenay Source : FREDONCA</p> </div> </div> - La mise en place de bande de prairie fleurie au pied des murs peut être effectuée. Le semis doit être choisi avec soin (zone de rocaille ou terrain sec). Le terrain doit être labouré et exempt de mauvaise herbe au moment du semis à réaliser entre mars et mai. Un fauchage peut être réalisé au moment de l'automne. <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;">  </div> - Pour les espaces enherbés qui accompagnent les voiries, des tontes régulières, ou des fauches permettront de conserver un aspect esthétique intéressant. - Les petits espaces couverts de gravillons pourront être enherbés. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut mettre deux à trois ans suivant le type de sol. L'enherbement permettra aux agents de réduire la tâche désherbage. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explicatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Plantes vivaces 	

Les talus		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Absence de traitement chimique	- Plantation de couvre-sol
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à laisser l'herbe pousser naturellement. - Tonte d'une bande enherbée de un mètre en bordure de route afin de conserver un champ de vision sécuritaire pour les usagers de la route. Le passage de la tondeuse sur la largeur d'un mètre permet de marquer la présence d'un entretien. - Fauche de la zone au-delà d'un mètre. Une à deux fauches par an seront suffisantes. La hauteur de coupe peut être relevée au moins à 9 cm, ce qui permet de limiter les perturbations sur la faune et la flore et restreindre l'usure du matériel. <p style="text-align: center;">Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plantation de couvre-sol intéressants pour la végétalisation des talus comme le cotonéaster : <i>Cotoneaster dammerii</i> qui a un port rampant et qui se développe rapidement. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explication 	<ul style="list-style-type: none"> - Epareuse - Vivace 	

2.3 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Parking		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique		- Aménagement du parking
Photographie du site	Préconisations	
	<p>Pour la gestion du parking en gravillons blanc plusieurs solutions sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enherbement du site sur à un mélange terre pierre (60% de pierre et 40% de terre végétale). La variété de gazon sélectionnée pour le semis doit être résistante à la sécheresse, au piétinement et se développer sur un sol pauvre. - Mise en place de plaques nidagravel (plaques alvéolées) avec une couche de gravier de 4 ou 5 cm d'épaisseur. Sur la face inférieure des plaques un géotextile va empêcher les graviers de passer sous les plaques et empêcher l'enfoncement du gravier de plus il sert de protection contre les adventices. Privilégier les graviers concassés aux roulés qui auront une meilleure tenue dans le temps. - Enherbement naturel. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut mettre deux à trois ans suivant le type de sol. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
	<ul style="list-style-type: none"> - Mélange terre/pierre - Ou plaque de nidagravel + géotextile + concassé 	

2.4 LES PIEDS D'ARBRES



Les pieds d'arbres		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement des pieds d'arbres 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation - Paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation de couvre-sol (lierre : <i>Hederas sp</i>, sédum : <i>Sedum sp</i>), de bulbes (Narcisse : <i>Narcissus sp</i> iris : <i>Iris sp</i>) ou de vivaces (association d'Alchémille molle : <i>Alchemilla mollis</i> et de géranium vivace : <i>Geranium macrorhizum</i>). Ces plantations vont permettre de limiter l'énergie lumineuse disponible pour les adventices, d'embellir l'espace, de limiter l'entretien et de réduire l'érosion des sols. et/ou - Mise en place de paillages minéraux ou organiques aux pieds des arbres. Le paillage doit être mis sur une épaisseur suffisante de 8 à 10 cm. Celui-ci limitera l'énergie lumineuse disponible pour les plantes adventices, protégera le sol contre les intempéries, Améliorera la structure du sol (paillage organique) et jouera également un rôle d'embellissement. - Pour les arbres se trouvant dans des surfaces enherbées, l'entretien du pied peut se faire par fauche ou au réciprocatteur afin de ne pas abîmer les pieds d'arbres. - L'entretien des pieds d'arbres se trouvant sur des espaces imperméables peut être réalisé grâce à un réciprocatteur, et un désherbage manuel en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivaces/ bulbes - Réciprocatteur - Paillage minéral/organique 	

2.5 LE PARC



Le parc rue du Baron de l'Horme		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - L'enherbement du parc - Présence de massifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation de vivaces dans les massifs pour combler les espaces vides. - Installation de paillage dans les massifs et au pied des arbustes. - Tonte des surfaces enherbées, possibilité de laisser l'herbe fraîchement coupée sur place (petit volume) et de la répartir de manière uniforme sur le terrain. Cette technique va permettre au gazon de minéraliser l'azote présent dans l'herbe et de servir de nutriment naturel. - L'entretien des abords des tables de pique-nique peut être réalisé grâce à un réciprocateur, qui permettra d'accéder aux zones difficiles. - Laisser s'enherber naturellement les abords du parc, actuellement en gravillons blanc. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles de sensibilisation à la démarche dans le bulletin municipal. 	<ul style="list-style-type: none"> - Broyeur de végétaux pour réaliser le paillage - Plantes vivaces - Réciprocateur 	

2.6 L'ARRÊT DE BUS



Arrêt de bus rue Du Baron de l'Horme		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Gestion naturelle	
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - La réfection des joints en béton. Les joints actuels sont sablés, les adventices s'y développent rapidement. Des joints béton limiteront la pousse. - Un désherbage thermique peut être effectué en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	- Désherbeur thermique en appoint.	



3 LES ZONES NATURELLES

3.1 LES ABORDS DU RUISSEAU DU FAYL

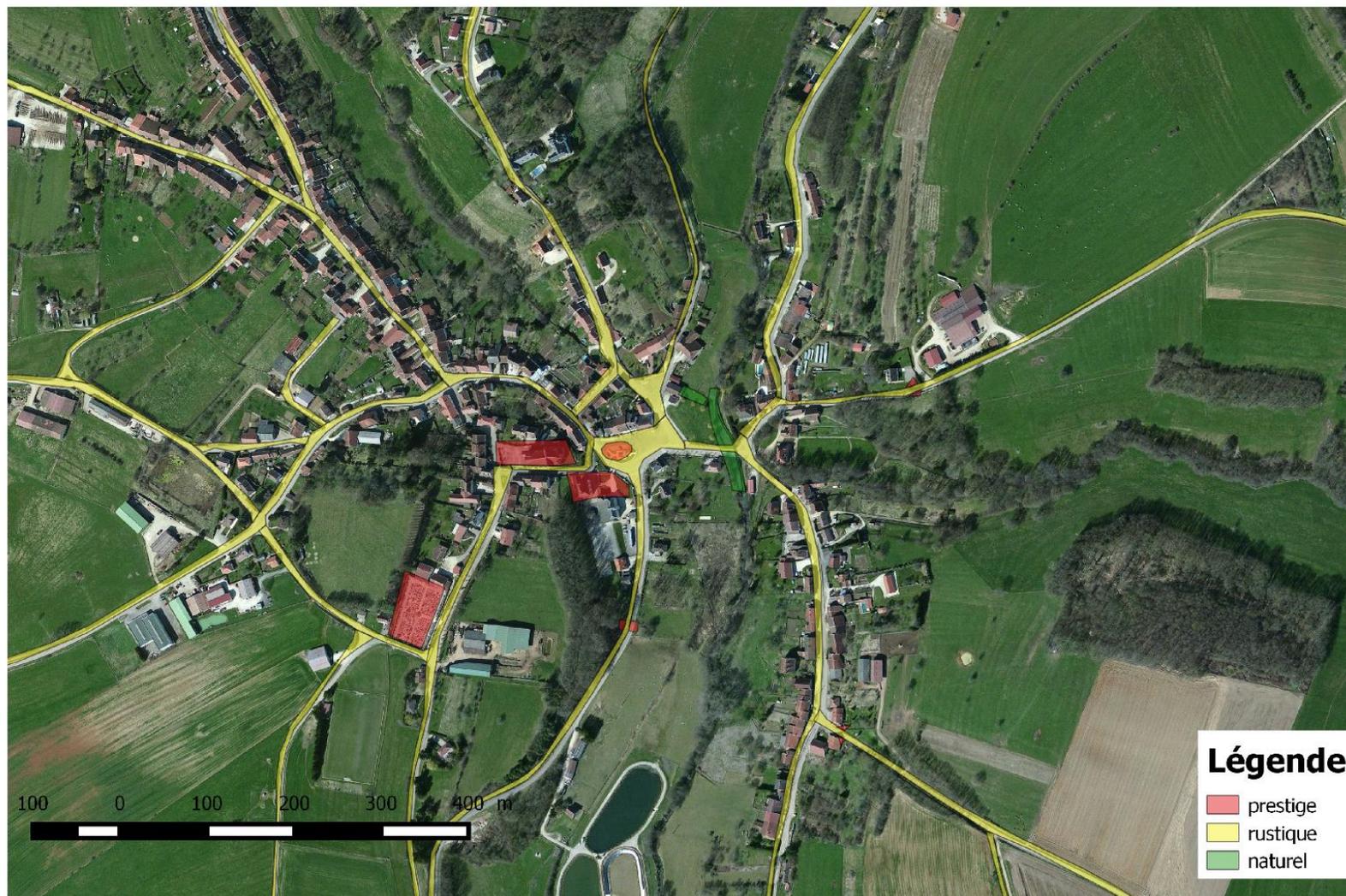
Les abords du ruisseau Du Fayl		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	- Gestion naturelle	- Fauche
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien annuel, couper et arracher les plantes aquatiques du lit du ruisseau afin de ralentir la croissance végétale dans les eaux du ruisseau. - Fauche tous les 2 à 3 ans en Août et septembre, selon la densité de végétation (attention à l'apparition d'espèces ligneuses) - Laisser une flore endémique, diverse se développer. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts.	- Epareuse	

4. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Afin de compléter ces préconisations, vous trouverez à la fin du rapport, un outil d'aide à la décision au format informatique. Celui-ci vous donnera des solutions alternatives adéquates en fonction des typologies d'espaces rencontrées.

5. LE PLAN DE ZONAGE

Carte des classes d'entretien de la commune de Bussières Les Belmont





Date : Décembre 2015
Rédacteur : Julia GAZAGNAIRE



Mairie de Champigny-Sous-Varennnes
8 rue de l'Eglise
52400 Champigny-Sous-Varennnes
Tél : 03 25 88 83 30

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE CHAMPIGNY-SOUS-VARENNES

CAHIER DES PRECONISATIONS D'ENTRETIEN



Étude réalisée avec le soutien de :



SOMMAIRE

1. Les zones de prestige	3
1.1. Les abords de la mairie.....	3
1.2. Le cimetière.....	4
1.3. Le monument à la vierge	7
1.4. L'église	8
1.5. La fontaine.....	9
1.6. Les entrées de ville	10
1.7. Les massifs fleuris	11
2. Les espaces d'accompagnement.....	12
2.1 Les trottoirs et caniveaux du village	12
2.2 Les accompagnements de voirie.....	14
2.3 Les pieds d'arbres	15
2.4. Les squares.....	16
3. Outil d'aide à la décision.....	17
4. Le plan de zonage	18

Le document présent est constitué de préconisations individuelles, pour la commune de Champigny-Sous-Varennnes, qui ne pourront en aucun cas être suivies par d'autres structures.



1. LES ZONES DE PRESTIGE

1.1. LES ABORDS DE LA MAIRIE

Constats :

La façade de la mairie doit être soignée. Elle représente l'image de la commune. L'entretien doit mettre en valeur le paysage communal.

La mairie est fleurie de plusieurs jardinières d'annuelles ce qui répond à la mise en valeur de ce lieu. Son accès se fait par un chemin en enrobé.

LES ABORDS DE LA MAIRIE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Fleurissement	- Paillage
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Balayage mécanique sur le parvis de la mairie, il est recommandé de réaliser entre 8 et 10 passages par an, afin de conserver cette zone de prestige sans aucune plante adventice. ✓ Comblir les interstices qui se formeront avec le temps avec du béton ou une résine adaptée. ✓ Dans les bacs, privilégier la plantation de vivaces, tout en les associant avec des annuelles. ✓ Du paillage organique (type paillettes de chanvre, coques de fèves de cacao) pourra être installé dans les jardinières afin de les mettre en valeur, de limiter l'énergie lumineuse disponible pour la croissance de la végétation spontanée et améliorer la structure du sol. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Paillage 	

Au vu de la fréquentation du site et pour asseoir la démarche, il est indispensable de communiquer auprès des habitants afin que ces derniers comprennent la démarche engagée.

Point réglementaire :

Délai de rentrée (arrêté du 12/09/06), balisage (arrêté du 27 juin 2011)



1.2. LE CIMETIERE

LE CIMETIERE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Les massifs de vivaces	- Le revêtement en graviers du cimetière
Photographie du site	Préconisations	
  	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les allées ✓ Enherbement des allées sur un mélange terre pierre. Ce type de mélange confère une grande résistance au fond de forme qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. Les bordures seront fauchées à l'aide d'un réciprocatteur. <i>Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : ce type de revêtement leur est accessible ponctuellement.</i> Ou ✓ Réaliser des allées en enrobé. Ce type de matériau, pérenne dans le temps, empêchera la pousse des adventices au centre du cheminement. Ou ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique dans les allées, va permettre de supprimer les espèces adventices et de laisser un espace propre. ○ Les espaces inter-tombes ✓ Plantation de végétaux couvre-sol résistants à la sécheresse (ex : Sedum) entre les tombes. Un tapis de sedums est déjà implanté dans l'enceinte du cimetière. 	

	<p>Une fois développées, ces plantes ne requièrent que peu d'entretien, elles sont très résistantes au piétinement et aux conditions difficiles. Attention toutefois à l'entretien des tombes à la javel qui altère les sedums et nuit gravement à l'environnement.</p> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Effectuer un désherbage thermique entre les tombes. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Utiliser un réciprocateur qui va pouvoir accéder aux espaces difficiles d'accès sans faire de projection sur les tombes. <ul style="list-style-type: none"> ○ Les abords du cimetière <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de vivaces aux abords du cimetière, afin de végétaliser le lieu et de le rendre plus agréable esthétiquement, avec par exemple des roses trémières <i>Alcea rosea</i> associées à des <i>Iris sp.</i>
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau expliquant la démarche « réduction des phytos » à l'entrée du cimetière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Réciprocateur (pour accéder aux endroits difficiles) - Plantes couvre-sol/ Vivaces - Désherbeur mécanique - Désherbeur thermique

Remarque(s) :

Supprimer les espaces inter-tombes permet d'éliminer les problèmes dus à l'entretien de ces zones car l'espace est occupé, et les herbes ne se développent donc pas.

Concernant de futurs aménagements, certains conseils pourront être appliqués afin de faciliter l'entretien :

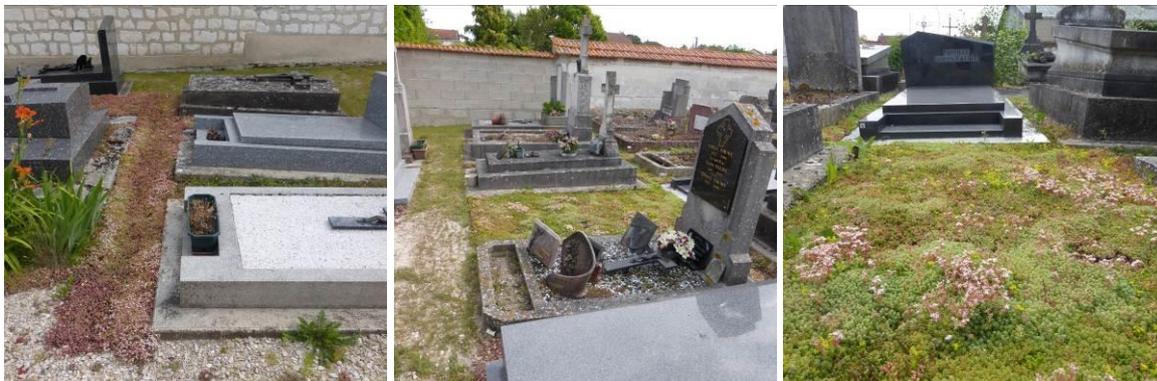
- Les tombes devront être mises « à touche-touche », c'est-à-dire que la plaque d'un monument doit venir toucher la plaque du monument voisin. Ceci permet d'éviter l'espace inter-tombe qui pose de gros problèmes d'entretien du fait de la faible largeur de l'espace.



Semelles jointives
Cimetière de Versailles (78)

- Les allées peuvent être conservées en herbe. Ainsi, l'entretien se fera par tonte, ce qui est beaucoup plus facile qu'une allée en graviers pour laquelle un désherbage est nécessaire très régulièrement.

Voici quelques photographies illustrant la végétalisation par couvre-sol de type sedums :



Végétalisation par Sedums
Cimetière de Fagnières (51)

Pour plus de conseils, reportez-vous à la fiche technique n°13 « l'aménagement des cimetières », du diagnostic et cahier des charges fourni à la commune.



1.3. LE MONUMENT A LA VIERGE

Le monument à la vierge		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Propreté du site	Paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmenter la part des plantes vivaces, tout en les associant avec des annuelles. ✓ Continuer de préférer des plantations de pleine terre, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Mise en place de paillage dans les jardinières et massifs. Un paillage fin et organique, mettrait ces espaces en valeur. ✓ Un désherbage manuel des jardinières en appoint. ✓ Garder les joints du socle en bon état afin d'éviter la pousse d'adventices. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche d'arrêt des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage 	

1.4. L'ÉGLISE



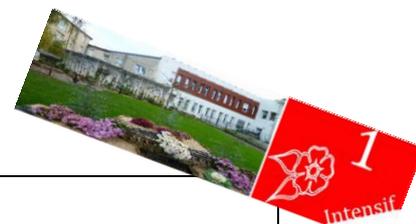
L'église		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Plantation de vivaces en pleine terre	L'utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
     	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Le parvis de l'église</u> ✓ Le parvis de l'église peut être traité avec un désherbeur thermique, qui permettra d'éliminer les herbes qui se développent dans les interstices de l'enrobé. ✓ Préférer les plantations de pleine terre afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Continuer la végétalisation des abords de l'église avec des espèces ayant le même développement que le cotonéaster <i>Cotoneaster dammeri</i>. ✓ Continuer l'enherbement, la hauteur de tonte oscille actuellement entre 5 et 6 cm l'été et de 3 cm en hiver, une hauteur de coupe remonter à 7 cm permettra au gazon de mieux résister à la sécheresse, de ralentir sa croissance, et de créer un couvert végétal exempt de plantes adventices et de mousses. ○ <u>Les abords de l'église</u> ✓ Enherbement de la surface sablée sur un mélange terre pierre. Ce type de mélange confère une grande résistance au fond de forme qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. Les espaces difficiles d'accès pourront être traités au réciprocateur <p style="text-align: center;">Ou</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique, va permettre de supprimer les espèces adventices et de laisser un espace propre.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique. - Désherbeur mécanique

1.5. LA FONTAINE



LA FONTAINE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage dans les bacs des jardinières.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un désherbage manuel des jardinières ✓ Mise en place de paillage dans les jardinières. Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao serait justifié et mettrait ces espaces en valeur. ✓ Refaire les joints des pavés si ceux-ci sont endommagés, un désherbage thermique en appoint peut être réalisé. ✓ Si des interstices sont présents entre la fontaine et le socle en béton, un désherbage thermique peut être réalisé. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Désherbeur thermique 	



1.6. LES ENTREES DE VILLE

LES ENTREES DE VILLE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Fleurissement de vivaces - Plantations de pleine terre 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage
Photographie	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer la plantation de vivaces en association avec les annuelles. - Continuer les plantations de pleine terre afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. - Du paillage pourra être installé dans les massifs, afin de limiter la pousse des adventices. - Un désherbage manuel interviendra pendant la période d'installation des couvre-sol. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau d'engagement dans la Charte d'entretien des espaces publics. 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage / Broyeur de végétaux pour réaliser le paillage. 	

Remarque(s) :

Les entrées principales de village sont des espaces fréquentés très régulièrement. Il est donc important de les conserver propres et esthétiques car elles renvoient à l'image de la commune.

1.7. LES MASSIFS FLEURIS



Les massifs fleuris		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site - Plantation de vivaces - Plantation en pleine terre 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage dans les massifs
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer de privilégier la plantation des vivaces en les associant avec des annuelles. ✓ Continuer de préférer des plantations de pleine terre, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Mise en place de paillage dans les jardinières. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao serait justifié et mettrait ces espaces en valeur. <p style="text-align: center;">Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de couvre-sol entre les arbustes et les plantations afin de diminuer le travail de désherbage. Les pervenches <i>Vinca minor</i> ont un feuillage persistant et s'adaptent à ce type d'aménagement. ✓ Un désherbage manuel des jardinières en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Plantation d'espèces couvre-sol 	

2. LES ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT



2.1 LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE

LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	L'enherbement de certains trottoirs.	Utilisation de produits phytosanitaires.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les caniveaux <ul style="list-style-type: none"> ✓ Balayage mécanique des caniveaux afin d'enlever la poussière (réservoir potentiel pour la germination de graines) ainsi que les adventices développées. ✓ Réfection des caniveaux en mauvais état, afin d'éliminer au maximum les interstices propices au développement de la flore spontanée. ✓ Un appoint en désherbage thermique ou manuel peut être effectué. ○ Les trottoirs : Pour l'entretien des trottoirs de nombreuses solutions existent : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Certains trottoirs peuvent être enherbés et tondus régulièrement par la suite. Une hauteur de tonte entre 5 et 7 cm permettra au gazon de s'épanouir pleinement et d'être plus résistant à la sécheresse et aux maladies. <i>De manière spontanée, l'obtention d'un couvert végétal intéressant peu prendre entre 1 et 3 ans suivant le type de sol.</i> ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique sur les surfaces perméables (allées en stabilisé) ✓ Continuer la réalisation des trottoirs en enrobé qui auront une tenue dans le temps plus longue et qui seront moins propices au 	

	développement des adventices.
Communication	Les besoins / Matériels
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Désherbeur thermique

Remarque (s) : Attention aux joints dégradés qui peuvent s'abîmer encore plus lors du passage de la balayeuse

2.2 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Parking face au cimetière		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique		Aménagement du parking
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Enherbement du site sur un mélange terre pierre (60% de pierre et 40% de terre végétale). La variété de gazon sélectionnée pour le semis doit être résistante à la sécheresse, au piétinement et se développer sur un sol pauvre. Ou ✓ Enherbement naturel. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut mettre deux à trois ans suivant le type de sol. Ou ✓ Désherbeur mécanique afin de supprimer les plantes adventices. ✓ Ajouter des plantes vivaces au pied du mur du cimetière afin de combler les espaces vides. Des espèces comme des roses trémières <i>Alcea rosea</i>, des fausses valérianes <i>Centranthus ruber</i> apporteront de la couleur aux pieds des murs et permettront une mise en valeur de celui-ci. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Mélange terre/pierre 	

2.3 LES PIEDS D'ARBRES



Les pieds d'arbres		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Enherbement des pieds d'arbres	- Plantation de couvre-sol - Paillage
Photographie du site	Préconisations	
   	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour les arbres se trouvant dans des surfaces enherbées, l'entretien du pied peut se faire par fauche ou au réciprocatteur afin de ne pas abîmer les pieds d'arbres. ✓ L'entretien des pieds d'arbres se trouvant sur des espaces imperméables peut être réalisé grâce à un réciprocatteur, et un désherbage manuel en appoint. <p style="text-align: center;">et/ou</p> ✓ Plantation de couvre-sol (lierre : <i>Hedera sp</i>, sédum : <i>Sedum sp</i>), de bulbes (narcisse : <i>Narcissus sp</i> iris : <i>Iris sp</i>) ou de vivaces (association d'alchémille molle : <i>Alchemilla mollis</i> et de géranium vivace : <i>Geranium macrorrhizum</i>). Ces plantations vont permettre de limiter l'énergie lumineuse disponible pour les adventices, d'embellir l'espace, de limiter l'entretien et de réduire l'érosion des sols. <p style="text-align: center;">et/ou</p> ✓ Mise en place de paillages minéraux ou organiques aux pieds des arbres. Le paillage doit être mis sur une épaisseur suffisante de 8 à 10 cm. Celui-ci limitera l'énergie lumineuse disponible pour les plantes adventices, protégera le sol contre les intempéries, améliorera la structure du sol (paillage organique) et jouera également un rôle d'embellissement. <p style="text-align: center;">et/ou</p> ✓ La plantation de prairie fleurie va permettre d'obtenir un résultat esthétiquement intéressant, il faudra cependant penser à l'arroser pendant sa mise en place et à la faucher ou à la tondre une fois que l'automne arrive. 	
Communication	Les besoins / Matériels	



Ville de Charmoy
FREDON CA

- Articles dans le journal communal	- Vivaces/ bulbes - Réciprocateur - Paillage minéral/organique
-------------------------------------	--

2.4. LES SQUARES



Les squares		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - L'enherbement - Présence de massifs 	
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tonte des surfaces enherbées, possibilité de laisser l'herbe fraîchement coupée sur place (petit volume) et de la répartir de manière uniforme sur le terrain. Cette technique va permettre au gazon de minéraliser l'azote présent dans l'herbe et de servir de nutriment naturel. Une hauteur de tonte entre 6 et 7 cm permettra au gazon de s'épanouir pleinement et d'être plus résistant à la sécheresse et aux maladies. ✓ Possibilité d'utiliser un réciprocateur afin d'accéder aux espaces difficiles (table de pique-nique). ✓ Passage d'un désherbeur mécanique adaptable sur un porte-outil ou sur tracteur, au niveau du cheminement afin d'éliminer les adventices et effectuer un entretien régulier. ✓ Continuer les plantations de pleine terre. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Articles de sensibilisation à la démarche dans le bulletin municipal.	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Désherbeur mécanique 	

3. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Afin de compléter ces préconisations, vous trouverez à la fin du rapport, un outil d'aide à la décision au format informatique. Celui-ci vous donnera des solutions alternatives adéquates en fonction des typologies d'espaces rencontrés.

4. LE PLAN DE ZONAGE

Classe d'entretien de la commune de Champigny-Sous-Varennnes





Date : Décembre 2015
Rédacteur : Julia GAZAGNAIRE



Mairie de Chézeaux
1 place de la Mairie
52400 Chézeaux
Tél : 03 25 88 83 29

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE CHEZEAUX

CAHIER DES PRECONISATIONS D'ENTRETIEN



Étude réalisée avec le soutien de :



SOMMAIRE

1. Les zones de prestige	3
1.1. Les abords de la mairie.....	3
1.2. Le cimetière.....	5
1.3. Le monument aux morts.....	8
1.4. L'église	9
1.5. Les entrées de ville	10
1.6. Les lavoir/fontaine	11
1.7. Le terrain de sport	12
1.8. Les massifs	13
2. Les espaces d'accompagnement.....	14
2.1 Les trottoirs et caniveaux du village	14
2.2 Les accompagnements de voirie.....	16
2.3 Les accompagnements de voirie.....	17
2.4 Les pieds d'arbres	18
2.5 Les squares.....	19
3. Les Espaces naturels	20
3.1 Les Marais de chézeaux.....	20
3.2 Les abords de la petite amance	21
4. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION	21
5. Le plan de zonage	22

Le document présent est constitué de préconisations individuelles, pour la commune de Chézeaux, qui ne pourront en aucun cas être suivies par d'autres structures.



1. LES ZONES DE PRESTIGE

1.1. LES ABORDS DE LA MAIRIE

Constats :

La façade de la mairie doit être soignée. Elle représente l'image de la commune. L'entretien doit permettre de mettre en valeur le paysage communal.

La façade de la mairie est agrémentée de nombreuses jardinières garnies de *Geranium X*, ce qui répond à la mise en valeur du bâtiment.

LES ABORDS DE LA MAIRIE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Propreté du site	- le paillage des massifs
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Passage du désherbeur thermique sur le parvis de la mairie pour avoir un résultat efficace, il est recommandé de réaliser entre 10 et 12 passages par an, afin de conserver cette zone de prestige sans aucune plante adventice. ✓ Comblir les interstices des marches afin de limiter au maximum la pousse de plantes indésirables. ✓ Le paillage des jardinières : Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao permettrait de réduire l'arrosage et d'amender le substrat. 	

Communication	Les besoins / Matériels
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	- Désherbeur thermique - Paillage

Au vu de la fréquentation du site et pour assoir la démarche, il est indispensable de communiquer auprès des habitants afin que ces derniers comprennent la démarche engagée.

Point réglementaire :

Délai de rentrée (arrêté du 12/09/06), balisage (arrêté du 27 juin 2011)

1.2 LE CIMETIERE



LE CIMETIERE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Le cheminement dallé 	<ul style="list-style-type: none"> - Le revêtement en gravillon des allées - L'utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les allées ✓ Refaire les joints de l'allée principale dallée. Par la suite un désherbage thermique pourra être effectué sur celle-ci. ✓ Enherbement des allées secondaires avec un mélange terre pierre. Ce type de mélange a un fond de forme solide et dur qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. Les bordures seront entretenues à l'aide d'un réciprocatteur. <i>Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : ce type de revêtement leur est accessible ponctuellement.</i> Ou ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique dans les allées secondaires, va permettre de supprimer les espèces adventices et de laisser un espace propre. ✓ Les escaliers en gravillons peuvent être traités grâce à un réciprocatteur qui supprimera les adventices et ne fera pas de projection. <p>On peut noter la présence du pourpier maraîcher <i>Portulaca oleracea</i> sur des zones en gravillons. En laissant se développer ce</p>	

	<p>type de plante aux tiges couchées et au port rampant, vous pouvez obtenir un couvert végétal qui permet au sol de rester frais. <i>Sa propagation peut-être contrôlée en l'arrachant facilement.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Les espaces inter-tombes</u> ✓ Plantation de plantes couvre-sol résistantes à la sécheresse (ex : Sedum) entre les tombes. <i>Une fois développées, ces plantes ne requièrent que peu d'entretien, elles sont très résistantes au piétinement et aux conditions difficiles. Attention toutefois à l'entretien des tombes à la javel qui peut les altérer.</i> Ou ✓ Effectuer un désherbage thermique entre les tombes placées sur une zone en gravillons. ✓ Continuer l'enherbement ○ <u>Les abords du cimetière</u> ✓ Plantation de vivaces au pied du mur du cimetière, afin de végétaliser le lieu et le rendre plus agréable esthétiquement. Comme par exemple avec de la <i>Salvia grahamii</i> (sauge rouge) qui est une espèce rustique vivace et avec une longue période de floraison (de mai jusqu'aux gelées). ✓ Refaire les joints des marches de l'entrée du cimetière, afin de limiter la pousse de plantes adventices, par la suite un désherbage thermique pourra être effectué.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau expliquant la démarche « réduction des phytos » à l'entrée du cimetière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réciprocateur - Plantes couvre-sol / Vivaces - Désherbeur mécanique

Remarque(s) :

Réaliser des inter-tombes jointives permet d'éliminer les problèmes dus à l'entretien de cette zone car l'espace est occupé, et les herbes ne se développent donc pas.

Concernant les aménagements futurs du cimetière, certains conseils pourront être appliqués afin de faciliter l'entretien :

- Les tombes devront être mises « à touche-touche », c'est-à-dire que la plaque d'un monument doit venir toucher la plaque du monument voisin. Ceci permet d'éviter l'espace inter-tombe qui pose des gros problèmes d'entretien du fait de la faible largeur de l'espace.



Semelles jointives
Cimetière de Versailles (78)

- Les allées peuvent être conservées en herbe. Ainsi, l'entretien se fera par tonte, ce qui est beaucoup plus facile qu'une allée en graviers pour laquelle un désherbage est nécessaire très régulièrement.

Voici quelques photographies illustrant la végétalisation par couvre-sol de type sedums :



Végétalisation par Sedums
Cimetière de Fagnières (51)

Pour plus de conseils, reportez-vous à la fiche technique n°13 « l'aménagement des cimetières », du diagnostic et cahier des charges fourni à la commune.

1.3. LE MONUMENT AUX MORTS



Le monument aux morts		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fleurissement ✓ Paillage ✓ Bon état des joints 	
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les massifs ✓ Privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. Les plantes vivaces demanderont un arrosage moins régulier et ne seront pas remplacées tous les ans. ✓ Du paillage fin peut être installé dans les jardinières, il permettra de limiter la pousse des adventices, de réduire l'arrosage et d'amender le sol. ○ La zone en béton ✓ Utiliser un désherbeur thermique sur cette zone restreinte afin d'éliminer les adventices. ✓ Balayage de cette zone 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de d'arrêt des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique - Paillage 	



1.4. L'ÉGLISE

L'église		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige		L'état des joints
Photographie du site	Préconisations	
	<p>✓ Les joints des dalles du parvis de l'église peuvent être refaits. Un désherbeur thermique peut également être utilisé en appoint. Il permettra d'éliminer les herbes qui se développent quand même dans les interstices.</p> <p>✓ Des plantations de vivaces et de bulbes peuvent être réalisées aux pieds des murs. Des jonquilles <i>Narcissus</i> x peuvent être couplées à des vivaces à port étalé ou tapissant de type érigerons <i>Erigeron karvinskianus</i> ou des campanules <i>Campanula</i> x, pourraient bien se développer dans ce type d'espace.</p>  <p><i>La Moncelle 08 Fredon CA</i></p>	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique. - Vivaces/bulbes 	



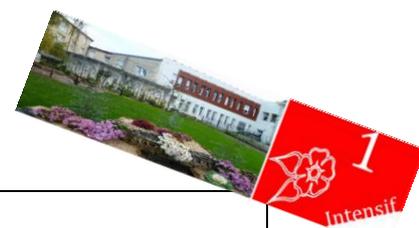
1.5. LES ENTREES DE VILLE

LES ENTREES DE VILLE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Le fleurissement - Plantation en pleine terre 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer de privilégier la plantation des vivaces, tout en les associant avec des annuelles. ✓ Continuer de préférer des plantations de pleine terre directement sous le panneau d'entrée de ville, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Du paillage pourra être installé dans les massifs, afin de limiter la pousse des adventices. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de couvre-sol entre les arbustes et les plantations afin de diminuer le travail de désherbage. Les Céanothes rampants <i>Ceanothus thyrsiflorus repens</i> ont un feuillage persistant, coriace et s'adapteraient à ce type d'aménagement. ✓ Un désherbage manuel interviendra pendant la période d'installation des couvre-sol. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau d'engagement dans la Charte d'entretien des espaces publics. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantes couvre-sol - Paillage / Broyeur de végétaux pour réaliser le paillage (disponible au niveau de la communauté de communes) 	

Remarque(s) :

Les entrées principales de village sont des espaces fréquentés très régulièrement. Il est donc important de les conserver propres et esthétiques car elles correspondent à l'image de la commune.

1.6. LES LAVOIR/FONTAINE



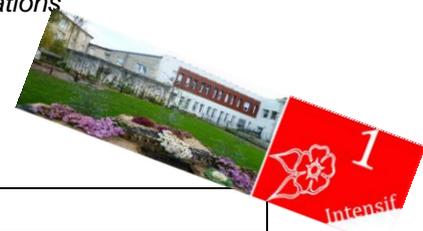
LAVOIR / FONTAINE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Propreté du site	Absence de paillage dans les bacs des jardinières.
Photographie du site	Préconisations	
   	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Le lavoire</u> ✓ Mise en place de paillage dans le massif et dans la jardinière. Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao serait justifié et mettrait ces espaces en valeur. ✓ Refaire les joints à l'intérieur du lavoire qui sont endommagés. ✓ Si des interstices sont présents, un désherbage thermique en appoint peut être réalisé. ○ <u>La fontaine</u> ✓ Veillez au bon état des joints. ✓ Un désherbage thermique peut être utilisé en appoint. ✓ La zone en gravillons autour des pavés peut être traitée grâce à un désherbeur mécanique. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Désherbeur thermique - Désherbeur mécanique 	

1.7. LE TERRAIN DE SPORT



Le boulodrome		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Propreté du site	
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Le boulodrome</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un désherbeur mécanique adaptable sur tracteurs ou porte-outils peut être utilisé pour les terrains à surface perméable. Ou ✓ Passage régulier d'un réciprocateur, afin de supprimer les adventices. ○ <u>Abord du boulodrome</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique dans les allées, va permettre de supprimer les espèces adventices et de laisser un espace propre. ✓ Tonte régulière. Une hauteur de coupe entre 5 et 7 cm permettra au gazon de s'épanouir pleinement et d'être plus résistant à la sécheresse et aux maladies. ✓ Possibilité d'utiliser un réciprocateur afin d'accéder aux endroits difficiles (bancs, tables de pique-nique). 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Désherbeur mécanique - Réceptocateur 	

1.8. LES MASSIFS



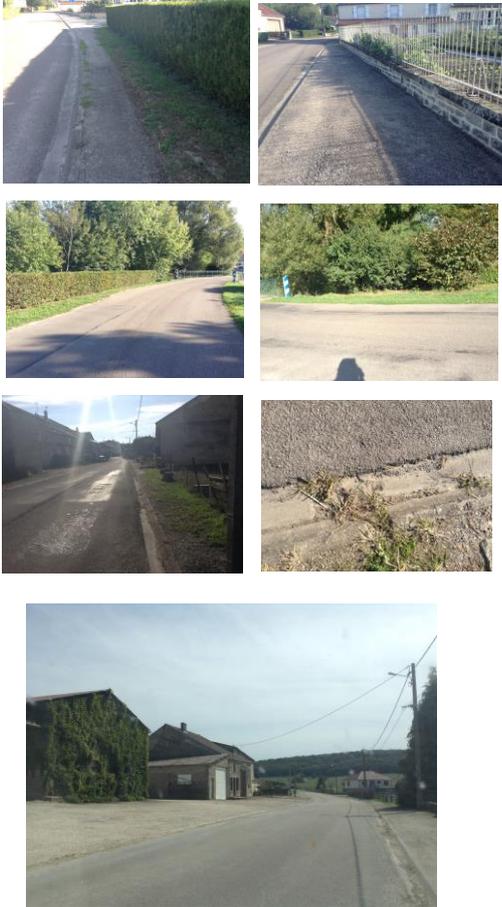
Les massifs		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site - Plantation de vivaces - Préférer les plantations de pleine terre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de paillage
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de paillage dans les jardinières. Un paillage réalisé avec des déchets d'élagages broyés (broyeur de végétaux disponible à la communauté de communes) mettrait ces espaces en valeur et amenderait le sol. ✓ Continuer de privilégier la plantation des vivaces en les associant avec des annuelles. ✓ Continuer de préférer des plantations de pleine terre, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Un désherbage manuel des massifs en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage 	

Remarques : Le fleurissement d'annuelles doit rester ponctuel et stratégique, il est important d'adapter son fleurissement en fonction des espaces.

2. LES ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT



2.1 LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE

LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- L'enherbement de certains trottoirs.	- Utilisation de produits phytosanitaires.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les caniveaux <ul style="list-style-type: none"> ✓ Balayage mécanique des caniveaux afin d'enlever la poussière (réservoir favorable à la germination de graines) ainsi que les adventices développées. ✓ Réfection des caniveaux, afin d'éliminer au maximum les interstices propices au développement de la flore spontanée. ✓ Un appoint en désherbage thermique ou manuel peut être effectué. ○ Les trottoirs : Pour l'entretien des trottoirs de nombreuses solutions existent : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Certains trottoirs peuvent être enherbés et tondus régulièrement par la suite. Une hauteur de tonte entre 5 et 7 cm permettra au gazon de s'épanouir pleinement et d'être plus résistant à la sécheresse et aux maladies. <i>L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut prendre entre 1 et 3 ans suivant le type de sol. Exemple de la rue du Moulin</i> ✓ Des plantations de vivaces peuvent être réalisées sur des trottoirs de large dimension côté mur. ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique sur les surfaces perméables (allée en stabilisé) 	

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser des trottoirs en enrobé qui auront une tenue dans le temps plus longue et qui seront moins propices au développement des adventices.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Désherbeur thermique - Désherbeur mécanique - Vivaces

Remarque (s) : Attention aux joints dégradés qui peuvent s'abîmer encore plus lors du passage de la balayeuse

2.2 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les pieds de mur		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement - Plantation de vivaces 	Utilisation des produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'ajout de plantes vivaces au pied des murs pour combler les espaces vides. Des espèces comme des érigerons <i>Erigeron karvinskianus</i>, associées à des bulbes de narcisse <i>Narcissus x</i>, de tulipe <i>Tulipa x</i> apporteront de la couleur aux pieds des murs et permettront une mise en valeur de celui-ci. <p>Ville de Montharville Source : FREDONCA</p> ✓ La mise en place de bandes de prairie fleurie au pied des murs peut être effectuée. La semence doit être choisie avec soin (afin d'être adaptée aux conditions d'installation : zone de rocaille ou terrain sec). Le terrain doit être labouré et exempt de mauvaise herbe au moment de semer. Le semis s'opère de mars à mai. Un fauchage peut être réalisé au moment de l'automne. ✓ Pour les espaces enherbés qui accompagnent les voiries, des tontes régulières, ou des fauches permettront de conserver un aspect esthétique intéressant. ✓ Les petits espaces couverts de gravillons pourront être enherbés. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut mettre deux à trois ans suivant le type de sol. L'enherbement permettra aux agents de réduire la tâche désherbage. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explication 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Plantes vivaces/ bulbes 	

2.3 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les talus		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de traitement chimique - Enherbement 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer de laisser l'herbe pousser naturellement. ✓ Tonte d'une bande enherbée de un mètre en bordure de route. Le passage de la tondeuse sur la largeur d'un mètre permet de marquer la présence d'un entretien. ✓ Végétaliser certain talus avec des espèces à port rampant et qui se développent rapidement par exemple le cotonéaster <i>Cotoneaster dammerii</i>. ✓ Replanter rapidement si des espaces sont laissés à nu. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explication 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivace / plantes couvre-sol - Tondeuse 	

2.4 LES PIEDS D'ARBRES



Les pieds d'arbres		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement des pieds d'arbres 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation - Paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de plantes couvre-sol (lierre : <i>Hedera sp</i>, sédum : <i>Sedum sp</i>), de bulbes (Narcisse : <i>Narcissus sp</i> iris : <i>Iris sp</i>) ou de vivaces (association d'Alchémille molle : <i>Alchemilla mollis</i> et de géranium vivace : <i>Geranium macrorhizum</i>). Ces plantations vont permettre de limiter l'énergie lumineuse disponible pour les adventices, d'embellir l'espace, de limiter l'entretien et de réduire l'érosion des sols. et/ou ✓ La Plantation de prairie fleurie va permettre d'obtenir un résultat esthétiquement intéressant, il faudra cependant penser à l'arroser pendant sa mise en place et à la faucher ou à la tondre une fois que l'automne arrive. <div style="text-align: right;"> <p>Ville de Charmoy FREDON CA</p> </div> ✓ Mise en place de paillages minéraux ou organiques aux pieds des arbres. Le paillage doit être mis sur une épaisseur suffisante de 8 à 10 cm. Celui-ci limitera l'énergie lumineuse disponible pour les plantes adventices, protégera le sol contre les intempéries, améliorera la structure du sol (paillage organique) et jouera également un rôle d'embellissement. ✓ Pour les arbres se trouvant dans des surfaces enherbées, l'entretien du pied peut se faire par fauche ou au réciprocatteur afin de ne pas abîmer les pieds d'arbres. ✓ L'entretien des pieds d'arbres se trouvant sur des espaces imperméable peut être réalisé grâce à un réciprocatteur, et un désherbage manuel en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivaces/ bulbes - Réciprocatteur - Paillage minéral/organique 	

2.5 LES SQUARES

Les squares		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Les zones enherbées - Présence de massifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Installation de paillage dans les massifs et au pied des arbustes. ✓ Tonte des surfaces enherbées, possibilité de laisser l'herbe fraîchement coupée sur place (petit volume) et de la répartir de manière uniforme sur le terrain. Cette technique va permettre au gazon de minéraliser l'azote présent dans l'herbe et de servir de nutriment naturel. ✓ L'entretien des abords des bancs peut être réalisé grâce à un réciprocateur, qui permettra d'accéder aux zones difficiles. ✓ Les cheminements peuvent être traités grâce à un désherbeur mécanique. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles de sensibilisation à la démarche dans le bulletin municipal. 	<ul style="list-style-type: none"> - Broyeur de végétaux pour réaliser le paillage - Plantes vivaces - Réciprocateur - Désherbeur mécanique 	



3. LES ESPACES NATURELS

3.1 LES MARAIS DE CHEZEAUX

Les marais de Chézeaux		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion naturelle - Fauche tardive 	
Photographie du site	Préconisations	
 <p>Source : http://chemindeleau.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'accès au marais ✓ Continuer la réalisation d'une fauche tardive sur les abords du chemin, les espèces endémiques vont pouvoir s'installer et proliférer dans l'espace qui leur ait assigné. La fauche doit être réalisée à la fin de l'été pour ne pas interrompre le cycle biologique de la faune et la flore. Un passage de 90cm devra être laissé pour les visiteurs. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse/Faucheuse 	

3.2 LES ABORDS DE LA PETITE AMANCE

Les abords de la petite Amance		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	- Gestion naturelle	
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entretien annuel, couper et arracher les plantes aquatiques du lit du ruisseau afin de ralentir la croissance végétale dans les eaux du ruisseau. ✓ Fauche tous les 2 à 3 ans en août et septembre, selon la densité de végétation (attention à l'apparition d'espèces ligneuses). ✓ Laisser une flore endémique, diverse se développer. <div style="display: flex; align-items: flex-start; margin-top: 10px;">  <p>On peut noter la présence de la Salicaire rouge <i>Lythrum salicaria</i>. Cette plante à des tiges verticales pouvant atteindre jusqu'à 1m 50, elle est caractéristique des zones humides et les insectes pollinisateurs en sont très friands.</p> </div>	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts.	- Epareuse	

4. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Afin de compléter ces préconisations, vous trouverez à la fin du rapport, un outil d'aide à la décision au format informatique. Celui-ci vous donnera des solutions alternatives adéquates en fonction des typologies d'espaces rencontrés.

5. LE PLAN DE ZONAGE

carte des classes d'entretien de la commune de Chézeaux





Date : Décembre 2015
Rédacteur : Julia GAZAGNAIRE



Place du château
52500 Corgirnon
Tél : 03 25 88 17 56

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE CORGIRNON

CAHIER DES PRECONISATIONS D'ENTRETIEN



Étude réalisée avec le soutien de :



SOMMAIRE

1. Les zones de prestige	3
1.1. Les abords de la mairie.....	3
1.2. Le cimetière.....	4
1.3. Le monument aux morts.....	7
1.4. L'église	8
1.5. Les entrées de ville	10
1.6. Les terrains de sport	11
1.7. Les massifs fleuris	12
2. Les espaces d'accompagnement.....	13
2.1. Les trottoirs et caniveaux du village	13
2.2. Les accompagnements de voirie.....	15
2.3. Les accompagnements de voirie.....	16
2.4. Les accompagnements de voirie.....	17
2.5. Les pieds d'arbres	18
2.6. Les grands espaces enherbés	19
2.7. Le camping.....	20
3. Les zones naturelles	21
3.1 Les abords de l'étang.....	21
3.2 Les chemins du boisement	22
4. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION	22
5. Le plan de zonage	23

Le document présent est constitué de préconisations individuelles, pour la commune de Corgirnon, qui ne pourront en aucun cas être suivies par d'autres structures.



1. LES ZONES DE PRESTIGE

1.1. LES ABORDS DE LA MAIRIE

Constats :

La façade de la mairie doit être soignée. Elle représente l'image de la commune. L'entretien doit mettre en valeur le paysage communal.

La mairie est fleurie de plusieurs jardinières d'annuelles de type : géranium *Géranium sp*, ce qui répond à la mise en valeur de ce lieu. Son accessibilité se fait par un chemin en enrobé.

LES ABORDS DE LA MAIRIE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Fleurissement	- Renouveler régulièrement le paillage des massifs
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Balayage mécanique sur le parvis de la mairie, il est recommandé de réaliser entre 8 et 10 passages par an, afin de conserver cette zone de prestige sans aucune plante adventice. ✓ Comblir les interstices entre le bâtiment et le parvis afin d'éviter la pousse d'adventice. ✓ La hauteur des coupes de tontes dans le parc face à la mairie est actuellement de 3 cm, remonter la hauteur de coupe à 7 cm permettra au gazon de mieux résister à la sécheresse, de ralentir sa croissance, et de créer un couvert végétal exempt de plantes adventices et de mousses. ✓ Dans les massifs et les bacs, privilégier la part de plantations vivaces en les associant avec des annuelles. ✓ Préférer les plantations de pleine terre afin d'économiser l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. 	

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Du paillage organique (type bois raméal fragmenté) pourra être installé dans les massifs afin de limiter la pousse d'adventice.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - vivaces

Au vu de la fréquentation du site et pour asseoir la démarche, il est indispensable de communiquer auprès des habitants afin que ces derniers comprennent la démarche engagée.

Point réglementaire :

Délai de rentrée (arrêté du 12/09/06), balisage (arrêté du 27 juin 2011)

1.2. LE CIMETIERE



LE CIMETIERE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Les massifs de vivaces	<ul style="list-style-type: none"> - Le revêtement en graviers du cimetière
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les allées ✓ Enherbement des allées sur un mélange terre pierre. Ce type de mélange confère une grande résistance au fond de forme qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. Les bordures seront fauchées à l'aide d'un réciprocatteur. <i>Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : ce type de revêtement leur est accessible ponctuellement.</i> Ou ✓ Réaliser des allées en enrobé. Ce type de matériau, pérenne dans le temps, limitera la pousse des adventices au centre du cheminement. 	

	<p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique dans les allées, va permettre de supprimer les espèces adventices et de laisser un espace propre. <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Les espaces inter-tombes</u> ✓ Plantation de végétaux couvre-sol résistantes à la sécheresse (ex : Sedum) entre les tombes. <p><i>Une fois développées, ces plantes ne requièrent que peu d'entretien, elles sont très résistantes au piétinement et aux conditions difficiles. Attention toutefois à l'entretien des tombes à la javel qui altère les sedums et nuit gravement à l'environnement.</i></p> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Effectuer un désherbage thermique entre les tombes. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Utiliser un réciprocateur qui va pouvoir accéder aux espaces difficiles d'accès sans faire de projection sur les tombes. <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Le columbarium</u> ✓ La zone pavée du columbarium peut être traitée grâce à un désherbage thermique. ○ <u>Les abords du cimetière</u> ✓ Plantation de vivaces aux abords du cimetière, afin de végétaliser le lieu et de le rendre plus agréable esthétiquement. Comme c'est le cas au niveau du columbarium avec des roses trémières <i>Alcea rosea</i> associées à des <i>iris sp.</i>
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau expliquant la démarche « réduction des phytos » à l'entrée du cimetière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Réciprocateur (pour accéder aux endroits difficiles) - Plantes couvre-sol/ Vivaces - Désherbeur mécanique - Désherbeur thermique

Remarque(s) :

Réaliser des inter-tombes jointives permet d'éliminer les problèmes dus à l'entretien de cette zone car l'espace est occupé, et les herbes ne se développent donc pas.

Concernant de futurs aménagements, certains conseils pourront être appliqués afin de faciliter l'entretien :

- Les tombes devront être mises « à touche-touche », c'est-à-dire que la plaque d'un monument doit venir toucher la plaque du monument voisin. Ceci permet d'éviter l'espace inter-tombe qui pose de gros problèmes d'entretien du fait de la faible largeur de l'espace.



Semelles jointives
Cimetière de Versailles (78)

- Les allées peuvent être conservées en herbe. Ainsi, l'entretien se fera par tonte, ce qui est beaucoup plus facile qu'une allée en graviers pour laquelle un désherbage est nécessaire très régulièrement.

Voici quelques photographies illustrant la végétalisation par couvre-sol de type sedums :



Végétalisation par Sedums
Cimetière de Fagnières (51)

Pour plus de conseils, reportez-vous à la fiche technique n°13 « l'aménagement des cimetières », du diagnostic et cahier des charges fourni à la commune.



1.3. LE MONUMENT AUX MORTS

Le monument aux morts		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Propreté du site	L'utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les adventices présentes au niveau des bordures et de l'espace en gravillons peuvent être supprimées à l'aide d'un réciprocateur. Ou ✓ Le désherbage thermique peut être utilisé sur ce type de zone. - Le désherbage manuel interviendra dans le cadre de l'élimination des herbes indésirables qui pousseraient malgré tout. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche d'arrêt des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réciprocateur - Ou désherbage thermique 	

Remarque(s) :

Ce type de revêtement est propice au développement rapide des adventices, au moins 8 passages du réciprocateur ou du désherbeur thermique sont nécessaire.

1.4. L'ÉGLISE



L'église		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Plantation de vivace en pleine terre	L'utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le parvis de l'église peut être traité avec un désherbeur thermique, qui permettra d'éliminer les herbes qui se développent dans les interstices de l'enrobé. ✓ La totalité des pieds de murs qui sont actuellement dégradés peuvent accueillir des vivaces. Des géraniums vivaces à feuilles rondes <i>Geranium rotundifolium</i>, des Erigerons <i>Erigeron karvinskianus</i> ou encore des hortensias <i>Hydrangea sp</i> pourraient bien se développer dans ce type d'espace. <p>On peut noter la présence de l'espèce Cymbalaire des murailles <i>Cymbalaria muralis</i>. C'est une espèce décorative qui colonise rapidement les murs en pierre sans causer de désagréments. Il est donc inutile de l'éradiquer.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Eradiquer les liserons qui se trouvent à l'arrière de l'église. Arracher la partie aérienne et souterraine ou utiliser un désherbeur thermique. Cette plante se développe rapidement et viendra vite envahir la totalité de l'espace qui lui est disponible.  ✓ Comblir les interstices des marches des escaliers avec du béton ou de la résine afin d'éviter le développement d'adventices. ✓ Remonter la hauteur de coupe du gazon à 7 cm. (cf : 1.1 Les abords de la mairie) 	

Communication	Les besoins / Matériels
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	- Désherbeur thermique. - Vivaces



1.5. LES ENTREES DE VILLE

LES ENTREES DE VILLE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Fleurissement de vivaces - Plantations de pleine terre 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer la plantation de vivaces en association avec les annuelles. - Continuer les plantations de pleine terre afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. - Du paillage pourra être installé dans les massifs, afin de limiter la pousse des adventices. - Un désherbage manuel interviendra pendant la période d'installation des couvre-sol. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau d'engagement dans la Charte d'entretien des espaces publics. 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage / Broyeur de végétaux pour réaliser le paillage. 	

Remarque(s) :

Les entrées principales de village sont des espaces fréquentés très régulièrement. Il est donc important de les conserver propres et esthétiques car elles renvoient à l'image de la commune.

1.6. LES TERRAINS DE SPORT

Les terrains de sport		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Propreté du site	Refaire les joints
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Terrain omnisport</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Entretien régulier du terrain omnisport avec un nettoyeur haute pression. Il permettra d'enlever les résidus de terre, qui servent de substrat pour les plantes adventices. ✓ Refaire les joints endommagés qui encouragent la levée des adventices. ✓ Un désherbage thermique peut être réalisé en appoint. ○ <u>Terrain de football</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tonte régulière (une fois toute les deux semaines, selon la pousse). Varier la hauteur du gazon en fonction de l'utilisation du terrain, en période de jeu la tonte doit être de 35 mm (une tonte plus haute reste favorable), mais en période de repos la hauteur de coupe peut être relevée afin de favoriser l'enracinement profond, la résistance à la sécheresse et la densité du gazon. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique - Tondeuse 	



1.7. LES MASSIFS FLEURIS

Les massifs fleuris		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site - Plantation de vivaces - Plantation en pleine terre 	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler régulièrement le paillage dans les massifs
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer de privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. ✓ Continuer de préférer des plantations de pleine terre, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Mise en place de paillage dans les jardinières. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao serait justifié et mettrait ces espaces en valeur. ✓ Un désherbage manuel des jardinières en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage 	

2. LES ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT



2.1. LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE

LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	L'enherbement de certains trottoirs.	Utilisation de produits phytosanitaires.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les caniveaux <ul style="list-style-type: none"> ✓ Balayage mécanique des caniveaux afin d'enlever la poussière (réservoir potentiel pour la germination de graines) ainsi que les adventices développées. ✓ Réfection des caniveaux, afin d'éliminer au maximum les interstices propices au développement de la flore spontanée. ✓ Un appoint en désherbage thermique ou manuel peut être effectué. ○ Les trottoirs : Pour l'entretien des trottoirs de nombreuses solutions existent : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Certains trottoirs peuvent être enherbés et tondus régulièrement par la suite. Une hauteur de tonte entre 5 et 7 cm permettra au gazon de s'épanouir pleinement et d'être plus résistant à la sécheresse et aux maladies. <i>De manière spontanée, l'obtention d'un couvert végétal intéressant peu prendre entre 1 et 3 ans suivant le type de sol.</i> ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique sur les surfaces perméables (allée en stabilisé) ✓ Réaliser des trottoirs en enrobé qui auront une tenue dans le temps plus longue et qui seront moins propices au développement des adventices. 	

Communication	Les besoins / Matériels
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	- Balayeuse autoportée. - Désherbeur thermique

Remarque (s) : Attention aux joints dégradés qui peuvent s'abîmer encore plus lors du passage de la balayeuse

2.2. LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les pieds de mur		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Enherbement	- Plantation de vivace
Photographie du site	Préconisations	
   	<ul style="list-style-type: none"> - L'ajout de plantes vivaces au pied des murs pour combler les espaces vides. Des espèces comme des roses trémières <i>Alcea rosea</i>, des fausses valérianes <i>Centranthus ruber</i> (déjà présentes dans la commune) apporteront de la couleur aux pieds des murs et permettront une mise en valeur de ceux-ci.  - La mise en place de bande de prairie fleurie au pied des murs peut être effectuée. Le semis doit être choisi avec soin (zone de rocaille ou terrain sec). Le terrain doit être labouré et exempt de mauvaise herbe au moment du semis à réaliser entre mars et mai. Un fauchage peut être réalisé au moment de l'automne.  <small>Source : FREDON</small> - Pour les espaces enherbés qui accompagnent les voiries, des tontes régulières, ou des fauches permettront de conserver un aspect esthétique intéressant. - Les petits espaces couverts de gravillons pourront être enherbés. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut mettre deux à trois ans suivant le type de sol. L'enherbement permettra aux agents de réduire la tâche de désherbage. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explicatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Plantes vivaces 	

2.3. LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE

Les talus		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Absence de traitement chimique	- Absence de paillage.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer de laisser l'herbe pousser naturellement. ✓ Tonte d'une bande enherbée de un mètre en bordure de route. Le passage de la tondeuse sur la largeur d'un mètre permet d'élargir le champ de vision sur le bas-côté de la route et de répondre à une certaine exigence sécuritaire. De plus, tondre sur une bande d'un mètre permet de montrer qu'un entretien est pratiqué sur ce talus et que celui-ci n'est pas laissé en « friche ». ✓ Fauche de la zone au-delà d'un mètre. Une à deux fauches par an seront suffisantes. La hauteur de coupe peut être relevée au moins à 9 cm, ce qui permet de limiter les perturbations sur la faune et la flore et restreindre l'usure du matériel. <p style="text-align: center;">Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer la Plantation de couvre-sols intéressants pour la végétalisation des talus comme le cotonéaster : <i>Cotoneaster dammerii</i> qui a un port rampant et qui se développe rapidement. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explication 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivace - Epareuse - Tondeuse 	

2.4. LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE

Parking		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	Aménagement du parking	
Photographie du site	Préconisations	
  	<p>Pour la gestion du parking en enrobé plusieurs solutions sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Balayage mécanique afin de supprimer les plantes adventices. ✓ Utiliser le désherbage thermique en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Désherbeur thermique 	

Remarque (s) : Les parkings sont enrobé, ce type de matériau est pérenne dans le temps, il évite une pousse trop rapide des adventices.

2.5. LES PIEDS D'ARBRES



Les pieds d'arbres		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Enherbement des pieds d'arbres	- Plantation de plantes couvre-sol - Paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour les arbres se trouvant dans des surfaces enherbées, l'entretien du pied peut se faire par fauche ou au réciprocatteur afin de ne pas abîmer les pieds d'arbres. ✓ L'entretien des pieds d'arbres se trouvant sur des espaces imperméables peut être réalisé grâce à un réciprocatteur, et un désherbage manuel en appoint. et/ou ✓ Plantation de couvre-sol (lierre : <i>Hederas sp</i>, sédum : <i>Sedum sp</i>), de bulbes (Narcisse : <i>Narcissus sp</i> iris : <i>Iris sp</i>) ou de vivaces (association d'Alchémille molle : <i>Alchemilla mollis</i> et de géranium vivace : <i>Geranium macrorhizum</i>). Ces plantations vont permettre de limiter l'énergie lumineuse disponible pour les adventices, d'embellir l'espace, de limiter l'entretien et de réduire l'érosion des sols. et/ou ✓ Mise en place de paillages minéraux ou organiques aux pieds des arbres. Le paillage doit être mis sur une épaisseur suffisante de 8 à 10 cm. Celui-ci limitera l'énergie lumineuse disponible pour les plantes adventices, protégera le sol contre les intempéries, Améliorera la structure du sol (paillage organique) et jouera également un rôle d'embellissement. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Articles dans le journal communal	<ul style="list-style-type: none"> - Vivaces/ bulbes - Réciprocatteur - Paillage minéral/organique 	

2.6. LES GRANDS ESPACES ENHERBES



Les espaces enherbés		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - L'enherbement - Présence de massifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de paillage
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> - Tonte des surfaces enherbées, possibilité de laisser l'herbe fraîchement coupée sur place (petit volume) et de la répartir de manière uniforme sur le terrain. Cette technique va permettre au gazon de minéraliser l'azote présent dans l'herbe et de servir de nutriment naturel. Une hauteur de tonte entre 5 et 7 cm permettra au gazon de s'épanouir pleinement et d'être plus résistant à la sécheresse et aux maladies. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles de sensibilisation à la démarche dans le bulletin municipal. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse 	

2.7. LE CAMPING

Le camping		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - L'enherbement - Présence de massifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de paillage
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>L'allée principale</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique sur l'allée principale va permettre de supprimer les adventices. ○ <u>Les emplacements</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Enherbement des allées sur un mélange terre pierre. Ce type de mélange a un fond de forme solide et dur qui permet aux véhicules de stationner aisément sur la zone. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. Les bordures seront entretenues à l'aide d'un réciprocateur. Ou ✓ Passage d'un désherbeur mécanique comme dans l'allée principale. Ou ✓ Passage d'un désherbeur thermique. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles de sensibilisation à la démarche dans le bulletin municipal. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Déshebeur mécanique - Déshebeur thermique - Réciprocateur 	

3. LES ZONES NATURELLES

3.1 LES ABORDS DE L'ETANG



Les abords De l'Étang rue de la belle fontaine		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	- Gestion naturelle	- Fauche tardive
Photographie du site	Préconisations	
    	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La végétation aquatique ne nécessite pas d'entretien, si les jonchaies deviennent trop importantes, réaliser une fauche partielle hivernale en exportant les déchets. ✓ Laisser une flore endémique, diverse se développer. Puis réaliser une fauche tardive sur les abords de l'étang, les espèces endémiques vont pouvoir s'installer et proliférer dans l'espace qui leur ait assigné. La fauche doit être réalisée à la fin de l'été pour ne pas interrompre leur cycle biologique. Une forme esthétique peut être réalisée avec l'aide d'une tondeuse, afin de mettre en exergue l'entretien qui est réalisé. ✓ Laisser s'enherber Les abords de la structure en bois, un réciprocatteur peut être utilisé afin de réaliser l'entretien dans les endroits difficiles d'accès. ✓ Laisser s'enherber le chemin menant au lac. L'obtention d'un couvert végétal uniforme peut mettre 2 à 3 ans. Une fois enherbée cette zone pourra être tondu. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts.	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Réciprocatteur 	

3.2 LES CHEMINS DU BOISEMENT



Les chemins du boisement		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	- Gestion naturelle	- Fauche tardive
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Débroussaillage des abords du chemin et suppression des dépôts sauvages. ✓ Possibilité de laisser une flore endémique, diverse se développer sur certaines portions des abords de la route. Une fauche tardive sera ensuite réalisée à la fin de l'été pour ne pas interrompre le cycle biologique de la faune et la flore. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts.	- Débroussailleuse	

4. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Afin de compléter ces préconisations, vous trouverez à la fin du rapport, un outil d'aide à la décision au format informatique. Celui-ci vous donnera des solutions alternatives adéquates en fonction des typologies d'espaces rencontrées.



Date : Décembre 2015
Rédacteur : Julia GAZAGNAIRE



Mairie de Fayl-Billot
15 place de la mairie
52500 Fayl-Billot
Tél : 03 25 87 63 40

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE FAYL-BILLOT

CAHIER DES PRECONISATIONS D'ENTRETIEN



SOMMAIRE

1. Les zones de prestige	3
1.1. Les abords de la mairie.....	3
1.2. Les cimetières.....	5
1.3. Les monuments aux morts.....	8
1.4. Les églises	10
1.5. Les entrées de ville	12
1.6. les lavoirs	13
1.7. Les terrains de sport	14
1.8. Les massifs fleuris	15
1.9. Le kiosque place de la mairie, Fayl-Billot	16
1.10. Le rond-point place de la barre, Fayl-Billot et les abords de la fontaine, Charmoy ...	17
2 Les espaces d'accompagnement.....	18
2.1 Les trottoirs et caniveaux du village	18
2.2 Les accompagnements de voirie.....	20
2.3 Les accompagnements de voirie.....	21
2.4 Les accompagnements de voirie.....	22
2.5 Les pieds d'arbres	23
2.6 Jeux d'enfants	24
3. Les Espaces naturels	25
3.1 Les abords des étangs.....	25
3.2 Espaces dédiés à la fauche tardive	26
3.3 Les cheminements de la cascade de charmoy	27
4. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION	27
5. Le plan de zonage	28

Le document présent est constitué de préconisations individuelles, pour la commune de Fayl-Billot, qui ne pourront en aucun cas être suivies par d'autres structures.



1. LES ZONES DE PRESTIGE

1.1. LES ABORDS DE LA MAIRIE

Constats :

La façade de la mairie doit être soignée. Elle représente l'image de la commune. L'entretien doit permettre de mettre en valeur le paysage communal.

Les façades des mairies (Fayl-Billot, Broncourt) sont agrémentées de jardinières garnies notamment de *Geranium sp*, de gaura de lindheimer *Gaura lindheimeri*, ce qui répond à la mise en valeur du bâtiment.

LES ABORDS DES MAIRIES		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Propreté des sites	- le paillage des massifs
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Mairie de Fayl-Billot et Broncourt</u> ✓ Balayage mécanique sur les parvis des églises, pour avoir un résultat efficace, il est recommandé de réaliser entre 8 et 10 passages par an, afin de conserver cette zone de prestige sans aucune plante adventice. ✓ Comblir les interstices entre les bâtiments et les parvis avec du béton ou des résines, afin de limiter au maximum la pousse de plantes indésirables. ✓ Privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. Les plantes vivaces demanderont un arrosage moins régulier et ne seront pas remplacées tous les ans. ✓ Le paillage des jardinières : Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao permettrait de réduire l'arrosage et d'amender le substrat. 	

	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Mairie de Charmoy</u> ✓ Utiliser un désherbeur mécanique, idéal pour les chemins et surfaces perméables. Il est adaptable sur tracteurs ou cellules porte-outils. ✓ Possibilité de réaliser des plantations de vivaces de pleine terre paillées sur 8 cm. Des rosiers ornementaux seraient adaptés à cet espace de prestige et permettraient de réduire la tâche de désherbage.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Désherbeur mécanique - Paillage

Au vu de la fréquentation du site et pour assoir la démarche, il est indispensable de communiquer auprès des habitants afin que ces derniers comprennent la démarche engagée.

Point réglementaire :

Délai de rentrée (arrêté du 12/09/06), balisage (arrêté du 27 juin 2011)

1.2. LES CIMETIERES



LES CIMETIERES		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Le cheminement dallé 	<ul style="list-style-type: none"> - Le revêtement en gravillon des allées - L'utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les allées ✓ Enherbement des allées principales et secondaires en gravillon avec un mélange terre pierre. Ce type de mélange a un fond de forme solide et dur qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. Les bordures seront entretenues à l'aide d'un réciprocatteur. <i>Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : ce type de revêtement leur est accessible ponctuellement.</i> Ou ✓ Continuer la réalisation des allées en enrobés (comme dans le cimetière de Broncourt). Ce type de matériau est pérenne dans le temps et limitera la pousse des adventices. Un désherbeur thermique pourra être utilisé en appoint. Ou ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique dans les allées perméables, va permettre de supprimer les espèces adventices et de laisser un espace propre. ○ Les espaces inter-tombes ✓ Plantation de plantes couvre-sol résistantes à la sécheresse (ex : Sedum) entre les tombes. 	

	<p><i>Une fois développées, ces plantes ne requièrent que peu d'entretien, elles sont très résistantes au piétinement et aux conditions difficiles. Attention toutefois à l'entretien des tombes à la javel qui peut les altérer.</i></p> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Effectuer un désherbage thermique entre les tombes. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Utiliser un réciprocateur qui va permettre d'accéder aux espaces difficiles sans faire de projection sur les tombes contrairement au rotofil. <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Les abords des cimetières</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de vivaces au pied du mur du cimetière, afin de végétaliser le lieu et le rendre plus agréable esthétiquement. Comme par exemple avec de la <i>Salvia grahamii</i> (sauge rouge) qui est une espèce rustique vivace et avec une longue période de floraison (de mai aux gelées) ou encore des roses trémières <i>Alcea rosea</i>. <div data-bbox="734 1115 962 1285" style="text-align: center;">  </div> <p>On peut noter la présence de l'espèce Cymbalaire des murailles <i>Cymbalaria muralis</i> ou encore du <i>sedum album</i> (orpin blanc). Ces espèces décoratives colonisent rapidement les murs en pierre sans causer de désagréments. Il est donc inutile de l'éradiquer.</p>
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau expliquant la démarche « réduction des phytos » à l'entrée du cimetière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réciprocateur (pour accéder aux endroits difficiles) - Plantes couvre-sol - Désherbeur mécanique - Désherbeur thermique

Remarque(s) :

Réaliser des inter-tombes jointives permet d'éliminer les problèmes dus à l'entretien de cette zone car l'espace est occupé, et les herbes ne se développent donc pas.

Concernant les aménagements futurs des cimetières, certains conseils pourront être appliqués afin de faciliter l'entretien :

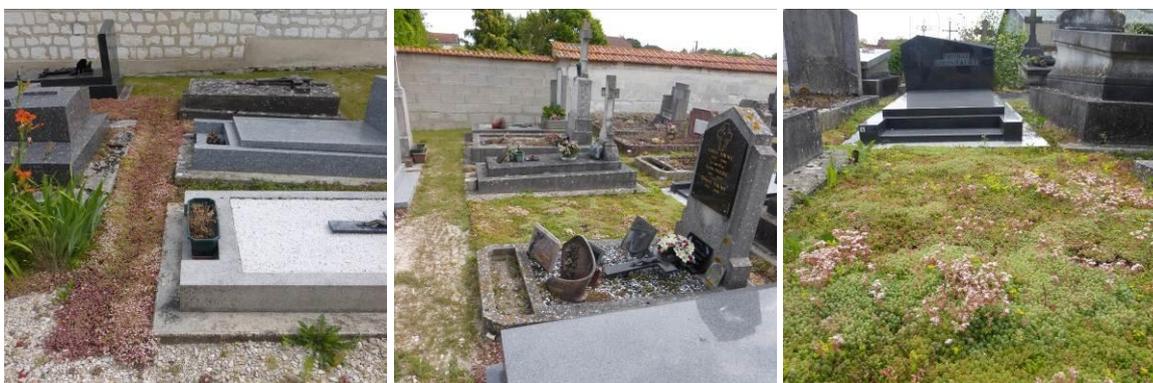
- Les tombes devront être mises « à touche-touche », c'est-à-dire que la plaque d'un monument doit venir toucher la plaque du monument voisin. Ceci permet d'éviter l'espace inter-tombe qui pose des gros problèmes d'entretien du fait de la faible largeur de l'espace.



Semelles jointives
Cimetière de Versailles (78)

- Les allées peuvent être conservées en herbe. Ainsi, l'entretien se fera par tonte, ce qui est beaucoup plus facile qu'une allée en graviers pour laquelle un désherbage est nécessaire très régulièrement.

Voici quelques photographies illustrant la végétalisation par couvre-sol de type sedums :



Végétalisation par Sedums
Cimetière de Fagnières (51)

Pour plus de conseils, reportez-vous à la fiche technique n°13 « l'aménagement des cimetières », du diagnostic et cahier des charges fourni à la commune.

1.3. LES MONUMENTS AUX MORTS



Les monuments aux morts		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Fleurissement	- Etat des joints - Paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fayl-Billot et Broncourt ✓ Réfection des joints entre le monument aux morts et la place. ○ Les massifs ✓ Privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. Les plantes vivaces demanderont un arrosage moins régulier et ne seront pas remplacées tous les ans. ✓ Du paillage peut être installé dans les massifs, des déchets d'élagage broyés (avec le broyeur de la communauté de communes) peuvent être utilisés, ils permettront de limiter la pousse des adventices, de réduire l'arrosage et d'amender le sol. ○ La zone en gravillon du monument aux morts de Fayl-Billot ✓ Le désherbage thermique peut être utilisé sur une petite zone en gravillon. Ou ✓ L'utilisation d'un réciprocateur permettra de supprimer la flore indésirable sans réaliser de projection. ✓ Le désherbage manuel interviendra dans le cadre de l'élimination des herbes indésirables qui pousseraient malgré tout. ○ La zone enherbée du monument aux morts de Fayl-Billot ✓ Une hauteur de coupe entre 5 et 7 cm permet au gazon de mieux résister à la sécheresse, de ralentir sa croissance, et de 	

	<p>créer un couvert végétal exempt de plantes adventices et de mousses.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Charmoy</u> ✓ Réfection des joints, afin de limiter le développement de plantes adventices ✓ Un désherbage thermique pourra être effectué en appoint
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de d'arrêt des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique - Réciprocateur - Paillage - Vivaces



1.4. LES ÉGLISES

Les églises de Fayl-Billot		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Enherbement	Utilisation des produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'église Notre Dame en sa Nativité <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les joints des marches sur le parvis de l'église peuvent être refaits. Un désherbeur thermique peut également être utilisé en appoint. Il permettra d'éliminer les herbes qui se développent quand même dans les interstices. ✓ Des plantations de vivaces et de bulbes peuvent être réalisées aux pieds des murs qui sont actuellement dégradés. Des jonquilles <i>Narcissus x</i> peuvent être couplées à des vivaces à port étalé ou tapissant de type <i>Erigeron karvinskianus</i> ou des campanules <i>Campanula x</i>, pourraient bien se développer dans ce type d'espace. ○ Eglise Notre Dame du Fayl-Billot <ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer les plantations de vivaces aux pieds des murs de l'église. Des rosiers d'ornements peuvent être placés à l'entrée de l'église afin de la mettre en valeur. ✓ Un désherbeur mécanique peut être utilisé afin de supprimer les espèces indésirables sur l'allée perméable ✓ Continuer la fauche tardive sur l'ensemble des espaces enherbés, les espèces 	



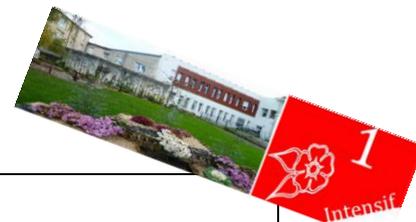
La Moncelle 08
Fredon CA

	<p>endémiques vont pouvoir s'installer et proliférer dans l'espace qui leur est assigné. La fauche doit être réalisée à la fin de l'été pour ne pas interrompre le cycle biologique de la faune et la flore.</p> <p>Une forme esthétique peut être réalisée avec l'aide d'une tondeuse, afin de mettre en exergue l'entretien qui est réalisé.</p>
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique. - Désherbeur mécanique - Vivaces/bulbes



Les églises de Charmoy et de Broncourt		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à amener
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les joints des marches de l'église doivent rester en bon état. Un désherbeur thermique peut également être utilisé en appoint. Il permettra d'éliminer les herbes qui se développeraient dans les interstices. ✓ Des plantations de vivaces et de bulbes peuvent être réalisées aux pieds des murs en ajoutant de la terre végétale. Supprimer les jardinières.  Ou Rosnay 51 ✓ Laisser s'enherber naturellement les cheminements autour de l'église. <i>L'obtention d'un beau couvert végétal peut mettre entre 1 et 3 ans selon le type de sol.</i> 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique. - Vivaces/bulbes 	

1.5. LES ENTRÉES DE VILLE



LES ENTREES DE VILLE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Le fleurissement	- Paillage - Plantation en pleine terre - Fleurissement avec des vivaces
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. ✓ Préférer des plantations de pleine terre directement sous le panneau d'entrée de ville, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Du paillage pourra être installé dans les massifs, afin de limiter la pousse des adventices. <li style="padding-left: 20px;">Ou ✓ Plantation de couvre-sol entre les arbustes et les plantations afin de diminuer le travail de désherbage. Les Céanothes rampant <i>Ceanothus thyrsiflorus repens</i> ont un feuillage persistant, coriace et s'adapteraient à ce type d'aménagement. ✓ Un désherbage manuel interviendra pendant la période d'installation des couvre-sol. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation d'un panneau d'engagement dans la Charte d'entretien des espaces publics.	<ul style="list-style-type: none"> - Plantes / Arbustes - Paillage / Broyeur de végétaux pour réaliser le paillage (disponible au niveau de la communauté de communes) 	

Remarque(s) :

Les entrées principales de village sont des espaces fréquentés très régulièrement. Il est donc important de les conserver propres et esthétiques car elles correspondent à l'image de la commune.

1.6. LES LAVOIRS



LAVOIRS		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Propreté du site	Absence de paillage dans les bacs des jardinières.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un désherbage manuel des jardinières ✓ Mise en place de paillage dans les jardinières. Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao serait justifié et mettrait ces espaces en valeur. ✓ Refaire les joints des lavoirs endommagés et des zones pavés. ✓ Si des interstices sont présents entre le lavoir et le socle en béton ou sur les zones pavées, un désherbage thermique en appoint peut être réalisé. ✓ Possibilité d'utiliser un réciprocateur pour les abords enherbés du lavoir de Broncourt. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Désherbeur thermique 	

1.7. LES TERRAINS DE SPORT



Le terrain de football et les boulo-dromes		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Propreté du site	Varié les hauteurs de coupe
Photographie du site	Préconisations	
  	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Terrain de football</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tonte régulière (une fois toutes les deux semaines, selon la pousse). Varier la hauteur du gazon en fonction de l'utilisation du terrain, en période de jeu la tonte doit être de 35 mm (une tonte plus haute reste favorable), mais en période de repos la hauteur de coupe peut être relevée afin de favoriser l'enracinement profond, la résistance à la sécheresse et la densité du gazon. ○ <u>Abord du terrain de football</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer de laisser l'abord du terrain s'enherber naturellement, tondre régulièrement. ○ <u>Les boulo-dromes</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un désherbeur mécanique adaptable sur tracteurs ou porte-outils peut être utilisé pour les terrains à surface perméable Ou ✓ Possibilité d'utiliser un réciprocateur afin de supprimer les adventices présentes dans le sable. ○ <u>Abord des boulo-dromes</u> ✓ Tonte régulière ✓ Le boulo-drome de Broncourt est situé au milieu de la zone de fauche retardée ce qui peut gêner son accès. Un chemin peut être créé grâce à une tondeuse, ceci permettra de mettre en exergue l'entretien et de faciliter sa praticité par les riverains. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Désherbeur mécanique 	

1.8. LES MASSIFS FLEURIS



Les massifs fleuris		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site - Plantation de vivaces - Plantations de pleine terre 	<ul style="list-style-type: none"> - paillage. - Utilisation des annuelles
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de paillage dans les jardinières. Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao serait justifié et mettrait ces espaces en valeur. La commune peut également utiliser des déchets d'élagages grâce au broyeur de la communauté de communes. ✓ Privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. ✓ Préférer des plantations de pleine terre, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Un désherbage manuel des jardinières en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage 	

Remarques : Le fleurissement d'annuelles doit rester ponctuel et stratégique, il est important d'adapter son fleurissement en fonction des espaces.

1.9. LE KIOSQUE PLACE DE LA MAIRIE, FAYL-BILLOT



Le kiosque		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à aménager
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site - Plantation de vivaces 	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comblé les interstices présents avec du béton ou des résines, afin d'éviter le développement de la flore spontanée. ✓ Un désherbage thermique pourra être effectué pour supprimer les semences qui se développeraient malgré tout. ✓ Préférer des plantations de vivaces associées avec des annuelles. ✓ Réaliser un désherbage manuel des jardinières en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique - Vivaces 	

1.10. LE ROND-POINT PLACE DE LA BARRE, FAYL-BILLOT ET LES ABORDS DE LA FONTAINE, CHARMOY



Rond-point Place de la Barre, Fayl-Billot/ Aménagement des abords de la fontaine, Grande Rue, Charmoy		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site - Plantation de vivaces 	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Massifs <ul style="list-style-type: none"> ✓ Préférer la part des plantations de vivaces en les associant avec des annuelles. ✓ Continuer la mise en place de paillage. Lors de son installation il est important de préparer le sol en enlevant les adventices, en décaissant afin de réduire le disséminement du paillis avec les intempéries (vent, pluie). ○ Zones en gravillon <p>Sur la zone en gravillon plusieurs solutions sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Enherbement du site, réaliser ensuite un passage de tondeuse régulier. Ou ✓ Utiliser un réciprocateur qui va permettre de supprimer les adventices sans faire de projection de gravillons Ou ✓ Un désherbage thermique peut également être réalisé. Et/ou ✓ Un feutre géotextile peut être installé sous les gravillons. Cette technique permettra de réduire considérablement la pousse d'adventices mais appauvrira le sol avec le temps 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique - Vivaces - Réciprocateur - géotextile 	

2 LES ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT



2.1 LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE

LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	Les trottoirs en enrobé L'enherbement des trottoirs	Utilisation de produits phytosanitaires.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les caniveaux <ul style="list-style-type: none"> ✓ Balayage mécanique des caniveaux afin d'enlever la poussière (réservoir potentiel pour la germination de graines) ainsi que les adventices développées. ✓ Réfection des caniveaux, afin d'éliminer au maximum les interstices propices au développement de la flore spontanée. ✓ Un appoint en désherbage thermique ou manuel peut être effectué. ○ Les trottoirs : Pour l'entretien des trottoirs de nombreuses solutions existent : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Certains trottoirs peuvent être enherbés et tondus régulièrement par la suite. Une hauteur de tonte entre 5 et 7 cm permettra au gazon de s'épanouir pleinement et d'être plus résistant à la sécheresse et aux maladies. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut prendre entre 1 et 3 ans suivant le type de sol. <i>Exemple rue du Bois Banal de Fayl-Billot. On peut noter la présence de différents types de trèfles qui sont des plantes basses rustiques et nectarifères.</i>  ✓ Des plantations de vivaces peuvent être 	

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ réalisées sur des trottoirs de large dimension côté mur. ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique sur les surfaces perméables (allées en stabilisé) ✓ Réaliser des trottoirs en enrobé qui auront une tenue dans le temps plus longue et qui seront moins propices au développement des adventices. ✓ Réfection du pied des panneaux de signalisation en comblant les interstices qui permettent à la flore spontanée de se développer. 
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Désherbeur thermique - Désherbeur mécanique - Vivaces

Remarque (s) : Attention aux joints dégradés qui peuvent s'abîmer encore plus lors du passage de la balayeuse

2.2 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les pieds de mur	
Niveau de gestion	Pratiques à conserver / Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement - Plantation de vivaces Utilisation des produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer l'ajout de plantes vivaces au pied des murs pour combler les espaces vides. Des espèces comme des érigérons <i>Erigeron karvinskianus</i>, associées à des bulbes de Narcisse <i>Narcissus x</i>, de tulipe <i>Tulipa x</i> apporteront de la couleur aux pieds des murs et permettront une mise en valeur de celui-ci.  <p>Ville de Montharville Source : FREDON CA</p> ✓ La mise en place de bandes de prairie fleurie aux pieds des murs peut être effectuée. Le semis doit être choisi avec soin (zone de rocaille ou terrain sec). Le terrain doit être labouré et exempt de mauvaise herbe au moment de semer. Le semis s'opère de mars à mai. Un fauchage peut être réalisé au moment de l'automne.  ✓ Pour les espaces enherbés qui accompagnent les voiries, des tontes régulières, ou des fauches permettront de conserver un aspect esthétique intéressant. ✓ Les petits espaces couverts de gravillons pourront être enherbés. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut mettre deux à trois ans suivant le type de sol. L'enherbement permettra aux agents de réduire la tâche désherbage.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explication 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Plantes vivaces/ bulbes

2.3 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les talus		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	Enherbement Plantation de vivace	Enlever la bâche en polypropylène
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer de laisser l'herbe pousser naturellement, les talus deviendront des lieux d'habitats, de reproduction et des sources de nourriture pour de nombreux insectes et petits mammifères. Réaliser un fauchage raisonné qui est adapté aux enjeux de protection de la biodiversité locale et de la sécurité des usagers. Trois interventions dans l'année suffiront. ✓ Tonte d'une bande enherbée d'un mètre en bordure de route. Le passage de la tondeuse sur la largeur d'un mètre permet de marquer la présence d'un entretien. ✓ Enlever la bâche en polypropylène qui est présente sur le talus rue Reby à Fayl-Billot, laissée trop longtemps celle-ci rendra le sol stérile. Un couvert végétal intéressant apparaîtra dans une ou deux années. ✓ Continuer la végétalisation des talus avec des espèces à port rampant et qui se développent rapidement par exemple le cotonéaster <i>Cotoneaster dammerii</i>. ✓ Replanter rapidement si des espaces sont laissés à nu. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explication 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivaces - Tondeuse 	

2.4 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Parking		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement - Enrobé 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du parking
Photographie du site	Préconisations	
    	<p>Pour la gestion des parkings plusieurs solutions sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Enherbement du site grâce à un mélange terre pierre (60% de pierre et 40% de terre végétale). Le semis de gazon doit être résistant à la sécheresse, au piétinement et se développer sur un sol pauvre. ✓ Mise en place de plaques nidagravel (plaques alvéolés de 39mm) avec une couche de gravier de 5 ou 4 cm d'épaisseur. Sous la face inférieure des plaques, un géotextile est mis en place, il va empêcher les graviers de passer sous les plaques et restreindre l'enfoncement du gravier, de plus il sert de protection contre les adventices. ✓ Continuer l'enherbement naturel comme on peut le voir sur la commune de Charmoy. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut mettre deux à trois ans suivant le type de sol. ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique sur les surfaces perméables peut également être préconisé. ✓ Le passage d'une balayeuse autoportée sur les sols imperméables, comme sur la place de la Mairie à Fayl-Billot. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de panneaux explicatifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Mélange terre/pierre - Ou plaque de nidagravel - Désherbeur mécanique - Balayeuse autoportée 	

2.5 LES PIEDS D'ARBRES



Les pieds d'arbres		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement des pieds d'arbres - Plantations des pieds d'arbres 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Traitement phytosanitaire
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de plantes couvre-sol (lierre : <i>Hedera sp</i>, sédum : <i>Sedum sp</i>), de bulbes (Narcisse : <i>Narcissus sp</i> iris : <i>Iris sp</i>) ou de vivaces (association d'Alchémille molle : <i>Alchemilla mollis</i> et de géranium vivace : <i>Geranium macrorhizum</i>). Ces plantations vont permettre de limiter l'énergie lumineuse disponible pour les adventices, d'embellir l'espace, de limiter l'entretien et de réduire l'érosion des sols. et/ou ✓ La plantation de prairie fleurie va permettre d'obtenir un résultat esthétiquement intéressant, il faudra cependant penser à l'arroser pendant sa mise en place et à la faucher une fois que l'automne arrive. La ville de Charmoy est déjà dans cette optique. ✓ Mise en place de paillages minéraux ou organiques aux pieds des arbres. Le paillage doit être mis sur une épaisseur suffisante de 8 à 10 cm. Celui-ci limitera l'énergie lumineuse disponible pour les plantes adventices, protégera le sol contre les intempéries, Améliorera la structure du sol (paillage organique) et jouera également un rôle d'embellissement. ✓ Pour les arbres se trouvant dans des surfaces enherbées, l'entretien du pied peut se faire par fauche ou au réciprocatteur afin de ne pas abîmer les pieds d'arbres. ✓ L'entretien des pieds d'arbres se trouvant sur des espaces imperméables peut être réalisé grâce à un réciprocatteur, et un désherbage manuel en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivaces/ bulbes - Réciprocatteur - Paillage minéral/organique 	

2.6 JEUX D'ENFANTS

Aires de jeux		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement des pieds d'arbres - Plantations des pieds d'arbres 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Traitement phytosanitaire
Photographie du site	Préconisations	
	<p>Plusieurs solutions sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un géotextile sous les gravillons qui permettra de réduire considérablement la pousse des adventices. Cependant cette technique appauvrit le sol ✓ Passage d'un réciprocateur dans les gravillons qui permettra de supprimer les adventices développées sans réaliser de projection. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Passage d'un désherbeur mécanique adaptable sur tracteurs ou porte-outil afin d'éliminer la flore spontanée. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Changer le revêtement du sol : gazon synthétique, dalles amortissantes, sols amortissants. Ces types de revêtements seront moins propices au développement des adventices. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Réciprocateur - Désherbeur mécanique - Géotextile 	

3. LES ESPACES NATURELS

3.1 LES ABORDS DES ETANGS



Les abords des étangs		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	- Gestion naturelle	- Fauche tardive
Photographie du site	Préconisations	
	<p>✓ La végétation aquatique ne nécessite pas d'entretien, si les jonchaies deviennent trop importantes, réaliser une fauche partielle hivernale en exportant les déchets.</p> <p>✓ Réaliser une fauche tardive sur les abords de l'étang, les espèces endémiques vont pouvoir s'installer et proliférer dans l'espace qui leur est assigné. La fauche doit être réalisée à la fin de l'été pour ne pas interrompre le cycle biologique de la faune et la flore.</p> <p>On peut noter la présence de la Salicaire rouge <i>Lythrum salicaria</i>, cette plante aux tiges verticales peut atteindre jusqu'à 1m50, elle est caractéristique des zones humides et attire de nombreux pollinisateurs.</p> 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts.	- Tondeuse	

3.2 ESPACES DEDIES A LA FAUCHE TARDIVE

Espaces dédiés à la fauche tardive Broncourt		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	Fauche tardive	La délimitation des zones de mise en place.
Photographie du site	Préconisations	
	<p>✓ Continuer la réalisation d'une fauche tardive sur l'espace enherbé derrière l'église rue du Haut et à l'entrée du village. La fauche doit être réalisée à la fin de l'été pour ne pas interrompre le cycle biologique de la faune et la flore. Une forme esthétique peut être réalisée avec l'aide d'une tondeuse, afin de mettre en exergue l'entretien qui est réalisé.</p> <p><i>L'essai réalisé en 2015 n'a pas satisfait complètement l'attente des riverains, pour l'année prochaine, rajouter des semences de prairie fleurie, pour que l'espace soit mieux accepté et réduire l'espace voué à cette technique.</i></p>	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse 	

3.3 LES CHEMINEMENTS DE LA CASCADE DE CHARMOY

Les chemins du boisement		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	- Gestion naturelle	- Fauche tardive
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Débroussaillage des abords du chemin et suppression des dépôts sauvages. ✓ Possibilité de laisser une flore endémique, diverse se développer sur certaines portions des abords de la route. Une fauche tardive sera ensuite réalisée à la fin de l'été pour ne pas interrompre le cycle biologique de la faune et la flore. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts.	- Débrousailleuse	

4. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Afin de compléter ces préconisations, vous trouverez à la fin du rapport, un outil d'aide à la décision au format informatique. Celui-ci vous donnera des solutions alternatives adéquates en fonction des typologies d'espaces rencontrées.

5. LE PLAN DE ZONAGE

Carte des classes d'entretien de la commune de Fayl-Billot



Carte des classes d'entretien de la commune de Broncourt



Carte des classes d'entretien de la commune de Charmoy





Date : Décembre 2015
Rédacteur : Julia GAZAGNAIRE



Mairie de Gilley
Place de la mairie
52500 Gilley
Tél : 03 25 90 73 08

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE GILLEY

CAHIER DES PRECONISATIONS D'ENTRETIEN



Étude réalisée avec le soutien de :



SOMMAIRE

1. Les zones de prestige	3
1.1 Les abords de la mairie.....	3
1.2 Le cimetière.....	4
1.3 L'église	7
1.4 Les entrées de ville	8
1.5 Les fontaines / lavoirs	9
2. Les espaces d'accompagnement.....	10
2.1 Les trottoirs et caniveaux du village	10
2.1 Les accompagnements de voirie.....	11
2.3 Les accompagnements de voirie	12
2.4 Les pieds d'arbres	13
2.5 L'arrêt de bus	14
3 Outil d'aide à la décision.....	14
4 Le plan de zonage	15

Le document présent est constitué de préconisations individuelles, pour la commune de Gilley, qui ne pourront en aucun cas être suivies par d'autres structures.



1. LES ZONES DE PRESTIGE

1.1 LES ABORDS DE LA MAIRIE

Constats :

La façade de la mairie doit être soignée. Elle représente l'image de la commune. L'entretien doit permettre de mettre en valeur le paysage communal.

La mairie est fleurie de vivaces de type : Salvia X : sauge d'ornement, rosier Rosea X couplés à des haies, ce qui répond à la mise en valeur de ce bâtiment. Son accessibilité se fait par le biais d'un chemin en enrobé, ses abords sont composés de pelouse.

LES ABORDS DE LA MAIRIE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<p>Fleurissement de vivace devant la mairie.</p> <p>Enrobé de bonne qualité.</p> <p>Le paillage des massifs.</p>	<p>Entretien régulier des joints.</p>
Photographie du site	Préconisations	
	<p>Désherbage thermique en appoint si besoin sur les espaces imperméables.</p> <p>ou</p> <p>Désherbage manuel en appoint.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comblers les interstices des pavés avec du béton ou une résine adaptée afin d'éviter la pousse d'adventices et utiliser un désherbeur thermique en appoint. - Penser à renouveler régulièrement le paillage sur les massifs de vivaces, l'épaisseur doit être entre 8 et 10 cm afin de limiter la pousse d'adventices. 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Les bordures présentes sur la place de la mairie peuvent être traitées à l'aide d'un réciprocateur.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique - Réciprocateur

Au vu de la fréquentation du site et pour assoir la démarche, il est indispensable de communiquer auprès des habitants afin que ces derniers comprennent la démarche engagée.

Point réglementaire :

Délai de rentrée (arrêté du 12/09/06), balisage (arrêté du 27 juin 2011)

1.2 LE CIMETIERE



LE CIMETIERE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige		Le revêtement en gravier du cimetière
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement des allées sur un mélange terre pierre. Ce type de mélange a un fond de forme solide et dur qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. Les bordures seront fauchées à l'aide d'un réciprocateur. <i>Attention aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : ce type de revêtement est accessible pour elles, mais ce n'est pas le plus confortable.</i> Ou - Réaliser des allées en enrobé. Ce type de matériau va être pérenne dans le temps et limitera la pousse des adventices. - Plantation de couvre-sol résistantes à la sécheresse (ex : Sedum) entre les tombes. <i>Une fois développées, ces plantes ne requièrent que peu d'entretien, elles sont très résistantes au piétinement et aux conditions difficiles. Attention</i> 	

	<p><i>toutefois à l'entretien des tombes à la javel qui peut les altérer.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plantation de vivaces aux abords du cimetière, afin de végétaliser le lieu et le rendre plus agréable esthétiquement, par exemple avec de la fausse valériane <i>Centranthus ruber</i> qui est une espèce rustique vivace, présente au pied extérieur du mur de l'enceinte du cimetière. Cet aménagement permettrait de supprimer quelques jardinières présentes dans l'enceinte du cimetière. Privilégier les plantations en pleine terre va permettre d'économiser de l'eau et mieux intégrer les points de fleurissement.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau expliquant la démarche « réduction des phytos » à l'entrée du cimetière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Réciprocateur (pour accéder aux endroits difficiles) - Plantes couvre-sol

Remarque(s) :

Réaliser des inter-tombes jointives permet de ne plus être embêté lors de l'entretien de cette zone car l'espace est occupé, et les herbes ne se développent donc pas.

Concernant de futurs aménagements, certains conseils pourront être appliqués afin de faciliter l'entretien :

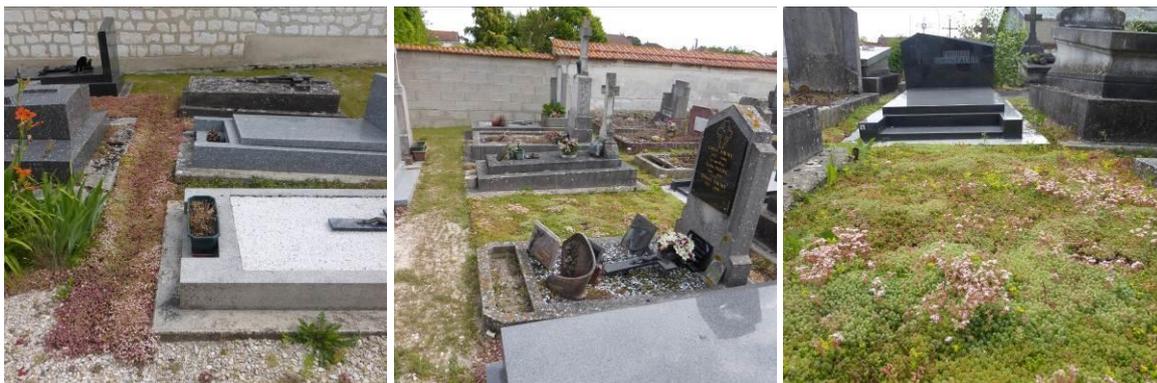
- Les tombes devront être mises « à touche-touche », c'est-à-dire que la plaque d'un monument doit venir toucher la plaque du monument voisin. Ceci permet d'éviter l'espace inter-tombe qui pose des gros problèmes d'entretien du fait de la faible largeur de l'espace.



Semelles jointives
Cimetière de Versailles (78)

- Les allées peuvent être conservées en herbe. Ainsi, l'entretien se fera par tonte, ce qui est beaucoup plus facile qu'une allée en graviers pour laquelle un désherbage est nécessaire très régulièrement.

Voici quelques photographies illustrant la végétalisation par couvre-sol de type sedums :



Végétalisation par Sedums
Cimetière de Fagnières (51)

Pour plus de conseils, reportez-vous à la fiche technique n°13 « l'aménagement des cimetières », du diagnostic et cahier des charges fourni à la commune.

1.3 L'EGLISE



L'église		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Propreté du site	Les pourtours en gravillon
Photographie du site	Préconisations	
	<p>Les joints du parvis de l'église peuvent être refaits. Un désherbeur thermique peut être utilisé en appoint, il permettra d'éliminer les herbes qui se développent dans les interstices des pavés.</p> <p>Des plantations de vivaces peuvent être réalisées aux pieds des murs de l'église qui sont actuellement laissés à nus. L'espèce chataire mussinii : <i>Nepeta mussinii</i>, vivace rampante et rustique ou le rosier 'Emera' : <i>Rosa emera</i>, arbuste couvre-sol pourraient bien se développer dans ce type d'espace et mettre en valeur le site.</p>	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique. - Vivaces 	



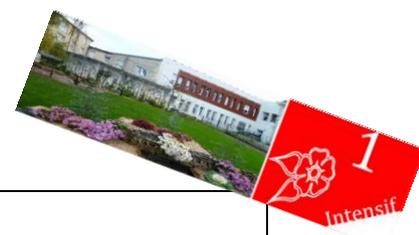
1.4 LES ENTREES DE VILLE

LES ENTREES DE VILLE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Fleurissement de vivaces	Paillage
Photographie du site	Préconisations	
  	<p>Privilégier la part vivaces en augmentant leur plantation, tout en les associant avec des annuelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du paillage pourra être installé dans les massifs, afin de limiter la pousse des adventices. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plantation de couvre-sol entre les arbustes et les vivaces afin de diminuer le travail de désherbage. Les pervenches <i>Vinca minor</i> ont un feuillage persistant et s'adapteraient à ce type d'aménagement. - Un désherbage manuel interviendra pendant la période d'installation des couvre-sol. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau d'engagement dans la Charte d'entretien des espaces publics. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantes / Arbustes - Paillage / Broyeur de végétaux pour réaliser le paillage. 	

Remarque(s) :

Les entrées principales de village sont des espaces fréquentés très régulièrement. Il est donc important de les conserver propres et esthétiques car elles correspondent à l'image de la commune.

1.5 LES FONTAINES / LAVOIRS



LAVOIR		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Massif de vivaces - Paillage dans le massif 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de paillage dans les bacs des jardinières.
Photographie du site	Préconisations	
	<p style="text-align: center;">Un désherbage manuel des jardinières</p> <p>Mise en place de paillage dans les jardinières. Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao se justifierait pour mettre ces espaces en valeur.</p> <p style="text-align: center;">Garder les joints en bon état.</p> <p>Si des interstices sont présents entre le lavoir et sa margelle ou encore entre les pavés autour du lavoir, un désherbage thermique en appoint peut être réalisé.</p>	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Désherbeur thermique 	

2. LES ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT

2.1 LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE



LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Massifs de vivaces paillés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de produits phytosanitaires.
Photographie du site	Préconisations	
	<p>Balayage mécanique des caniveaux afin d'enlever la poussière (réservoir potentiel pour la germination de graines) ainsi que les adventices développées.</p> <p>Un appoint en désherbage thermique ou manuel peut être effectué.</p> <p>Les trottoirs constitués de gravillons peuvent être enherbés et tondus régulièrement par la suite. Une hauteur de tonte entre 5 et 7 cm permettra au gazon de s'épanouir pleinement et d'être plus résistant à la sécheresse et aux maladies.</p> <p>Continuer la mise en place de massifs de vivaces paillés, sur certains trottoirs.</p>	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Panneau sur site. 	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Désherbeur thermique 	

Remarque (s) : Attention aux joints dégradés qui peuvent s'abîmer encore plus lors du passage de la balayeuse.

2.1 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les pieds de mur		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation de vivace - Utilisation des produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
   	<p>L'ajout de plantes vivaces au pied des murs pour combler les espaces vides. Des espèces comme des roses trémières <i>Alcea rosea</i>, des érigerons <i>Erigeron Karvinskianus</i> apporteront de la couleur aux pieds des murs et permettront une mise en valeur de celui-ci.</p>  <p>Ville de Montharville Source : FREDONCA</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place de bande de prairie fleurie au pied des murs peut être effectuée. La semence doit être choisie avec soin (afin d'être adaptée : zone de rocaille ou terrain sec). Le terrain doit être labouré et exempt de mauvaise herbe . Le semis s'opère de mars à mai. Un fauchage peut être réalisé au moment de l'automne. <p>Pour les espaces enherbés qui accompagnent les voiries, des tontes régulières, ou des fauches permettront de conserver un aspect esthétique intéressant.</p> <p>Les petits espaces couverts de gravillons pourront être enherbés. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut mettre deux à trois ans suivant le type de sol. L'enherbement permettra aux agents de réduire la tâche désherbage.</p>	

Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explication 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Plantes vivaces

2.3 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les talus		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
<p style="text-align: center;">Zone rustique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Végétalisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de paillage.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer de laisser l'herbe pousser naturellement. <p>Tonte d'une bande enherbée d'un mètre en bordure de route. Le passage de la tondeuse sur la largeur d'un mètre permet de marquer la présence d'un entretien.</p> <p>Fauche de la zone au-delà d'un mètre. Une à deux fauches par an seront suffisantes. La hauteur de coupe peut être relevée au moins à 9 cm, ce qui permet de limiter les perturbations sur la faune et la flore et restreindre l'usure du matériel.</p> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plantation de couvre-sols intéressants pour la végétalisation des talus comme le cotonéaster : <i>Cotoneaster dammerii</i> qui a un port rampant et qui se développe rapidement. Après la mise en place de celui-ci il est important de réaliser une taille régulière afin de préserver la propreté des sites. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explication sur les zones de fauches tardives. 	<ul style="list-style-type: none"> - Epareuse - Vivaces - Plantes vivaces 	

2.4 LES PIEDS D'ARBRES



Les pieds d'arbres		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement des pieds d'arbres - Paillage 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation
Photographie du site	Préconisations	
	<p>Plantation de couvre-sol (lierre : <i>Hederas sp</i>, sédum : <i>Sedum sp</i>), de bulbes (narcisse : <i>Narcissus sp</i> iris : <i>Iris sp</i>) ou de vivaces (association d'alchémille molle : <i>Alchemilla mollis</i> et de géranium vivace : <i>Geranium macrorhizum</i>). Ces plantations vont permettre de limiter l'énergie lumineuse disponible pour les adventices, d'embellir l'espace, de limiter l'entretien et de réduire l'érosion des sols.</p> <p>et/ou</p> <p>Mise en place de paillages minéraux ou organiques aux pieds des arbres. Le paillage doit être mis sur une épaisseur suffisante de 8 à 10 cm. Celui-ci limitera l'énergie lumineuse disponible pour les plantes adventices, protégera le sol contre les intempéries, améliorera la structure du sol (paillage organique) et jouera également un rôle d'embellissement.</p> <p>Pour les arbres se trouvant dans des surfaces enherbées, l'entretien du pied peut se faire par fauche ou au réciprocatteur afin de ne pas abîmer les pieds d'arbres.</p> <p>L'entretien des pieds d'arbres se trouvant sur des espaces imperméables peut être réalisé grâce à un réciprocatteur, et un désherbage manuel en appoint.</p>	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivaces/ bulbes - Réciprocatteur - Paillage minéral/organique 	

2.5 L'ARRET DE BUS



L'arrêt de bus Grande Rue		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Massif de vivace paillé	- Zone en gravillons
Photographie du site	Préconisations	
	<p>Enherbement de l'espace sur un mélange terre pierre, afin de permettre aux voitures de se garer si besoin. De plus, ce type d'enherbement permettra d'avoir un couvert végétal rapide.</p> <p>Une tonte régulière sera effectuée afin de garder l'espace très propre.</p> <p>Possibilité de mise en place d'un cheminement avec des pierres récupérées, entre l'arrêt de bus et la route.</p> <p>Continuer le paillage régulier du massif de vivace.</p>	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Mélange terre-pierre - Tondeuse - Paillage 	

3 OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Afin de compléter ces préconisations, vous trouverez à la fin du rapport, un outil d'aide à la décision au format informatique. Celui-ci vous donnera des solutions alternatives adéquates en fonction des typologies d'espaces rencontrées.

4 LE PLAN DE ZONAGE

Carte des classes d'entretien de la commune de Gilley





Date : Décembre 2015
Rédacteur : Julia GAZAGNAIRE



Place Virey
52600 Haute Amance
Tél : 03 25 88 17 56

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE HORTES

CAHIER DES PRECONISATIONS D'ENTRETIEN



Étude réalisée avec le soutien de :



SOMMAIRE

1. Les zones de prestige	3
1.1. Les abords de la mairie.....	3
1.2. Le cimetière.....	4
1.3. Le monument aux morts.....	7
1.4. L'église	8
1.5. Les entrées de ville	9
1.6. les lavoirs	10
1.7. Le terrain de sport	11
1.8. Les massifs fleuris	12
2. Les espaces d'accompagnement.....	13
2.1 Les trottoirs et caniveaux du village	13
2.2 Les accompagnements de voirie.....	15
2.3 Les accompagnements de voirie.....	16
2.4 Les accompagnements de voirie.....	17
2.5 Les pieds d'arbres	18
2.6 Le calvaire	19
3 Les Espaces naturels	20
3.1 Les abords de l'étang.....	20
3.2 Les abords du parking ruelle du château	21
4 Outil d'aide à la décision.....	21
5. Le plan de zonage	22

Le document présent est constitué de préconisations individuelles, pour la commune de Hortes, qui ne pourront en aucun cas être suivies par d'autres structures.



1. LES ZONES DE PRESTIGE

1.1. LES ABORDS DE LA MAIRIE

Constats :

La façade de la mairie doit être soignée. Elle représente l'image de la commune. L'entretien doit permettre de mettre en valeur le paysage communal.

La façade de la mairie est agrémentée de nombreuses jardinières garnies de *Geranium X*, , ce qui répond à la mise en valeur du bâtiment.

LES ABORDS DE LA MAIRIE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige		✓ le paillage des massifs
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Balayage mécanique sur la place Virey, pour avoir un résultat efficace, il est recommandé de réaliser entre 8 et 10 passages par an, afin de conserver cette zone de prestige sans aucune plante adventice. ✓ Comblir les interstices entre le bâtiment de la mairie et la place Virey afin de limiter au maximum la pousse de plantes indésirables. ✓ Privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. Les plantes vivaces demanderont un arrosage moins régulier et ne seront pas remplacées tous les ans. ✓ Le paillage des jardinières: Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao permettrait de réduire l'arrosage et d'amender le substrat. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Paillage 	

Au vu de la fréquentation du site et pour asseoir la démarche, il est indispensable de communiquer auprès des habitants afin que ces derniers comprennent la démarche engagée.

Point réglementaire :

Délai de rentrée (arrêté du 12/09/06), balisage (arrêté du 27 juin 2011)

1.2. LE CIMETIERE



LE CIMETIERE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Le cheminement dallé 	<ul style="list-style-type: none"> - Le revêtement en gravillon des allées - L'utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les allées ✓ Enherbement des allées avec un mélange terre pierre. Ce type de mélange a un fond de forme solide et dur qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. Les bordures seront entretenues à l'aide d'un réciprocatteur. <i>Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : ce type de revêtement leur est accessible ponctuellement.</i> Ou ✓ Réaliser des allées en enrobés. Ce type de matériau va être pérenne dans le temps et limitera la pousse des adventices Ou ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique dans les allées, va permettre de supprimer les espèces adventices et de laisser un espace propre. Et ✓ Refaire les joints des allées dallées, par la suite un désherbage thermique pourra être effectué sur celle-ci. 	

	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Les espaces inter-tombes</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de plantes couvre-sol résistantes à la sécheresse (ex : Sedum) entre les tombes. <i>Une fois développées, ces plantes ne requièrent que peu d'entretien, elles sont très résistantes au piétinement et aux conditions difficiles. Attention toutefois à l'entretien des tombes à la javel qui peut les altérer.</i> Ou ✓ Effectuer un désherbage thermique entre les tombes. Ou ✓ Utiliser un réciprocateur qui va permettre d'accéder aux espaces difficiles sans faire de projection sur les tombes contrairement au rotofil. ○ <u>Les abords du cimetière</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de vivaces au pied du mur du cimetière, afin de végétaliser le lieu et le rendre plus agréable esthétiquement. Comme par exemple avec de la <i>Salvia grahamii</i> (sauge rouge) qui est une espèce rustique vivace et avec une longue période de floraison (de mai aux gelées). ✓ Refaire les joints des marches de l'entrée du cimetière, afin de limiter la pousse de plantes adventices, par la suite un désherbage thermique pourra être effectué. <p>On peut noter la présence de l'espèce Cymbalaire des murailles <i>Cymbalaria muralis</i>. C'est une espèce décorative qui colonise rapidement les murs en pierre sans causer de désagréments. Il est donc inutile de l'éradiquer.</p> 
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau expliquant la démarche « réduction des phytos » à l'entrée du cimetière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réciprocateur (pour accéder aux endroits difficiles) - Plantes couvre-sol - Désherbeur mécanique

Remarque(s) :

Réaliser des inter-tombes jointives permet d'éliminer les problèmes dus à l'entretien de cette zone car l'espace est occupé, et les herbes ne se développent donc pas.

Concernant de futurs aménagements, certains conseils pourront être appliqués afin de faciliter l'entretien :

- Les tombes devront être mises « à touche-touche », c'est-à-dire que la plaque d'un monument doit venir toucher la plaque du monument voisin. Ceci permet d'éviter l'espace inter-tombe qui pose des gros problèmes d'entretien du fait de la faible largeur de l'espace.



Semelles jointives
Cimetière de Versailles (78)

- Les allées peuvent être conservées en herbe. Ainsi, l'entretien se fera par tonte, ce qui est beaucoup plus facile qu'une allée en graviers pour laquelle un désherbage est nécessaire très régulièrement.

Voici quelques photographies illustrant la végétalisation par couvre-sol de type sedums :



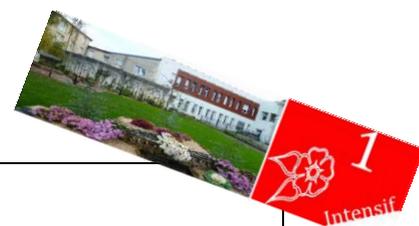
Végétalisation par Sedums
Cimetière de Fagnières (51)

Pour plus de conseils, reportez-vous à la fiche technique n°13 « l'aménagement des cimetières », du diagnostic et cahier des charges fourni à la commune.

1.3. LE MONUMENT AUX MORTS

Le monument aux morts		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fleurissement ✓ Paillage ✓ Bon état des joints 	
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Les massifs</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. Les plantes vivaces demanderont un arrosage moins régulier et ne seront pas remplacées tous les ans. ✓ Du paillage peut être installé dans les massifs, des déchets d'élagage broyés (avec le broyeur de la communauté de communes) peuvent être utilisés, ils permettront de limiter la pousse des adventices, de réduire l'arrosage et d'amender le sol. ○ <u>La zone en gravillon</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un feutre géotextile peut être installé sous les gravillons. Cette technique permettra de réduire considérablement la pousse d'adventices mais appauvrira le sol avec le temps. Ou ✓ Le désherbage thermique peut être utilisé sur une petite zone en gravillon. Ou ✓ L'utilisation d'un réciprocateur permettra de supprimer la flore indésirable sans réaliser de projection. ✓ Le désherbage manuel interviendra dans le cadre de l'élimination des herbes indésirables qui pousseront malgré tout. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de d'arrêt des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique - Réciprocateur - Paillage 	

1.4. L'ÉGLISE



L'église		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige		Utilisation des produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
  	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les joints des dalles du parvis de l'église peuvent être refaits. Un désherbeur thermique peut également être utilisé en appoint. Il permettra d'éliminer les herbes qui se développent quand même dans les interstices. ✓ Des plantations de vivaces et de bulbes peuvent être réalisées aux pieds des murs qui sont actuellement dégradés. Des jonquilles <i>Narcissus</i> x peuvent être couplées à des vivaces à port étalé ou tapissant de type <i>Erigeron karvinskianus</i> ou des campanules <i>Campanula</i> x, pourraient bien se développer dans ce type d'espace. <div style="text-align: right; margin-top: 20px;">  <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-left: auto;"> <p style="font-size: small;">La Moncelle 08 Fredon CA</p> </div> </div>	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique. - Vivaces/bulbes 	



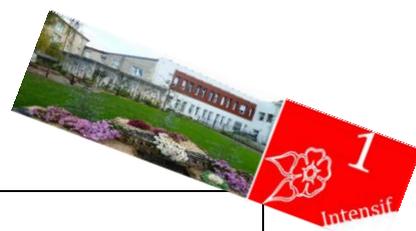
1.5. LES ENTREES DE VILLE

LES ENTREES DE VILLE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Le fleurissement	- Paillage - Plantation en pleine terre - Fleurissement avec des vivaces
Photographie du site	Préconisations	
   	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. ✓ Préférer des plantations de pleine terre directement sous le panneau d'entrée de ville, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Du paillage pourra être installé dans les massifs, afin de limiter la pousse des adventices. <p style="text-align: center;">Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de couvre-sol entre les arbustes et les plantations afin de diminuer le travail de désherbage. Les Céanothes rampant <i>Ceanothus thyrsiflorus repens</i> ont un feuillage persistant, coriace et s'adaptent à ce type d'aménagement. ✓ Un désherbage manuel interviendra pendant la période d'installation des couvre-sol. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation d'un panneau d'engagement dans la Charte d'entretien des espaces publics.	<ul style="list-style-type: none"> - Plantes / Arbustes - Paillage / Broyeur de végétaux pour réaliser le paillage (disponible au niveau de la communauté de communes) 	

Remarque(s) :

Les entrées principales de village sont des espaces fréquentés très régulièrement. Il est donc important de les conserver propres et esthétiques car elles correspondent à l'image de la commune.

1.6. LES LAVOIRS



LAVOIRS		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de paillage dans les bacs des jardinières. - Utilisation de produits phytosanitaires.
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un désherbage manuel des jardinières ✓ Mise en place de paillage dans les jardinières. Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao serait justifié et mettrait ces espaces en valeur. ✓ Refaire les joints du lavoir endommagés. ✓ Si des interstices sont présents entre le lavoir et le socle en béton, un désherbage thermique en appoint peut être réalisé. ✓ Sur un sol en gravillon blanc, le passage d'un Réciprocateur peut être réalisé afin de supprimer les adventices qui se développent sur ce type d'espace. Grâce à cette technique aucune projection de gravier n'apparaîtra lors de l'entretien. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Désherbeur thermique - Réciprocateur 	

1.7. LE TERRAIN DE SPORT



Le terrain de foot		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Propreté du site	Varié les hauteurs de coupe
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Terrain de football</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tonte régulière (une fois toute les deux semaines, selon la pousse). Varier la hauteur du gazon en fonction de l'utilisation du terrain, en période de jeu la tonte doit être de 35 mm (une tonte plus haute reste favorable), mais en période de repos la hauteur de coupe peut être relevée afin de favoriser l'enracinement profond, la résistance à la sécheresse et la densité du gazon. ○ <u>Abord du terrain de football</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les abords du terrain peuvent être enherbés grâce à un mélange terre pierre. Ce type de mélange a un fond de forme solide et dur qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone et aux voitures de stationner. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. <i>Accès pompier : ce type de revêtement leur est accessible ponctuellement.</i> Ou ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique dans les allées, va permettre de supprimer les espèces adventices et de laisser un espace propre. Ou ✓ Laisser l'abord du terrain s'enherber naturellement. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Mélange terre pierre - Désherbeur mécanique 	

1.8. LES MASSIFS FLEURIS



Les massifs fleuris		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site - Plantation de vivaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de paillage dans les bacs des jardinières. - Préférer les plantations de pleine terre. - Utilisation des annuelles
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de paillage dans les jardinières. Le fleurissement par annuelles se justifie dans ces espaces de prestige. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao serait justifié et mettrait ces espaces en valeur. ✓ Privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. ✓ Préférer des plantations de pleine terre, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Un désherbage manuel des jardinières 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage 	

Remarques : Le fleurissement d'annuelles doit rester ponctuel et stratégique, il est important d'adapter son fleurissement en fonction des espaces.

2. LES ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT



2.1 LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE

LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	L'enherbement de certains trottoirs.	Utilisation de produits phytosanitaires.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les caniveaux <ul style="list-style-type: none"> ✓ Balayage mécanique des caniveaux afin d'enlever la poussière (réservoir potentiel pour la germination de graines) ainsi que les adventices développées. ✓ Réfection des caniveaux, afin d'éliminer au maximum les interstices propices au développement de la flore spontanée. ✓ Un appoint en désherbage thermique ou manuel peut être effectué. ○ Les trottoirs : Pour l'entretien des trottoirs de nombreuses solutions existent : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Certains trottoirs peuvent être enherbés et tondus régulièrement par la suite. Une hauteur de tonte entre 5 et 7 cm permettra au gazon de s'épanouir pleinement et d'être plus résistant à la sécheresse et aux maladies. <i>L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut prendre entre 1 et 3 ans suivant le type de sol. Exemple rue du pré au Viard.</i> ✓ Des plantations de vivaces peuvent être réalisées sur des trottoirs de large dimension côté mur. ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique sur les surfaces perméables (allée en stabilisé) 	

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser des trottoirs en enrobé qui auront une tenue dans le temps plus longue et qui seront moins propices au développement des adventices.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Achat d'une balayeuse autoportée au niveau de la communauté de communes. - Désherbeur thermique - Désherbeur mécanique - Vivaces

Remarque (s) : Attention aux joints dégradés qui peuvent s'abîmer encore plus lors du passage de la balayeuse

2.2 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE

Les pieds de mur		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement - Plantation de vivaces 	Utilisation des produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'ajout de plantes vivaces au pied des murs pour combler les espaces vides. Des espèces comme des roses trémières <i>Alcea rosea</i>, associées à des bulbes de Narcisse <i>Narcissus x</i>, de tulipe <i>Tulipa x</i> apporteront de la couleur aux pieds des murs et permettront une mise en valeur de celui-ci. <div style="text-align: right; margin-top: 10px;"> <p style="font-size: small;">Ville de Rosnay Source : FREDONCA</p> </div> ✓ La mise en place de bandes de prairie fleurie au pied des murs peut être effectuée. Le semis doit être choisi avec soin (zone de rocaille ou terrain sec). Le terrain doit être labouré et exempt de mauvaise herbe au moment de semer. Le semis s'opère de mars à mai. Un fauchage peut être réalisé au moment de l'automne. <div style="text-align: right; margin-top: 10px;"> </div> ✓ Pour les espaces enherbés qui accompagnent les voiries, des tontes régulières, ou des fauches permettront de conserver un aspect esthétique intéressant. ✓ Les petits espaces couverts de gravillons pourront être enherbés. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut mettre deux à trois ans suivant le type de sol. L'enherbement permettra aux agents de réduire la tâche désherbage. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal. - Installation d'un panneau d'explication 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Plantes vivaces/ bulbes 	

2.3 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les talus		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de traitement chimique 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de paillage.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer de laisser l'herbe pousser naturellement. ✓ Tonte d'une bande enherbée de un mètre en bordure de route. Le passage de la tondeuse sur la largeur d'un mètre permet de marquer la présence d'un entretien. ✓ Continuer la végétalisation des talus (comme rue du Guet) avec des espèces à port rampant et qui se développent rapidement par exemple le cotonéaster <i>Cotoneaster dammerii</i>. ✓ Replanter rapidement si des espaces sont laissés à nu. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explication 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivace - Tondeuse 	

2.4 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE

Parking		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique		Aménagement du parking
Photographie du site	Préconisations	
	<p>Pour la gestion des parkings plusieurs solutions sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Enherbement du site grâce à un mélange terre pierre (60% de pierre et 40% de terre végétale). Le semis de gazon doit être résistant à la sécheresse, au piétinement et se développer sur un sol pauvre. ✓ Mise en place de plaques nidagravel (plaques alvéolés de 39mm) avec une couche de gravier de 5 ou 4 cm d'épaisseur. Sous la face inférieure des plaques, un géotextile est mis en place, il va empêcher les graviers de passer sous les plaques et restreindre l'enfoncement du gravier, de plus il sert de protection contre les adventices. ✓ Enherbement naturel. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut mettre deux à trois ans suivant le type de sol. ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique sur les surfaces perméables peut également être préconisé. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de panneaux explicatifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Mélange terre/pierre - Ou plaque de nidagravel - Désherbeur mécanique 	

2.5 LES PIEDS D'ARBRES



Les pieds d'arbres		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement des pieds d'arbres 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation - Paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de plantes couvre-sol (lierre : <i>Hederas sp</i>, sédum : <i>Sedum sp</i>), de bulbes (Narcisse : <i>Narcissus sp</i> iris : <i>Iris sp</i>) ou de vivaces (association d'Alchémille molle : <i>Alchemilla mollis</i> et de géranium vivace : <i>Geranium macrorhizum</i>). Ces plantations vont permettre de limiter l'énergie lumineuse disponible pour les adventices, d'embellir l'espace, de limiter l'entretien et de réduire l'érosion des sols. et/ou ✓ La Plantation de prairie fleurie va permettre d'obtenir un résultat esthétiquement intéressant, il faudra cependant penser à l'arroser pendant sa mise en place et à la faucher ou à la tondre une fois que l'automne arrive. 	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de paillages minéraux ou organiques aux pieds des arbres. Le paillage doit être mis sur une épaisseur suffisante de 8 à 10 cm. Celui-ci limitera l'énergie lumineuse disponible pour les plantes adventices, protégera le sol contre les intempéries, Améliorera la structure du sol (paillage organique) et jouera également un rôle d'embellissement. 	
	<p>Ville de Charmoy FREDON CA</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour les arbres se trouvant dans des surfaces enherbées, l'entretien du pied peut se faire par fauche ou au réciprocatteur afin de ne pas abîmer les pieds d'arbres. ✓ L'entretien des pieds d'arbres se trouvant sur des espaces imperméable peut être réalisé grâce à un réciprocatteur, et un désherbage manuel en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivaces/ bulbes - Réciprocatteur - Paillage minéral/organique 	

2.6 LE CALVAIRE



Le calvaire		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Gestion naturelle	- Paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La plantation d'espèces vivaces, une fois mises en place elles demanderont un arrosage moins régulier. ✓ Un paillage organique de type Bois Raméal Fragmenté serait justifié et mettrait cet espace en valeur. ✓ Un désherbage manuel peut être effectué en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Vivaces - Paillage 	

3 LES ESPACES NATURELS**3.1 LES ABORDS DE L'ETANG**

Les abords de l'étang		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	- Gestion naturelle	- Fauche
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La végétation aquatique ne nécessite pas d'entretien, si les jonchaies deviennent trop importante, réaliser une fauche partielle hivernale en exportant les déchets. ✓ Réaliser une fauche tardive sur les abords de l'étang, les espèces endémiques vont pouvoir s'installer et proliférer dans l'espace qui leur ait assigné. La fauche doit être réalisée à la fin de l'été pour ne pas interrompre le cycle biologique de la faune et la flore. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts.	- Tondeuse	

3.2 LES ABORDS DU PARKING RUELLE DU CHATEAU



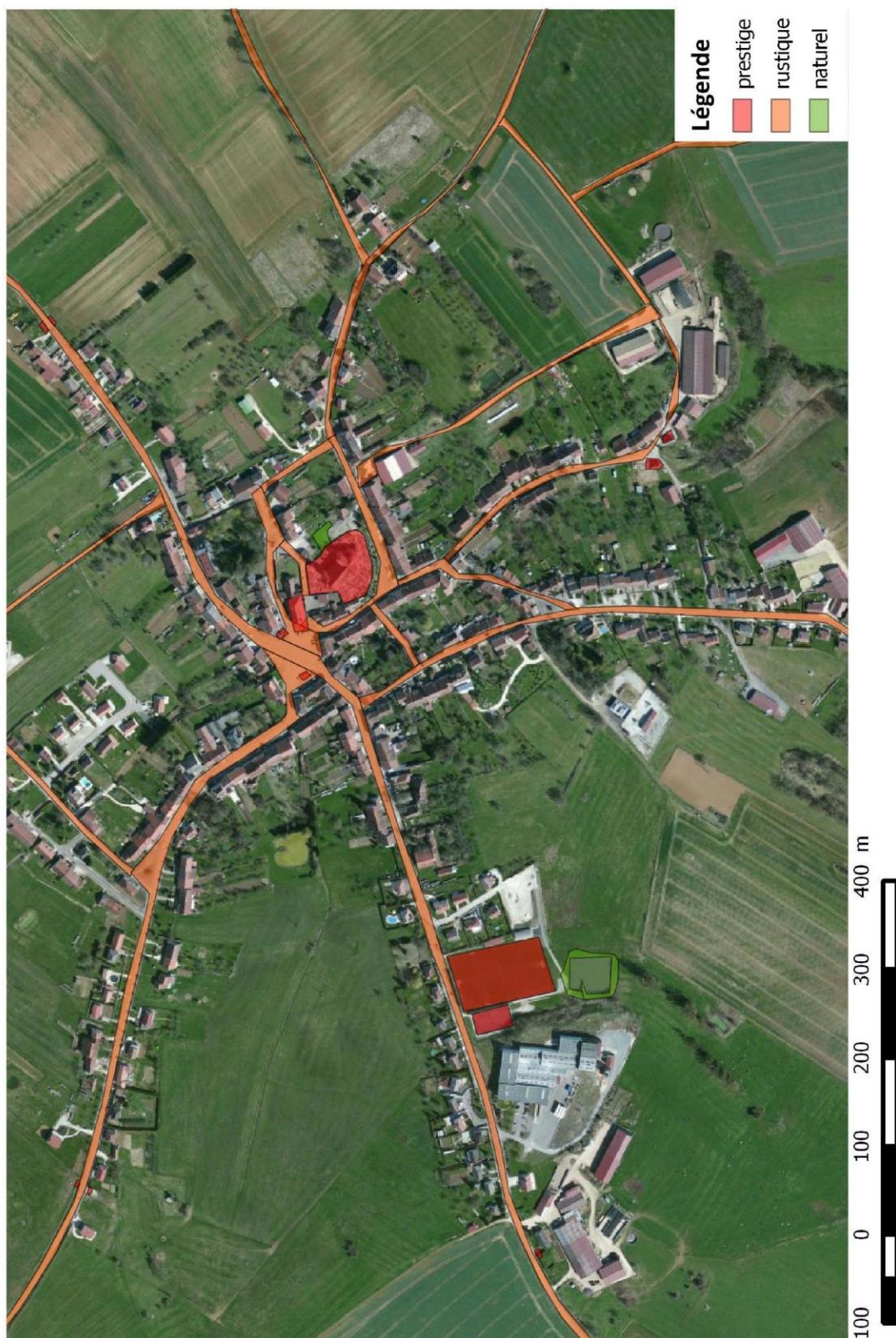
Les abords du parking ruelle du château		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle		- Fauche tardive
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser une fauche tardive sur les abords du parking. La fauche doit être réalisée à la fin de l'été pour ne pas interrompre le cycle biologique de la faune et la flore. Une forme esthétique peut être réalisée avec l'aide d'une tondeuse, afin de mettre en exergue l'entretien qui est réalisé. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts.	- Tondeuse	

4 OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Afin de compléter ces préconisations, vous trouverez à la fin du rapport, un outil d'aide à la décision au format informatique. Celui-ci vous donnera des solutions alternatives adéquates en fonction des typologies d'espaces rencontrées.

5. LE PLAN DE ZONAGE

Carte des classes d'entretien de la commune de Hortes



Plan de gestion différenciée de Hortes

Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Champagne - Ardenne

OVS du végétal – Membre de FREDON France – Réseau des FREDON et FDGDON

Centre de Recherches en Environnement et Agronomie - 2, Esplanade Roland Garros - 51100 REIMS

tél. : 03 26 77 36 70 - fax. : 03 26 77 36 71 – www.fredonca.com

N° SIRET : 440 409 175 00013 - CODE APE : 9412Z

Organisme de formation n°21 51 01269 51 Agrément CA 01087 – Distribution et application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques



Date : Décembre 2015
Rédacteur : Julia GAZAGNAIRE



Place de la Mairie
52500 Laferté-Sur-Amance
Tél : 03 25 88 83 71

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE LAFERTE-SUR-AMANCE

CAHIER DES PRECONISATIONS D'ENTRETIEN



Étude réalisée avec le soutien de :



SOMMAIRE

1. Les zones de prestige	3
1.1. Les abords de la mairie.....	3
1.2. Le cimetière.....	4
1.3. Le monument aux morts.....	7
1.4. L'église	8
1.5. Les entrées de ville	9
1.6. les lavoirs	10
1.7. Le Boulodrome	11
1.8. Les massifs fleuris	12
2. Les espaces d'accompagnement.....	13
2.1 Les trottoirs et caniveaux du village	13
2.2 Les accompagnements de voirie.....	15
2.3 Les accompagnements de voirie.....	16
2.4 Les pieds d'arbres	17
3. Les Espaces naturels	18
3.1 La liaison douce	18
3.2 Les abords de la rue du château menant au lavoir.....	19
4. Outil d'aide à la décision.....	19
5. Le plan de zonage	20

Le document présent est constitué de préconisations individuelles, pour la commune de Laferté-Sur-Amance, qui ne pourront en aucun cas être suivies par d'autres structures.



1. LES ZONES DE PRESTIGE

1.1. LES ABORDS DE LA MAIRIE

Constats :

La façade de la mairie doit être soignée. Elle représente l'image de la commune. L'entretien doit permettre de mettre en valeur le paysage communal.

La façade de la mairie est agrémentée de nombreuses jardinières garnies de *Geranium sp*, sur le parvis de la mairie d'autres jardinières de vivaces sont mises en avant, elles répondent à la mise en valeur du bâtiment.

LES ABORDS DE LA MAIRIE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Propreté du site	- le paillage des massifs
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Balayage mécanique sur la place de la Mairie, pour avoir un résultat efficace, il est recommandé de réaliser entre 8 et 10 passages par an, afin de conserver cette zone de prestige sans aucune plante adventice. ✓ Continuer les plantations vivaces en les associant avec des annuelles. Les plantes vivaces demanderont un arrosage moins régulier et ne seront pas remplacées tous les ans. ✓ Le paillage des jardinières: Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao permettrait de réduire l'arrosage, d'amender le substrat et de mettre en valeur les plantations. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Paillage 	

Au vu de la fréquentation du site et pour asseoir la démarche, il est indispensable de communiquer auprès des habitants afin que ces derniers comprennent la démarche engagée.

Point réglementaire :

Délai de rentrée (arrêté du 12/09/06), balisage (arrêté du 27 juin 2011)

1.2. LE CIMETIERE



LE CIMETIERE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Le cheminement en enrobé - L'enherbement - Plantation de vivaces 	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les allées ✓ Refaire les joints des allées principales afin d'éviter la pousse d'adventices dans les interstices. ✓ Le passage d'un désherbeur thermique pourra être effectué en appoint. ○ Les espaces inter-tombes ✓ Plantation de plantes couvre-sol résistantes à la sécheresse (ex : Sedum) entre les tombes. <i>Une fois développées, ces plantes ne requièrent que peu d'entretien, elles sont très résistantes au piétinement et aux conditions difficiles. Attention toutefois à l'entretien des tombes à la javel qui peut les altérer.</i> Ou ✓ Continuer l'enherbement sur les zones en gravillons. ✓ Utiliser un réciprocateur qui va permettre d'accéder aux espaces difficiles sans faire de projection sur les tombes contrairement au rotofil. 	

	<p>- <u>Les abords du cimetière</u></p> <p>✓ Continuer la plantation de vivaces au pied du mur du cimetière, afin de végétaliser le lieu et le rendre plus agréable esthétiquement. Comme par exemple avec de la <i>Salvia grahamii</i> (sauge rouge) qui est une espèce rustique vivace et avec une longue période de floraison (de mai aux gelées).</p>  <p>On peut noter la présence de l'espèce Cymbalaire des murailles <i>Cymbalaria muralis</i> sur l'enceinte extérieure du cimetière. C'est une espèce décorative qui colonise rapidement les murs en pierre sans causer de désagréments. Il est donc inutile de l'éradiquer.</p>
Communication	Les besoins / Matériels
<p>- Installation d'un panneau expliquant la démarche « réduction des phytos » à l'entrée du cimetière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique - Réciprocateur (pour accéder aux endroits difficiles) - Plantes couvre-sol

Remarque(s) :

Réaliser des inter-tombes jointives permet d'éliminer les problèmes dus à l'entretien de cette zone car l'espace est occupé, et les herbes ne se développent donc pas.

Concernant de futurs aménagements, certains conseils pourront être appliqués afin de faciliter l'entretien :

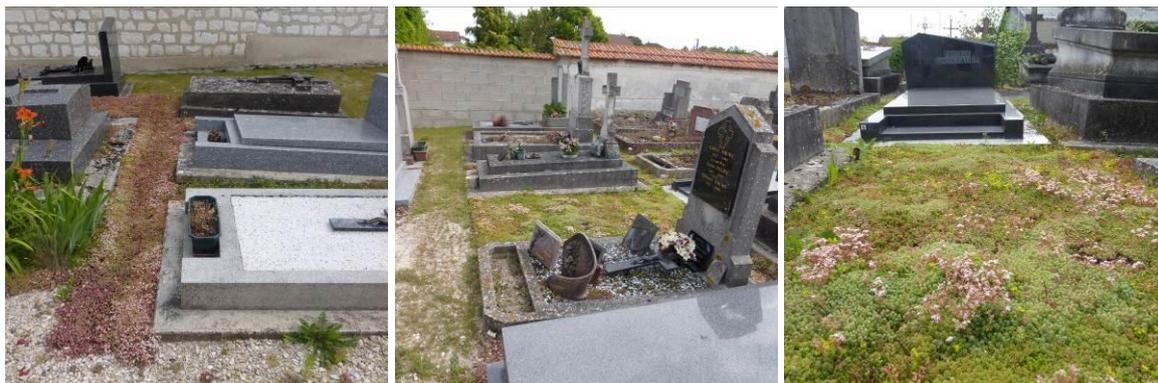
- Les tombes devront être mises « à touche-touche », c'est-à-dire que la plaque d'un monument doit venir toucher la plaque du monument voisin. Ceci permet d'éviter l'espace inter-tombe qui pose des gros problèmes d'entretien du fait de la faible largeur de l'espace.



Semelles jointives
Cimetière de Versailles (78)

- Les allées peuvent être conservées en herbe. Ainsi, l'entretien se fera par tonte, ce qui est beaucoup plus facile qu'une allée en graviers pour laquelle un désherbage est nécessaire très régulièrement.

Voici quelques photographies illustrant la végétalisation par couvre-sol de type sedums :



Végétalisation par Sedums
Cimetière de Fagnières (51)

Pour plus de conseils, reportez-vous à la fiche technique n°13 « l'aménagement des cimetières », du diagnostic et cahier des charges fourni à la commune.

1.3. LE MONUMENT AUX MORTS



Le monument aux morts		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Propreté du site	- Fleurissement - Paillage
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Les jardinières</u> ✓ Privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. Les plantes vivaces demanderont un arrosage moins régulier et ne seront pas remplacées tous les ans. ✓ Du paillage peut être installé dans les massifs, des déchets d'élagage broyés (avec le broyeur de la communauté de communes) peuvent être utilisés, ils permettront de limiter la pousse des adventices, de réduire l'arrosage et d'amender le sol. - <u>La zone en gravillon</u> ✓ Le désherbage thermique peut être utilisé sur une petite zone en gravillons. Ou ✓ L'utilisation d'un réciprocateur permettra de supprimer la flore indésirable sans réaliser de projection. Ou ✓ Un feutre géotextile peut être installé sous les gravillons. Cette technique permettra de réduire considérablement la pousse d'adventices mais appauvrira le sol. ✓ Le désherbage manuel interviendra dans le cadre de l'élimination des herbes indésirables qui pousseraient malgré tout. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche d'arrêt des produits phytosanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique - Réciprocateur - Vivaces - Paillage 	

1.4. L'ÉGLISE



L'église		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- L'enherbement	- Utilisation des produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les joints des dalles du parvis de l'église peuvent être refaits. Un désherbeur thermique peut également être utilisé en appoint. Il permettra d'éliminer les herbes qui se développent quand même dans les interstices. ✓ Continuer l'enherbement au pied de l'église. ✓ Des plantations de vivaces et de bulbes peuvent être réalisées aux pieds des murs qui sont actuellement dégradés. Des jonquilles <i>Narcissus x</i> peuvent être couplées à des vivaces à port étalé ou tapissant de type <i>Erigeron karvinskianus</i> ou des campanules <i>Campanula x</i>, pourraient bien se développer dans ce type d'espace. <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-left: auto; margin-right: auto;"> <p>La Moncelle 08 Fredon CA</p> </div>	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur l'intérêt de fleurir avec des vivaces plutôt que avec des annuelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique. - Vivaces/bulbes 	

1.5. LES ENTREES DE VILLE



LES ENTREES DE VILLE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Le fleurissement de vivaces	- Paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer de privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. ✓ Préférer des plantations de pleine terre directement sous le panneau d'entrée de ville, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Du paillage pourra être installé dans les massifs, afin de limiter la pousse des adventices. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de couvre-sol entre les arbustes et les plantations afin de diminuer le travail de désherbage. Les Céanothes rampant <i>Ceanothus thyrsiflorus repens</i> ont un feuillage persistant, coriace et s'adapteraient à ce type d'aménagement. ✓ Un désherbage manuel interviendra pendant la période d'installation des couvre-sol. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation d'un panneau d'engagement dans la Charte d'entretien des espaces publics.	<ul style="list-style-type: none"> - Plantes / Arbustes - Paillage / Broyeur de végétaux pour réaliser le paillage (disponible au niveau de la communauté de communes) 	

Remarque(s) :

Les entrées principales de village sont des espaces fréquentés très régulièrement. Il est donc important de les conserver propres et esthétiques car elles correspondent à l'image de la commune.

1.6. LES LAVOIRS



LAVOIRS		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige		- Les joints des pavés.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Refaire les joints du lavoir endommagés. ✓ Ensuite, un désherbage thermique peut être réalisé en appoint afin d'éviter la pousse des adventices. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique 	

1.7. LE BOULODROME



Le boulodrome		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Propreté du site	Varié les hauteurs de coupe
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Le boulodrome</u> ✓ Un désherbeur mécanique adaptable sur tracteurs ou porte-outils peut être utilisé pour les terrains à surface perméable. Ou ✓ Passage régulier d'un réciprocateur, afin de supprimer les adventices. ○ <u>Abord du boulodrome</u> ✓ Tonte régulière ✓ Possibilité d'utiliser un réciprocateur afin d'accéder aux endroits difficiles (banc public). 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Désherbeur mécanique - Réciprocateur 	

1.8. LES MASSIFS FLEURIS



Les massifs fleuris		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site. - Plantations de vivaces. - Plantations de pleine terre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de paillage dans les massifs. Un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao serait justifié et mettrait ces espaces en valeur. ✓ Continuer de privilégier la part des plantations vivaces en les associant avec des annuelles. ✓ Continuer de préférer des plantations de pleine terre, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Un désherbage manuel des jardinières 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage 	

2. LES ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT



2.1 LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE

LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	L'enherbement de certains trottoirs.	Utilisation de produits phytosanitaires.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les caniveaux ✓ Balayage mécanique des caniveaux afin d'enlever la poussière (réservoir potentiel pour la germination de graines) ainsi que les adventices développées. ✓ Réfection des caniveaux, afin d'éliminer au maximum les interstices propices au développement de la flore spontanée. ✓ Un appoint en désherbage thermique ou manuel peut être effectué. ○ Les trottoirs : Pour l'entretien des trottoirs de nombreuses solutions existent : ✓ Continuer l'enherbement de certains trottoirs, ils seront tondus régulièrement par la suite. Une hauteur de tonte entre 5 et 7 cm permettra au gazon de s'épanouir pleinement et d'être plus résistant à la sécheresse et aux maladies. <i>L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut prendre entre 1 et 3 ans suivant le type de sol.</i> ✓ Des plantations de vivaces peuvent être réalisées sur des trottoirs de large dimension côté mur. ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique sur les surfaces perméables. 	

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer la réalisation de certains trottoirs en enrobé qui auront une tenue dans le temps plus longue et qui seront moins propices au développement des adventices.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Achat d'une balayeuse autoportée - Désherbeur thermique - Désherbeur mécanique - Vivaces

Remarque (s) : Attention aux joints dégradés qui peuvent s'abîmer encore plus lors du passage de la balayeuse

2.2 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les pieds de mur	
Niveau de gestion	Pratiques à conserver / Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement - Plantation de vivaces
Photographie du site	Préconisations
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'ajout de plantes vivaces au pied des murs pour combler les espaces vides. Des espèces comme des roses trémières <i>Alcea rosea</i>, associées à des bulbes de Narcisse <i>Narcissus x</i>, de tulipe <i>Tulipa x</i> apporteront de la couleur aux pieds des murs et permettront une mise en valeur de celui-ci. <p>Ville de Rosnay Source : FREDONCA</p> ✓ La mise en place de bandes de prairie fleurie au pied des murs peut être effectuée. Le semis doit être choisi avec soin (zone de rocaille ou terrain sec). Le terrain doit être labouré et exempt de mauvaise herbe au moment de semer. Le semis s'opère de mars à mai. Un fauchage peut être réalisé au moment de l'automne. ✓ Pour les espaces enherbés qui accompagnent les voiries, des tontes régulières, ou des fauches permettront de conserver un aspect esthétique intéressant. ✓ Les petits espaces couverts de gravillons pourront être enherbés. L'obtention d'un couvert végétal intéressant peut mettre deux à trois ans suivant le type de sol. L'enherbement permettra aux agents de réduire la tâche désherbage.
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explication 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Plantes vivaces/ bulbes

2.3 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les talus		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Absence de traitement chimique	Ne pas laisser des espaces à nu
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer de laisser l'herbe pousser naturellement. ✓ Tonte d'une bande enherbée d'un mètre en bordure de route. Le passage de la tondeuse sur la largeur d'un mètre permet de marquer la présence d'un entretien. ✓ Continuer la végétalisation des talus avec des espèces à port rampant et qui se développent rapidement par exemple le cotonéaster <i>Cotoneaster dammerii</i>. ✓ Replanter rapidement si des espaces sont laissés à nu. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explication 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivace - Tondeuse 	

2.4 LES PIEDS D'ARBRES



Les pieds d'arbres		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Enherbement des pieds d'arbres	- Plantation - Paillage
Photographie du site	Préconisations	
  	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plantation de plantes couvre-sol (Lierre : <i>Hedera sp</i>, sédum : <i>Sedum sp</i>), de bulbes (Narcisse : <i>Narcissus sp</i> Iris : <i>Iris sp</i>) ou de vivaces (association d'Alchémille molle : <i>Alchemilla mollis</i> et de Géranium vivace : <i>Geranium macrorhizum</i>). Ces plantations vont permettre de limiter l'énergie lumineuse disponible pour les adventices, d'embellir l'espace, de limiter l'entretien et de réduire l'érosion des sols. et/ou ✓ La plantation de prairie fleurie va permettre d'obtenir un résultat esthétiquement intéressant, il faudra cependant penser à l'arroser pendant sa mise en place et à la faucher ou à la tondre une fois que l'automne arrive. <div style="text-align: right;">  <p>Ville de Charmoy FREDON CA</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de paillages minéraux ou organiques aux pieds des arbres. Le paillage doit être mis sur une épaisseur suffisante de 8 à 10 cm. Celui-ci limitera l'énergie lumineuse disponible pour les plantes adventices, protégera le sol contre les intempéries, améliorera la structure du sol (paillage organique) et jouera également un rôle d'embellissement. ✓ Pour les arbres se trouvant dans des surfaces enherbées, l'entretien du pied peut se faire par fauche ou au réciprocatteur afin de ne pas abîmer les pieds d'arbres. ✓ L'entretien des pieds d'arbres se trouvant sur des espaces imperméable peut être réalisé grâce à un réciprocatteur, et un désherbage manuel en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Articles dans le journal communal	<ul style="list-style-type: none"> - Vivaces/ bulbes - Réciprocatteur - Paillage minéral/organique 	



3. LES ESPACES NATURELS

3.1 LA LIAISON DOUCE

La liaison douce rue du Saint Esprit/ départementale 303c		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	- Gestion naturelle	- Fauche
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Laisser la végétation spontanée se développer. ✓ La fréquence d'entretien doit rester faible, Réaliser une fauche par an ou tous les deux ans selon la densité de végétation (attention au ligneux) sur les bordures du chemin. Cet entretien permettra de favoriser la faune et flore sauvage riches et variées. ✓ Le passage sera tondu dès que nécessaire (gênant pour le passage) 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts.	- Tondeuse	

3.2 LES ABORDS DE LA RUE DU CHATEAU MENANT AU LAVOIR



Les abords de la rue du château menant au lavoir		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	Gestion naturelle	
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser une fauche tardive sur les abords de la route. La fauche doit être réalisée à la fin de l'été pour ne pas interrompre le cycle biologique de la faune et la flore. Une bande de la largeur d'une tondeuse peut être réalisée afin de mettre en exergue l'entretien qui est réalisé. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse 	

4. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Afin de compléter ces préconisations, vous trouverez à la fin du rapport, un outil d'aide à la décision au format informatique. Celui-ci vous donnera des solutions alternatives adéquates en fonction des typologies d'espaces rencontrés.

5. LE PLAN DE ZONAGE

Carte des classes d'entretien de la commune de Laferté-Sur-Amance





Date : Décembre 2015
Rédacteur : Julia GAZAGNAIRE



1, impasse de la mairie
52500 Pisseloup
Tél : 03 25 88 05 19

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE PISSELOUP

CAHIER DES PRECONISATIONS D'ENTRETIEN



Étude réalisée avec le soutien de :



SOMMAIRE

1. Les zones de prestige	3
1.1. Les abords de la mairie.....	3
1.2. Le cimetière.....	5
1.3. Le monument aux morts.....	8
1.4. L'église	9
1.5. Les entrées de ville	10
1.6. Les massifs fleuris	11
2. Les espaces d'accompagnement.....	12
2.1. Les trottoirs et caniveaux du village	12
2.2. Les accompagnements de voirie	13
2.3. Les accompagnements de voirie.....	14
2.4. Les pieds d'arbres	15
2.5. L'arrêt de bus	16
3. Les zones naturelles	17
3.1. La fauche retardée.....	17
4. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION	17
5. Le plan de zonage	18

Le document présent est constitué de préconisations individuelles, pour la commune de Pisseloup, qui ne pourront en aucun cas être suivies par d'autres structures.



1. LES ZONES DE PRESTIGE

1.1. LES ABORDS DE LA MAIRIE

Constats :

La façade de la mairie doit être soignée. Elle représente l'image de la commune. L'entretien doit mettre en valeur le paysage communal.

La mairie est fleurie de plusieurs massifs de vivaces de type : rosier, *rosa sp*, ce qui répond à la mise en valeur de ce lieu. Son accessibilité se fait par un chemin en bicouche.

LES ABORDS DE LA MAIRIE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Fleurissement de vivaces - Plantation de pleine terre 	<ul style="list-style-type: none"> - le paillage des massifs
Photographie du site	Préconisations	
  	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les massifs <ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer d'augmenter la part de plantes vivaces dans les massifs. ✓ Du paillage organique (type bois raméal fragmenté, paillettes de chanvre, coques de fèves de cacao) pourra être installé dans les massifs afin de les mettre en valeur, de limiter l'énergie lumineuse disponible pour la croissance de la végétation spontanée et améliorer la structure du sol. ✓ Continuer de préférer les plantations de pleine terre afin d'économiser l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ○ Le parvis <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le désherbage thermique peut être utilisé sur le parvis de la mairie, il est recommandé de réaliser entre 10 et 12 passages par an, afin de conserver cette zone de prestige sans aucune 	

	<p>plante adventice.</p> <p>Ou</p> <p>✓ Une réfection du parvis avec de l'enrobé. Ce type de matériau est plus pérenne dans le temps et permettra de réduire considérablement la tâche de désherbage.</p> <p>Ou</p> <p>✓ Enherbement du parvis sur un mélange terre pierre. Ce type de mélange confère une grande résistance au fond de forme qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone.</p>
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Désherbeur thermique - Enrobé - Mélange terre-pierre

Au vu de la fréquentation du site et pour asseoir la démarche, il est indispensable de communiquer auprès des habitants afin que ces derniers comprennent la démarche engagée.

Point réglementaire :

Délai de rentrée (arrêté du 12/09/06), balisage (arrêté du 27 juin 2011)

1.2. LE CIMETIERE



LE CIMETIERE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Propreté du site	- Utilisation de produits phytosanitaires - Revêtement en graviers du cimetière - massifs fleuris
Photographie du site	Préconisations	
   	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les allées ✓ Enherbement des allées sur un mélange terre pierre. Ce type de mélange confère une grande résistance au fond de forme qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. Les bordures seront fauchées à l'aide d'un réciprocatteur. <i>Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : ce type de revêtement leur est accessible ponctuellement.</i> Ou ✓ Réaliser des allées en enrobé. Ce type de matériau, pérenne dans le temps, limitera la pousse des adventices au centre du cheminement. Ou ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique dans les allées va permettre de supprimer les espèces adventices et de laisser un espace propre. ○ Les espaces inter-tombes ✓ Plantation de végétaux couvre-sol résistantes à la sécheresse (ex : Sedum) entre les tombes. <i>Une fois développées, ces plantes ne requièrent que peu d'entretien, elles sont très résistantes au piétinement et aux conditions difficiles. Attention toutefois à l'entretien des tombes à la javel qui altère les sedums et nuit gravement à</i> 	

	<p><i>l'environnement.</i></p> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Effectuer un désherbage thermique entre les tombes. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Utiliser un réciprocateur qui va pouvoir accéder aux espaces difficiles d'accès sans faire de projection sur les tombes. <p>○ <u>Les abords du cimetière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Supprimer la jardinière et préférer des plantations de vivaces en pleine terre aux abords du cimetière. La végétalisation avec par exemple des géraniums vivaces <i>Geranium sp</i> associées à des jonquilles <i>Narcissus sp</i> rendrait le cimetière plus agréable esthétiquement.  <p>On peut noter la présence de l'espèce Cymbalaire des murailles <i>Cymbalaria muralis</i> sur l'enceinte extérieure du cimetière. C'est une espèce décorative qui colonise rapidement les murs en pierre sans causer de désagréments. Il est donc inutile de l'éradiquer.</p>
Communication	Les besoins / Matériels
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau expliquant la démarche « réduction des phytos » à l'entrée du cimetière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Réciprocateur (pour accéder aux endroits difficiles) - Plantes couvre-sol/ Vivaces - Désherbeur mécanique - Désherbeur thermique

Remarque(s) :

Réaliser des inter-tombes jointives permet d'éliminer les problèmes dus à l'entretien de cette zone car l'espace est occupé, et les herbes ne se développent donc pas.

Concernant de futurs aménagements, certains conseils pourront être appliqués afin de faciliter l'entretien :

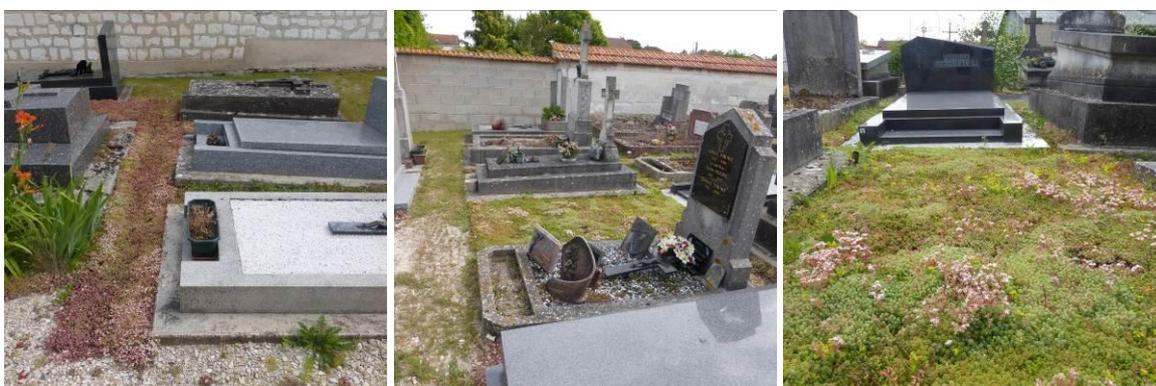
- Les tombes devront être mises « à touche-touche », c'est-à-dire que la plaque d'un monument doit venir toucher la plaque du monument voisin. Ceci permet d'éviter l'espace inter-tombe qui pose de gros problèmes d'entretien du fait de la faible largeur de l'espace.



Semelles jointives
Cimetière de Versailles (78)

- Les allées peuvent être conservées en herbe. Ainsi, l'entretien se fera par tonte, ce qui est beaucoup plus facile qu'une allée en graviers pour laquelle un désherbage est nécessaire très régulièrement.

Voici quelques photographies illustrant la végétalisation par couvre-sol de type sedums :



Végétalisation par Sedums
Cimetière de Fagnières (51)

Pour plus de conseils, reportez-vous à la fiche technique n°13 « l'aménagement des cimetières », du diagnostic et cahier des charges fourni à la commune.



1.3. LE MONUMENT AUX MORTS

Le monument aux morts		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Propreté du site	- L'utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La réparation des fissures avec du béton ou de la résine, afin de ne pas laisser des espaces propices au développement des adventices. ✓ Le désherbage thermique peut être utilisé sur ce type de zone. ✓ Le paillage de la jardinière : un paillage fin, de type paillettes de lin, chanvre ou encore cosses de cacao permettrait de réduire l'arrosage, d'amender le substrat et de mettre en valeur les plantations. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche d'arrêt des produits phytosanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbage thermique - Paillage 	

1.4. L'ÉGLISE



L'église		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site 	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation de produits phytosanitaires - vivaces aux pieds des murs de l'église
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le cheminement pour accéder à l'église peut être traité avec un désherbeur thermique, qui permettra d'éliminer les herbes qui se développent dans les interstices de l'enrobé. ✓ La totalité des pieds de murs de l'église peut accueillir des vivaces. Des Erigerons <i>Erigeron karvinskianus</i>, des fausses valérianes <i>Centranthus ruber</i> ou encore des bulbes <i>Iris sp</i> pourraient bien se développer après l'apport de terre végétale. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto; margin-right: auto;"> <p>La Moncelle 08 Fredon CA</p> </div>	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur les avantages des plantations de vivaces. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique. - Vivaces 	



1.5. LES ENTREES DE VILLE

LES ENTREES DE VILLE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Plantations de pleine terre	- Paillage - vivaces
Photographie du site	Préconisations	
   	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préférer la plantation de vivaces en association avec les annuelles. ✓ Favoriser les plantations de pleine terre afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Du paillage pourra être installé dans les massifs, afin de limiter la pousse des adventices. Ou ✓ Plantation de couvre-sol entre les arbustes et les plantations afin de diminuer le travail de désherbage. Les céanothes rampant <i>Ceanothus thyrsiflorus repens</i> ont un feuillage persistant, coriace et s'adaptent à ce type d'aménagement. ✓ Un désherbage manuel interviendra pendant la période d'installation des couvre-sol. ✓ Conserver les figurines faites par les enfants qui font parties de l'identité du village. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation d'un panneau d'engagement dans la Charte d'entretien des espaces publics.	- Paillage / Broyeur de végétaux pour réaliser le paillage.	

Remarque(s) :

Les entrées principales de village sont des espaces fréquentés très régulièrement. Il est donc important de les conserver propres et esthétiques car elles renvoient à l'image de la commune.

1.6. LES MASSIFS FLEURIS



Les massifs fleuris		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Propreté du site - Plantation de vivaces - Plantation en pleine terre 	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler régulièrement le paillage dans les massifs
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmenter la part des plantations vivaces en continuant à les associer avec des annuelles. ✓ Préférer des plantations de pleine terre, afin d'économiser de l'eau et de mieux intégrer les points de fleurissement. ✓ Continuer la mise en place de paillage dans les massifs. Un paillage, de type bois raméal fragmenté peut-être réalisé avec les déchets d'élagages. ✓ Un désherbage manuel des jardinières en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Vivaces 	

2. LES ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT



2.1. LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE

LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE	
Niveau de gestion	Pratiques à conserver / Pratiques à améliorer
Zone rustique	L'enherbement de certains trottoirs. / Utilisation de produits phytosanitaires.
Photographie du site	Préconisations
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les caniveaux <ul style="list-style-type: none"> ✓ Balayage mécanique des caniveaux afin d'enlever la poussière (réservoir potentiel pour la germination de graines) ainsi que les adventices développées. ✓ Un appoint en désherbage thermique ou manuel peut être effectué. ○ Les trottoirs : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer l'enherbement des trottoirs et poursuivre la tonte régulière entre 5 et 7 cm de hauteur. Celle-ci permettra au gazon de s'épanouir pleinement et d'être plus résistant à la sécheresse et aux maladies. <i>De manière spontanée, l'obtention d'un couvert végétal intéressant peu prendre entre 1 et 3 ans suivant le type de sol.</i>
Communication	Les besoins / Matériels
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Désherbeur thermique

Remarque (s) : Les caniveaux de la ville sont en bon état, cela permettra à la balayeuse de passer sans les dégrader.

2.2. LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Les pieds de mur		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Enherbement	- Plantation de vivace
Photographie du site	Préconisations	
	<p>✓ L'ajout de plantes vivaces au pied des murs pour combler les espaces vides (exemple sur la rue Principale). Des espèces comme des roses trémières <i>Alcea rosea</i> (déjà présentes dans la commune) apporteront de la couleur aux pieds des murs et permettront une mise en valeur de ceux-ci.</p>  <p>✓ La mise en place de bande de prairie fleurie au pied des murs peut être effectuée. La semence doit être choisi avec soin (mélange adapté aux zones de rocaille ou terrains secs). Le terrain doit être labouré et exempt de mauvaise herbe au moment du semis qui est à réaliser entre mars et mai. Un fauchage peut être réalisé à l'automne.</p>  <p><small>Source : FREDON</small></p> <p>✓ Pour les espaces enherbés qui accompagnent les voiries, des tontes régulières, ou des fauches permettront de conserver un aspect esthétique intéressant.</p>	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'explicatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Plantes vivaces 	

2.3. LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE

Parking mairie		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	Aménagement du parking	
Photographie du site	Préconisations	
	<p>Pour la gestion du parking en bicouche plusieurs solutions sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Désherbage thermique régulier afin de supprimer les plantes adventices. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une réfection du parking avec de l'enrobé. Ce type de matériau est plus pérenne dans le temps et permettra de réduire considérablement la tâche de désherbage dans les années à venir. <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Enherbement du parvis sur un mélange terre pierre. Ce type de mélange confère une grande résistance au fond de forme qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone 	
Communication	Les besoins / Matériels	
	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique - Ou enrobé - Ou mélange terre-pierre 	

Remarque (s) : Les parkings sont en bicouche, ce type de matériau n'est pas pérenne, dès les premières dégradations les adventices vont se multiplier rapidement.

2.4. LES PIEDS D'ARBRES



Les pieds d'arbres		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement des pieds d'arbres 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantes couvre-sol - Paillage
Photographie du site	Préconisations	
   	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour les arbres se trouvant dans des surfaces enherbées, l'entretien du pied peut se faire par fauche au réciprocatteur afin de ne pas abîmer les pieds d'arbres. et/ou ✓ Continuer la plantation de couvre-sol (lierre : <i>Hederas sp</i>, sédum : <i>Sedum sp</i>), de bulbes (Narcisse : <i>Narcissus sp</i> iris : <i>Iris sp</i>) ou de vivaces (association d'Alchémille molle : <i>Alchemilla mollis</i> et de géranium vivace : <i>Geranium macrorhizum</i>). Ces plantations vont permettre de limiter l'énergie lumineuse disponible pour les adventices, d'embellir l'espace, de limiter l'entretien et de réduire l'érosion des sols. et/ou ✓ Mise en place de paillages minéraux ou organiques au pied des arbres. Le paillage doit être mis sur une épaisseur suffisante de 8 à 10 cm. Celui-ci limitera l'énergie lumineuse disponible pour les plantes adventices, protégera le sol contre les intempéries, améliorera la structure du sol (paillage organique) et jouera également un rôle d'embellissement. Et/ou ✓ La plantation de prairie fleurie va permettre d'obtenir un résultat esthétiquement intéressant, il faudra cependant penser à l'arroser pendant sa mise en place et à la faucher ou à la tondre une fois que l'automne arrive. 	
	 <p>Ville de Charmoy FREDON CA</p>	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivaces/ bulbes - Réciprocatteur - Paillage minéral/organique 	

2.5 L'ARRÊT DE BUS



L'arrêt de bus		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- L'accessibilité	- Absence de paillage - Massifs de vivaces
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'arrêt de bus ✓ Enherbement des alentours de l'arrêt de bus sur un mélange terre pierre. Ce type de mélange a un fond de forme solide et dur qui permet aux riverains de se déplacer aisément sur la zone. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. Les espaces difficiles d'accès seront entretenues à l'aide d'un réciprocateur. Possibilité de réaliser un cheminement avec des vieilles pierres ou en enrobé. Ou ✓ L'enherbement naturel de la zone. L'obtention d'un beau couvert végétal peut mettre entre 1 et 3 ans selon le type de sol. Ou ✓ Le passage d'un désherbeur mécanique sur cette surface, va permettre de supprimer les espèces adventices et de laisser un espace propre. <ul style="list-style-type: none"> ○ Les abords de l'arrêt de bus ✓ Refleurir l'ancien lavoir avec des espèces vivaces. ✓ Mettre en place en paillage organique type bois raméal fragmenté pour limiter la pousse d'adventices. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Articles de sensibilisation à la démarche dans le bulletin municipal.	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur mécanique - Réciprocateur - Vivaces 	

3. LES ZONES NATURELLES

3.1 LA FAUCHE RETARDEE



La fauche retardée		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion naturelle - Fauche tardive 	
Photographie du site	Préconisations	
 	<p>✓ Continuer de laisser une flore endémique, se développer. La fauche doit être réalisée à la fin de l'été pour ne pas interrompre leur cycle biologique. Une forme esthétique peut être réalisée avec l'aide d'une tondeuse, afin de mettre en exergue l'entretien qui est réalisé.</p> <p>L'essai de fauche retardée de Pisseloup est concluant on peut voir apparaître des espèces comme de la carotte sauvage <i>Daucus carota</i> et de l'achillée millefeuille <i>Achillea millefolium</i>. Ces plantes à fleurs vont attirer de nombreux insectes pollinisateurs et oiseaux qui sont friands de leurs graines.</p> 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'installation de panneaux sur site pour présentation la fauche et ses rôles / intérêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Faucheuse 	

4. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Afin de compléter ces préconisations, vous trouverez à la fin du rapport, un outil d'aide à la décision au format informatique. Celui-ci vous donnera des solutions alternatives adéquates en fonction des typologies d'espaces rencontrées.

5. LE PLAN DE ZONAGE

Carte des classes d'entretien de la commune de Pisseloup





FEDERATION REGIONALE
DE DEFENSE CONTRE LES
ORGANISMES NUISIBLES
DE CHAMPAGNE ARDENNE



Date : Décembre 2015
Rédacteur : Julia GAZAGNAIRE

Mairie de Valleroy
2 rue de la Côte
52500 Valleroy
Tél : 03 25 88 75 70

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE VALLEROY

CAHIER DES PRECONISATIONS D'ENTRETIEN



Étude réalisée avec le soutien de :



SOMMAIRE

1. Les zones de prestige	3
1.1. Les abords de la mairie.....	3
1.2. Le cimetière.....	4
1.3. La zone devant le cimetière.....	6
1.4. Abord de la mairie	7
1.6 L'église	8
1.7 lavoir (rue du lavoir).....	9
Les espaces d'accompagnement.....	10
1.5. Les trottoirs et caniveaux du village	10
1.6. Les accompagnements de voirie	11
2.3 Les accompagnements de voirie.....	12
2.4 Les accompagnements de voirie.....	13
2.5 Les pieds d'arbres.....	14
2.6 Le chemin enherbé.....	15
3 Les zones naturelles	16
3.1 Zone de Fauche	16
4. Outil d'aide à la décision.....	16
5. Le plan de zonage	17

Le document présent est constitué de préconisations individuelles, pour la commune de Valleroy, qui ne pourront en aucun cas être suivies par d'autres structures.



1. LES ZONES DE PRESTIGE

1.1. LES ABORDS DE LA MAIRIE

Constats :

La mairie n'est pas fleurie d'annuelles ou de vivaces, les abords de la mairie s'enherbent naturellement en laissant place à des espèces florales intéressantes comme le *Geranium robertianum* (*géranium herbe-à-robert*) qui sert ici de couvre-sol et apporte une touche de couleur d'avril à août. Les abords de la mairie sont gérés de manière écologique et servent alors d'exemple pour la réduction des produits phytosanitaires. Néanmoins quelques plantes vivaces pourraient être implantées au pied du mur afin de mieux la distinguer.

LES ABORDS DE LA MAIRIE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	Enherbement des abords de la mairie.	Les joints des marches
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> - Comblé les interstices des marches des escaliers avec du béton et utiliser un désherbeur thermique en appoint. ou - végétaliser le pied des marches (avec semence de prairie fleurie par exemple). <i>Ces plantes ont un faible développement et ne gêneraient pas les usagers qui montent les escaliers.</i> - Réaliser une plantation de vivaces au pied du mur afin de mettre en valeur la façade de la mairie et de diminuer l'entretien. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désherbeur thermique en appoint 	

Il est indispensable de continuer à communiquer auprès des habitants afin que ces derniers comprennent la démarche engagée.

Point réglementaire :

Délai de rentrée (arrêté du 12/09/06), balisage (arrêté du 27 juin 2011)

1.2. LE CIMETIERE



LE CIMETIERE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation de vivace aux abords 	<ul style="list-style-type: none"> - Le revêtement en sable du cimetière - Utilisation de produits phytosanitaires
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement des allées avec un mélange terre pierre. Ce type de mélange a un fond de forme solide et dur qui permet aux piétons de circuler aisément sur la zone. Une fois enherbée, cette zone sera entretenue par tonte. Les bordures seront fauchées à l'aide d'un réciprocatteur. <i>Attention aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : ce type de revêtement est accessible pour elles, mais ce n'est pas le plus confortable.</i> - Plantation de plantes couvre-sol résistantes à la sécheresse (ex : Sedum) entre les tombes. <i>Une fois développées, ces plantes ne requièrent que peu d'entretien, elles sont très résistantes au piétinement et aux conditions difficiles. Attention toutefois à l'entretien des tombes à la javel qui peut les altérer.</i> - Poursuivre la Plantation de vivaces aux abords du cimetière, afin de végétaliser le lieu et le rendre plus agréable esthétiquement. Comme par exemple avec de la <i>Salvia grahamii</i> (sauge rouge) qui est une espèce rustique vivace et avec une longue période de floraison (de mai aux gelées). 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau expliquant la démarche « réduction des phytos » à l'entrée du cimetière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Réciprocatteur (pour accéder aux endroits difficiles) - Plantes couvre-sol 	

Remarque(s) :

Réaliser des inter-tombes jointives permet de ne plus avoir de gêne lors de l'entretien de cette zone car l'espace est occupé, et les herbes ne se développent donc pas.

Concernant de futurs aménagements, certains conseils pourront être appliqués afin de faciliter l'entretien :

- Les tombes devront être mises « à touche-touche », c'est-à-dire que la plaque d'un monument doit venir toucher la plaque du monument voisin. Ceci permet d'éviter l'espace inter-tombe qui pose de gros problèmes d'entretien du fait de la faible largeur de l'espace.



Semelles jointives
Cimetière de Versailles(78)

Voici quelques photographies illustrant la végétalisation par couvre-sol de type sedums :



Végétalisation par Sedums
Cimetière de Fagnières (51)

Pour plus de conseils, reportez-vous à la fiche technique n°13 « l'aménagement des cimetières », du diagnostic et cahier des charges fournis à la commune.

1.3. LA ZONE DEVANT LE CIMETIERE



LA ZONE DEVANT LE CIMETIERE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Plus aucune utilisation de produits phytosanitaires. - Enherbement de la zone. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation de vivace aux pieds des murs
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer l'enherbement de la zone avec un entretien par tonte. - Plantation de plantes vivaces au pied du mur de l'entrée du cimetière afin de rendre l'espace plus attractif et de limiter l'entretien. <p><i>Des espèces comme Centranthus ruber (valériane rouge) ou l'Erigeron karvinskianus (Vergerette de Karvinski) sont idéales pour ce type d'espace. Une fois développées, ces plantes limiteront la levée des adventices.</i></p> <div style="text-align: right;">  Ville de Montharville Source FREDONCA </div>	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un panneau expliquant la démarche « réduction des phytos » à l'entrée du cimetière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse 	

1.4. ABORD DE LA MAIRIE



Abord de la mairie		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	<ul style="list-style-type: none"> - Fleurissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de paillage dans les massifs. - Diminuer les plantes annuelles.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de vivaces dans ce type de jardinières. Les vivaces demanderont moins d'eau et moins d'entretien. C'est un fleurissement plus durable. - Le paillage des massifs de vivaces permettra de limiter l'arrosage et le désherbage manuel. - Le désherbage manuel interviendra pour enlever les herbes indésirables qui pousseraient malgré tout. La mise en place de paillage permet de limiter le développement des herbes indésirables par l'occupation de l'espace, qui limite les « vides ». - La réflexion des joints en béton. Les joints actuellement sont sablés, les adventices se développent rapidement. Des joints béton limiteront la pousse. Un désherbage thermique peut être effectué en appoint. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage. - Désherbeur thermique en appoint. 	

1.6 L'ÉGLISE



L'église		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige	- Fleurissement de vivaces	L'entretien des marches
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à entretenir le talus végétalisé en effectuant des tailles tous les 2 ans afin de permettre la visibilité de la route. - Les joints de marches de l'église peuvent être comblés avec du béton. Elles pourront ensuite être traitées au désherbeur thermique ou arrachées manuellement si besoin. <p style="text-align: center;">Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Végétaliser le pied des marches avec des espèces à tiges rampantes et à faible développement telle que la <i>Cymbalaria muralis</i> (Cymbalaire des murailles) 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	- Désherbeur thermique en appoint.	

1.7 LAVOIR (RUE DU LAVOIR)

Les alentours du lavoir sont désherbés chimiquement. Actuellement une partie du lavoir a été transformée en jardinière et accueille des annuelles. Il se situe rue du lavoir.



LAVOIR		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone de prestige		- Absence de paillage
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de paillage issu des déchets d'élagage dans les jardinières. Il va permettre de réduire la consommation en eau, de limiter la pousse d'adventice et d'enrichir le sol. - Un désherbage manuel des jardinières. - Le fleurissement d'annuelles se justifie sur ce type d'espace, mais une alternance entre annuelles et vivaces permettra de limiter l'entretien. - Refaire les joints du lavoir si ceux-ci sont endommagés. - La zone en face du lavoir est constituée de gravier blanc, ce type de revêtement pose des difficultés d'entretien. Il convient de le laisser s'enherber, une fois l'herbe installée une tonte pourra être effectuée. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal - Panneaux sur site 	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage 	

LES ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT**1.5. LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DU VILLAGE**

Les trottoirs de Valleroy sont pour la plupart enherbés, ce qui facilite l'entretien et réduit l'utilisation des produits phytosanitaires. Cependant les caniveaux pavés favorisent l'apparition de plantes adventices. Des produits phytosanitaires sont utilisés pour traiter les caniveaux.

LES TROTTOIRS ET CANIVEAUX		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Enherbement des trottoirs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les caniveaux pavés.
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer la tonte régulière des trottoirs enherbés. La hauteur de tonte devra être entre 5 et 7 cm pour souligner l'entretien des lieux. - Volonté du supprimer les caniveaux pavés, et de réaliser des caniveaux en enrobés afin de limiter au maximum la présence d'herbe indésirable. - Un Balayage mécanique des caniveaux afin d'enlever la poussière (réservoir potentiel pour la germination de graines) ainsi que les adventices développées. - Un appoint en désherbage thermique ou manuel peut être effectué. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Balayeuse autoportée - Désherbeur thermique 	

Remarque (s) :

Attention aux joints dégradés qui peuvent s'abîmer encore plus lors du passage de la balayeuse (il est important de réaliser la réflexion des caniveaux en amont).

1.6. LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Absence de traitement chimique	- Absence de paillage.
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> - Ajouter de plantes vivaces ou grimpantes aux pieds des murs pour combler les espaces vides. Des espèces comme <i>Alcea rosea</i> (rose trémière) peuvent être semées, leur fleurissement estival habillera les murs. <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p>Ville de Chenay Source : FREDONCA</p> </div> </div> - La mise en place de bande de prairie fleurie au pied des murs peut être effectuée. Le semis doit être choisi avec soin (zone de rocaille ou terrain sec). Le terrain doit être labouré et exempt de mauvaise herbe au moment de semer. Le semis s'opère de mars à mai. Un fauchage peut être réalisé au moment de l'automne. <div style="display: flex; align-items: center;">  </div> - Pour les espaces enherbés qui accompagnent les voiries, des tontes régulières, ou des fauches au réciprocatteur permettront de conserver un aspect esthétique suffisant. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires. - Installation d'un panneau d'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse / Réciprocatteur 	

Remarque (s) :

Les riverains peuvent être associés à certaines opérations, notamment le fleurissement de pieds de murs. S'ils fleurissent eux-mêmes certaines zones, ils se sentiront impliqués dans l'embellissement de la commune.

2.3 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE



Parking rue de la côte		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de traitement chimique 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du parking
Photographie du site	Préconisations	
	<p>Pour la gestion du parking en compacté plusieurs solutions sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enherbement naturel du site. - Enherbement du site grâce à un mélange terre pierre (60% de pierre et 40% de terre végétale). Le semis de gazon doit être résistant à la sécheresse, au piétinement et se développer sur un sol pauvre. - Mise en place de plaques nidagravel (plaques alvéolées de 39mm) avec une couche de gravier de 5 ou 4 cm d'épaisseur. La face inférieure des plaques est pourvue d'un géotextile qui va empêcher les graviers de passer sous les plaques et empêcher l'enfoncement du gravier. Par ailleurs, il sert de protection contre les adventices. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
	<ul style="list-style-type: none"> - Selon les choix : - Mélange terre/pierre - Ou plaque de nidagravel 	

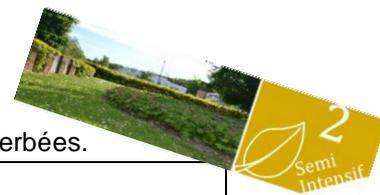
2.4 LES ACCOMPAGNEMENTS DE VOIRIE

Arrêt de bus		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Absence de traitement chimique	- Revêtement
Photographie du site	Préconisations	
 	<ul style="list-style-type: none"> - Supprimer l'allée en gravier - Laisser le site s'enherber naturellement. <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enherbement du site grâce à un mélange terre pierre (60% de pierre et 40% de terre végétale). Cette technique permet d'allier la portance du sol et les capacités d'infiltration de l'eau. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
	- Mélange terre/pierre	



2.5 LES PIEDS D'ARBRES

Tous les arbres d'alignement présents à Valleroy se trouvent sur des surfaces enherbées.



Les pieds d'arbres		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de traitement chimique 	
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - l'entretien du pied peut se faire par fauche au réciprocatteur afin de ne pas abîmer les arbres. - Possibilité de Plantation de plantes couvre-sol (lierre, sedum), de bulbes (Narcisse, iris) ou de vivaces (romarin rampant, lavande) pour habiller et limiter la pousse d'adventices aux pieds des arbres. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Articles dans le journal communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Réciprocatteur 	

2.6 LE CHEMIN ENHERBE

Ce chemin relie la rue de la vallée du roi à la rue du lavoir.



Le chemin enherbé		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone rustique	- Gestion naturelle	
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Tonte de l'allée centrale enherbée. Afin de faciliter le passage des piétons, une hauteur de tonte de 10 cm sera suffisante pour cet espace rustique. - Tonte ou fauche des accotements. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Création d'articles dans le journal communal sur la démarche de réduction des produits phytosanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Tondeuse - Epareuse 	



3 LES ZONES NATURELLES

3.1 ZONE DE FAUCHE

zone de Fauche		
Niveau de gestion	Pratiques à conserver	Pratiques à améliorer
Zone naturelle	- Gestion naturelle	- Fauche
Photographie du site	Préconisations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer de Laisser l'herbe pousser naturellement. - Tonte d'une bande enherbée de un mètre en bordure de route. Le passage de la tondeuse sur la largeur d'un mètre permet de marquer la présence d'un entretien. - Fauche de la zone au-delà d'un mètre. Une à deux fauches par an seront suffisantes. La hauteur de coupe peut être relevée au moins à 9 cm, ce qui permet de limiter les perturbations sur la faune et la flore et restreindre l'usure du matériel. 	
Communication	Les besoins / Matériels	
- Installation des panneaux sur site pour présenter la fauche tardive (rôles / intérêts).	- Tondeuse	

4. OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Afin de compléter ces préconisations, vous trouverez à la fin du rapport, un outil d'aide à la décision au format informatique. Celui-ci vous donnera des solutions alternatives adéquates en fonction des typologies d'espaces rencontrée

5. LE PLAN DE ZONAGE

Carte des classes d'entretien de la commune de Valleroy

